This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ED IN EXCHANGE
FROM
Law Library

du Cler

PAI

LETOUZEY ET A

17, RUE DU VIEUX

—

189

mbler; je voudrais raconter ce qu'a été
scopat et montrer que l'évêque a préparé
it années obscures qu'il a passées dans le
ui un merveilleux apprentissage de la vie
uçon a été l'école où il s'est initié aux af-
ouverner la France; car il n'est personne
r plus justement qu'à Richelieu cette pa-
formait alors les grands politiques; elle
opre de l'homme et y ajoutait la force du

cette période de la vie du Cardinal, les
si nombreux qu'on le souhaiterait. Comme
rquer M. Avenel, Richelieu, avant son se-
ible avoir été méconnu de ses contempo-
cette époque font à peine mention de lui.
ne lui donnent « que quelques mots d'in-
plein d'inattention ou seulement les mar-
(3) ».
e, c'est-à-dire à sa correspondance, qu'il

vêque et théologien, Paris 1882, p. 43.
c. relat. à la guerre d'Espagne.
ons diplomatiques et papiers d'Etat du cardinal
Introduction, p. LIII.

ceux qui l'avaient approché et q
rité de son esprit et l'élévation d
de la famille de Richelieu, où un
nétrer, m'ont donné de curieux c
de Luçon avec sa mère, ses frère
non sans surprise, combien cet
verture de cœur fut tendre et g
moment où il se débattait encore c

Je ne me dissimule pas néanmo
insuffisantes pour traiter complèt
J'ai particulièrement souffert de c
il m'a fallu retracer les années
dans les ordres et son voyage à l
été réduit à de simples conjectur
petit volume de l'abbé de Pure, q
curieux et les plus intéressants.

« Rechercher, dit M. Avenel, dan
« devenu célèbre les germes naissa
« ront plus tard, soit qu'on aperç
« qu'on puisse déjà surprendre le
« c'est une étude qui a son char
« tés (1). »

(1) Avenel, *Revue des questions historiq*

et après eux Mézeray, la font rer
le Gros, et par les hommes aux
de Jérusalem (1). Mais cette ill
l'époque de la toute-puissance
trop peu désintéressée pour être
André du Chesne a bien soin de
ciens de la maison du Plessis ont
seulement que, lorsque le duc
Richelieu ses prétentions à une or
bornait à répondre qu'il n'était
royaume qui fût descendu par les
de France (3). Souvent, en effet,
épousaient les filles des seigneurs fr
que ce grand nombre de gentilsho

(1) André du Chesne, *Hist. généalogique de la r*
p. 46. Il composa son livre en 1631, lorsque le Cardi
considérable, lorsque lui-même, client du grand mir
faits et honoré de sa bienveillante familiarité,
(2) *Id.*, p. 5.
(3) Richelieu, *Mémoires*, t. II, p. 326. Édition Mich

: Jerusalem et de Chypre (3). Il mentionne
laume du Plessis, seigneur de la Vervo-
autres terres, situées en Touraine et en
sous la domination de Philippe-Auguste,
leva le Poitou aux Anglais. Enfin, aux ar-
ie, on voit une foule de papiers ou actes
uels figure, à partir du XIVe siècle, le nom
nom était porté par deux branches dis-
ssédait la terre du Plessis; l'autre, d'où
, s'était fixée non loin de là, à la Vervo-

ancêtres du Cardinal, dont on puisse af-

ans le soin qu'il prend, dans ses *Mémoires*, d'indiquer si
rle sont de bonne ou médiocre noblesse; et Tallemant est
roche à Richelieu d'avoir eu « trop de faiblesse sur sa
ce ». Tallemant, t. II, p. 2.
e *cardinal de Richelieu*, p. 46. Pour tout ce qui se
le Richelieu, nous n'avons fait que résumer le Ier cha-
ineau, qui a fait une étude très consciencieuse et très
inal. Cf. Bossebœuf, *Richelieu, monuments et souvenirs*

ist. *de la maison du Plessis de Richelieu*, p. 7.

source des cadets. Le troisième se
Louis, devint à la mort de son père
hérita tout ensemble des seigneuries d
Chillou et Richelieu. Il servit Franç
mourut dans la force de l'âge, en 1551
Françoise de Rochechouart, il eut deu
sis qui fut tué dans un guet-apens, s
pigny, par le sieur de la Brichetière, et
père du Cardinal.

François du Plessis était l'un des p
hommes du XVIe siècle. Il avait été él

(1) Amelot de la Houssaye, dans une note manuscr
que nationale, prétend que la seigneurie de Richelieu,
du Plessis, était entrée dans la famille du Cardinal pou
de Pierre d'Amboise, évêque de Poitiers, avec Catherin
thicaire d'Angles. C'est là une odieuse calomnie. M. M
réfutée en établissant, d'après des papiers de famille
Vienne, que la dite seigneurie appartenait aux Cléramb
plus d'un quart de siècle avant que Pierre d'Ambo
1481. (MARTINEAU, *Le cardinal de Richelieu*, p. 43.
des questions historiques, t. VI, p. 148.

ie, tint tête, l'épée à la main, aux sei-
voulaient s'opposer à la fuite de leur
r leur poursuite, détruisit le pont de la
ıe ce retour en France ne fut qu'une
divertissements qui commencèrent à
ıu'à Lyon. François de Richelieu pro-
ɔour gagner de plus en plus la faveur
algré sa jeunesse, fut-il nommé con-
prévôt de France (3) et chevalier du
me prévôt, il exerçait une véritable

nfluence de François Pidoux, médecin fort habile,
ɔns de Châtellerault, qui profitait de son crédit auprès
rendre des services à ses compatriotes du Poitou.
ıt médecin du roi, accompagna Henri III en Pologne
Il était l'ami de François de Richelieu. (A. Marti-
u, p. 70).
! *de Richelieu*, p. 4.
un tribunal important; il veillait au bon ordre de
l. C'est en qualité de grand prévôt que François de
ır Henri IV un rapport sur le procès fait à Jacques
(Pierre de Miraumont *Le prévôt de l'hôtel et le*
)
vait été fondé par Henri III, le 31 décembre 1578, en
i le concernaient, arrivés le jour de la Pentecôte:
ne de Pologne et son avènement à celui de France.

des rapports d'amitié et de bc
La marquise de Richelieu
« C'était, dit André du Chesı
plus vertueuses dames de so:
lides vertus les agréments de
Nommée dame d'honneur de
femme de Henri III, elle avait
urbanité exquise et cette distin
été apportées en France par
vivant dans un milieu corrom
prochable dans sa conduite et d
tissements et les plaisirs frivoles
geaient à prendre part, ne pure
profonde, cette noblesse de sen

L'ordre comprenait 100 chevaliers qui de
Saint-Michel. Chaque chevalier jouissait d'
plus tard à 300 livres.

(1) Tallemant des Réaux, d'ordinaire si hc
que le père du cardinal était un *bon gentill*

(2) André du Chesne, *Hist. de la maison*

nnait la naissance, en un temps où elle
vent la valeur personnelle. Il sera, de plus,
traditions qui exerceront chacune une
sur sa vie. Il recevra des Richelieu, avec
hement inviolables au roi, cet esprit che-
rdeur militaire, ces goûts de luxe et de
térisaient la noblesse de cette époque.
u contraire, vieille famille parlementaire
ffices de judicature, lui transmettront
procédure et de la chicane, cette rigueur
xercice de la justice, et cette énergie,
utalité dans le gouvernement et l'admi-
ra un si redoutable usage pendant son

Plessis de Richelieu est né à Paris 1[illegible].

outes les preuves qui attestent la naissance de Riche-
e par M. Jal, qui fixe la naissance au 9 septembre 1585.

t usage se perdit. D'ailleurs, le con-
formellement interdit pour ne pas
ements de mariage résultant de la

onde à l'une des époques les plus

nne une copie très exacte de l'acte de baptême.
les incendies de la Commune. — L'abbé de Pure
he était alors la plus grande paroisse de Paris.

(1524-1592) se distingua en Piémont sous Fran-
religion; il assista aux batailles de Dreux, Saint-
aréchal de France en 1577, il fit rentrer les places
ns l'obéissance royale. Il se rallia des premiers à
combattit à Arques et à Ivry. Après la bataille
ue avec une extrême habileté, il disait au Roi :
i ce que devait faire Biron, et Biron a fait ce que
ut la tête emportée d'un coup de canon au siège

ombattit à Saint-Quentin et à Calais. Il assista
ataille de Moncontour. Comme Gontaut-Biron, il
et fut fait maréchal de France, 1579. Henri IV
le d'Ivry. « Il est juste, lui dit-il, que vous soyez
servi à mes noces. » C'était un véritable preux
llance et son honnêteté.
onarchie absolue, t. III, p. 275.

protestants.

Le marquis de Richelieu
toutes ces luttes. Il était au
mais des liens d'affection e
à Henri III. Du reste, il ava
deviner les prétentions des
lui faisait un devoir de rest
droit. Il est probable qu'il
guerre qui venait d'éclater.
son maître et partagea se
charge de prévôt et les joie
rue du Bouloi ; c'est là que
premières années de son e
et donnait les plus vives in
deux frères et sa sœur so
maison était tenue avec lu
étaient de toutes les fêtes c

vait fait à Cracovie. Il sortit le der-
ve et supporta bravement les coups
ligueurs envoyaient de loin au roi

le ne rentrer dans la ville rebelle que
cette perspective d'une guerre civile
ıis de Richelieu ne pouvait laisser sa
s l'exposer aux horreurs de la lutte et
é des ligueurs. On est donc fondé à
époque (1588), et non pas en 1590,
eau, que sa femme et ses enfants sor-
etirèrent à Richelieu pour y trouver
la fin de la guerre. Outre la satisfac-
de danger, le grand prévôt pouvait
oirs de père avec son attachement à
ance de Blois à Richelieu n'était pas
t donc facile, sans cesser de remplir

! *de Richelieu*, p. 4.

autres qu'on devait prend
moins, rien ne prouve qu
mort du duc de Guise (1).
certainement refusée à pa
toutes les sévérités de la ju
façon s'associer à un acte
lâche assassinat.

Le jour même de la mc
camp de Saint-Cloud, Frai
au roi de Navarre. Il ne su
de La Trémoille et de tant
protestants qui se retirèrer
il prêta serment au Béarnai
tations, des inquiétudes e
toutes parts autour de lui.

(1) On ne s'explique pas l'erreur de
connaît le petit-fils du prévôt d'Henri
dinal était mort avant l'avènement d'H

ıbitionner le marquis de Richelieu.
ıge, il s'épargna moins que jamais
siégeants souffraient presque autant
:ties qu'il fallait repousser, les atta-
tentait aux portes de la ville, les
que le roi faisait souvent avec l'élite
a campagne et jusqu'en Picardie,
ıges de vivres ou capturer des corps
ı fatigues épuisèrent le marquis de
ıde d'une fièvre violente et mourut au
ɔnesse, le 10 juillet 1590, sans avoir
ɔir une dernière fois sa femme et ses

ı. C'était un homme aimable, spiri-
prêt à rendre service, le modèle en
homme. Deux lettres qui nous sont
l'intimité de ses rapports avec

chelieu, t. Ier, p. 5.

fêtes de la Cour des Va
château de Poitou, et, ce c
reux, la gêne, succédant
de la fortune.

Le château de Richelieu
édifice que le Cardinal dev
« C'était un petit castel bien
une jolie chapelle gothique
au milieu de cours et de jar
fossés remplis d'eau coura
située au milieu d'une vaste
pays voisin était monotone
nications étaient faciles avec

(1) Il existe à la Biblioth. nationale
Elles sont de 1587 et 1588, et prouvent
de grand prévôt. (Biblioth. nationale,
(2) Dom Mazet, bénédictin du XVII
Poitiers. — La gravure de ce château
des Estampes (châteaux de Touraine).
On ne voyait autour du château que d

qu'elle était veuve et qu'elle
établir? Elle comprit qu'il va
point détourner de son œu
proposition du roi, le priant
fils Henri, qui était nourri co

Le roi s'inclina devant ce
nel. Il donna le titre de gent

(1) Les biens de la famille étaient no
1° la terre patrimoniale de la Vervolière
Braye; 3° celle de Primery, relevant de
Mausson, près de Braye; 5° le domaine d
nay; 6° enfin la châtellenie et le prieu
Richelieu, p. 65.)

Mais, comme le fait remarquer M. d'Av
fiefs immenses et des revenus très restr
leurs terres à perpétuité, et l'on appelai
Mais cet intérêt, qui était resté le même
dérisoire par suite de la dépréciation de l'
nétaire. — D'autre part, les droit féodaux
et corvées, étaient peu lucratifs. Voilà p
étaient obligées de solliciter du roi des pe
ecclésiastiques. (D'Avenel, *Richelieu et l*

couture destinés aux serviteurs et aux

avait conservé pour la mémoire de
e les années ne purent jamais affaiblir.
ses faits d'armes et à vanter les grâces
lesse de son caractère et la générosité
là le sujet ordinaire des entretiens du
ie ces épanchements intimes devaient
er à faire naître des sentiments élevés

rands soins de ceux qui l'avaient bien servi....., que d'avoir récompense, il la donnait à leurs héritiers, rand prévôt de Richelieu, qui laissa sa maison fort uvais état; donnant plusieurs bénéfices à son second pour se faire chartreux, il les redonna au troisième e Richelieu. Et quant au fils aîné, il eut 1200 écus la Cour. » (Fontenay-Mareuil, année 1610, p. 72.)
fut plus tard le précepteur de mademoiselle de Pont-
1. A. du Chesne dit qu'il n'était pas moins renommé ine. Il s'appelait Hardi le Guillon. (*Hist. de la mai-* 3.)
ie de la duchesse d'Aiguillon, p. 25.

maison paternelle de querell
putes avec ses frères, de r
relégué de la maison pour êt

Mme de Richelieu ava
séparer de son fils. La prem
l'enfant avait grandi et les leç
ne lui suffisaient plus. D'aille
carrière des armes, il devait,
à Paris, pour suivre les cour
les académies.

« Les gentilshommes, à leu
naient le nom d'un fief sous
et quand l'usage des titres se
précéder ce nom de fief d'un
« Pour se conformer à cet us

(1) Remy du Ferron. *Vita card. Richeli*
(2) D'Avenel, *Richelieu et la monarchie*

ation qui lui fut donné.

de passer par une crise terrible. Les avaient dispersé les maîtres et les Henri IV rentra à Paris, il n'existait ni aire, ni enseignement supérieur. Les ransformés en corps de garde et en e la Ligue et les horreurs du siège

, paroisse de Jaulnay, était entrée dans la maison du Leroy, fille de Guillon Leroy, seigneur du Chillou, rançois du Plessis, 3e du nom, vers 1519. (AVENEL, s, janvier 1869, p. 149,)

édicis, Mme d'Arconville, donne les détails les plus de Richelieu avec la famille de Bouthillier. Son a Porte, avait pour principal clerc Denys Bouthillier elui-ci, devenu dans la suite un personnage fort im- relations avec son ancien patron. En mourant, La à son ami de veiller sur ses cinq petits-enfants, uis de Richelieu, que la mort de leur père avait embarrassée au point de vue de la fortune. Bou- acquitta avec la plus scrupuleuse conscience. Il is, les trois fils du marquis de Richelieu et les fit ts. De là cette amitié d'enfance que Richelieu eut qui dura toute sa vie. (*Vie de Marie de Médicis,*

Ce fut une ère nouvelle
affluèrent, plus nombreux
son de Robert de Sorbon (
Scot et de saint Thomas,
dont la renommée se répai

Avant tout, il était néces
d'enseignement et de les ap
Le roi chargea l'archevêqu
commissaires, parmi lesqu
Harlay, de préparer les réf
qui dura trois ans et demi,
mation de 1598, qui fut en
seignement au XVIIe siècle. C
mais il avait fallu pourvoir
devaient venir plus tard. E
cet édit était le fruit d'un tr
le Parlement et l'Université
peut-on ajouter à cause de
par cet édit était véritablem

ec formaient alors la base de l'enseimaire de Despautère était la seule qui ᵉ et au XVIIᵉ siècle, et Dieu sait ce qu'elle ıême de larmes aux écoliers de cette ·édigée dans un style obscur, embar- ı latin, deux défauts que les élèves ne Toutefois, ce rudiment n'était pas sans ma des latinistes de premier ordre et ıurant l'usage du latin dans les collèges. tait interdite aux maîtres et aux élèves, ɜs récréations qu'en classe.

les cuisiniers, les fournisseurs eux- ıts à cette règle, et il va sans dire qu'ils lement. La langue qu'on entendait au souvent qu'une parenté très lointaine ou de Quintilien (1).

ı avait fourni aux étudiants du papier et autres

seignement nouveau. Mais
des chiffres arabes était er
archives des Affaires étrang
recettes en 1610, ainsi qu
sommes y sont inscrites er
cette numération suffisait, p
son budget.

L'arrivée de Richelieu à P
C'est là le programme d'étu
nous est permis de penser q
avec cette sagacité supérieu
qui l'approchaient, il remp

objets de qualité inférieure fut appelé
réprimande en latin, dans le style des C
çais, dit le papetier, et je vous répondra
coûter cher. Il fut traduit devant le Pa
par les magistrats qui voulurent bien ce
ment le recteur et les professeurs durent
coupable indulgence. (THÉRY, *Hist. de l*

(1) L'abbé de Pure fait un tableau évi
lieu au collège de Navarre. Il vante sa

:qui, depuis la Réforme, avaient changé
ɔmme le dit André du Chesne dans son
ıaniéré, Armand aimait les lettres, « et
t son inclination naturelle venaient
ıer leur futur protecteur (2). »
ıllège de Navarre rapportent un souve-
e Richelieu dans cette célèbre maison.
ıze ans, en qualité d'enfant de chœur,
solennelle qui se fit à Saint-Denis, le
ɜ Jean Ion fut proclamé pour la qua-
'Université (3). L'écolier devenu cardi-
à se rappeler ce pieux pèlerinage; et
était venu vers lui en députation, il

qualités qui auraient fait de lui un écolier parfait.
sans peine les premières difficultés de la langue
e : « Statim ac velut uno haustu cuncta deglutiit
ıE, *Vita em. card. Richelii*, p. 7.)
souvent du grec dans ses livres de polémique reli-

le la maison du Plessis-Richelieu, p. 73.
gymnasii historia, in-4°, p. 1052.

à l'explication des livres de
Dans l'édit de réformation, il
de laisser de côté les questi
Aristote plutôt en philosophes
gliger les mots pour ne s'occu
commandation prouve que si A
dant Descartes, le maître pa
perdait du terrain. Cette méth
au moyen âge avait certainem
prit et de lui donner l'habitud

(1) D'après l'abbé de Pure, Richelieu fit
eut pour maître le célèbre Hennequin. Sur
cette inscription : *Sorbona parva vocor, m*
Hic Logicam et Ethicam ab Hennequino
PURE, *Vita em. card. Richelii*, p. 15.)
L'ancienne Université de Paris se divisai
Picardie, Normandie, Allemagne, et chacu
prenait plusieurs Collèges qui s'appelaient
personnage célèbre. Le collège du Pless
Plessis, notaire du pape Jean XXII et ancêtr
le principal collège de Normandie. Launoy s
sa philosophie, comme ses humanités, au coll
(2) Charles JOURDAIN, *Hist. de l'Université*

cours. Au mois de juin, les candidats
lle épreuve, également publique, sur
urs, et cette session d'examens se ter-
et des réjouissances où se glissèrent
s abus, qu'il fallut proscrire ces sortes

tellectuelle qui fut donnée à Riche-
n plutôt que d'imagination, il dut sur-
sophie, et c'est peut-être dans ces
bles joutes oratoires, qu'il développa

•

versité avaient conservé l'usage primitif de ne rece-
en bloc, à certaines époques variables, une ou deux
e donnaient lieu à des désordres peu dignes du corps
ercices publics de philosophie, et lorsque les éco-
t au mois de juin, venaient apporter à leurs pro-
s *minervales*, la coutume avait aussi consacré des
epas, dans lesquels, suivant l'expression de l'un des
lte de Bacchus se mêlait impunément à celui de
aient aux fonctions de cuisiniers et d'échansons, et
u bruit des tambours et des fifres, n'imitaient que
se prépare au combat. (Abbé Puyol, *Edmond Ri-*

l'esprit à la précision, la mén
un si grand élan aux facultés

Avant de quitter le collège
du Chillou subit l'examen de
Arts. Comme notre baccalau
l'entrée de toutes les carrière
à un office d'avocat, de mag
encore qui, voulant entrer dar
rir les grades théologiques,
épreuve. Richelieu qui se pr
aurait pu se dispenser de ce
Bassompierre, Schomberg et
chaux de France, ne se mettai
bacheliers de la Faculté des A
ton parmi les gentilshommes;
d'eux savait un peu de latin,
voir. Le duc de Rohan attribua
Louis XIII déclarait n'avoir ja

trie (2). Il fallait donc de bonne heure
les camps et se livrer à tous les exer-
rmer un officier. C'est dans ce but
ieu fréquenta pendant plusieurs années
ppelait alors académies, des salles où
prenaient l'équitation, l'escrime et la

se familiarisait avec le cheval, et cela
temps où les voyages ne se faisaient
cavalerie était considérée comme la
l'armée. Il ne serait pas venu à l'esprit

e-t-il, que plusieurs historiens ont cru que Richelieu
qu'après avoir terminé ses études. Il est très probable
étaient une partie importante de l'éducation des
s se pratiquaient pendant la période même des études.
le jeune marquis du Chillou se faisait remarquer par
corps. Aussi, maître de se choisir une carrière, il n'hé-
na au métier des armes : « Ad militaria statim trans-
. *card. Richelii*, p. 9.)
ni artiste ni lettré. Il dédaigne l'agriculture ; il déro-
rie et au commerce. Il ne lui reste donc que la guerre
D'AVENEL, t. II, p. 42.)

bonne contenance.

L'escrime n'était pas mo
tion. Sous Henri IV, les duel
le plus frivole, et tout gentilh
un galant homme devait être
fallait donc, pour se confor
une très grande pratique d
perdu un de ses oncles dan
père l'avait vengé en tuant
exemples de famille n'étaien
l'éloigner de l'escrime, qui é
et d'élégance, en même temp
querelles à venir.

« Mais le divertissement le
toujours renouvelé et toujours

(1) D'Avenel, *Richelieu et la monarc*

e pour devenir évêque de Luçon.

luttes religieuses, qui sévissa
le Poitou, l'avaient empêch
siège. Un certain François
place de l'administration d
s'appelait *confidence*. La confi
un ecclésiastique recevait un
le remettre un jour et d'en c
en partie, à la personne qui l
contrat simoniaque souvent
siège de Luçon passa, à la
entre les mains de son neve
Celui-ci ne résida pas davantag
Aussi, dans toutes les nomi
durant ces deux épiscopats,
vacante, pendant la vacance
grands dommages pour le bie

(1) Ce François Hyver avait été précéde
Richelieu, monumènts et souvenirs, p. 15.

de Luçon, et se retira à la grande Char-
ette résolution affligea profondément
, car cette démission privait la famille
.000 livres.
ses perplexités, elle eut l'idée de confier
on plus jeune fils, s'en rapportant à son
olution de ces difficultés. Elle lui dit que
rtisan habile et ambitieux, pourrait peut-
eureux mariage, soutenir honorablement
le, mais qu'il était incapable, avec ses
d'en relever jamais l'éclat et la fortune.
que son frère Alphonse, en renonçant
astiques pour s'enfermer dans un cloître,
sa maison et en achevait l'abaissement.
lors que lui seul pourrait, en immolant
éclat d'un nom que la mort de leur père
dans l'oubli. Le sacrifice était grand,

et de vertu, et ne prenaient de leu
revenus qui y étaient attachés, on ne pe
quelque admiration pour ce jeune hon
l'épiscopat, obéit sans doute à des ra
qui a du moins le courage de se prépa
le travail aux obligations de sa nouvel

A cet égard, toute son éducation éta
qu'il s'instruisît aussi rapidement que p
sciences ecclésiastiques et qu'il imprim
la gravité et la dignité qui conviennent
d'un diocèse. Il devait passer sans tra
ments mondains à une vie retirée, des
démie aux études théologiques, des r
fortune à la réalité d'une carrière au
semée de difficultés. Mais cette brus
n'était pas pour le décontenancer; avec
plesse de son esprit et l'énergie de son ca

(1) Bonneau Avenant, *Hist. de la duchesse d'Aiguil*

s étaient insuffisants pour leur appren-
ır état.
ıur était enseignée, soit à la Sorbonne,
sons, tant séculières que religieuses,
l'Université, telles que le collège de
s, les Jacobins, etc. ; de plus, on avait
ıes années, au collège Royal, des
ccupées par les professeurs les plus
, Duval, Gamaches, et Loppé.
ans la Faculté de théologie était très
le maître ès-arts, qui était préalable-
naissance des belles-lettres et surtout
ıit avec raison jugée très utile à la
ats, depuis la réformation de 1598,
er pendant trois ans. Au bout de ce
ın examen qui portait sur la philoso-
ımen theologicum) ; et si leurs réponses
ls étaient admis à soutenir une thèse
ıuite de laquelle ils étaient *bacheliers*.

docteurs de la Faculté; ils deva
dication. Ils étaient soumis
constant qui tenait en éveil et d
leurs facultés. La méthode ét
habituait les étudiants à toutes
sion publique, et provoquait
émulation qu'on ne retrouverait
seignement théologique de notre

De nos jours, l'enseignement
la théologie dogmatique et la tl
sainte, l'éloquence sacrée, l'his
droit canon. Mais alors, cette der
à la faculté de droit et non à cel
d'éloquence sacrée n'existait nul
par les prédications auxquelles
liers (2). Quant à l'histoire de l'Ég

(1) La licence, au lieu d'être un grade com
d'études et d'épreuves qui s'ouvrait tous les deu
(2) Cependant les bacheliers, dans la pratiq

s avaient eux-mêmes entendues autre-
notaient les explications.
, ces leçons avaient je ne sais quoi de
x, et les plus savants professeurs en
ieux procédés de la scolastique. Riche-
erdre son temps aux vaines disputes de
ses yeux était de pénétrer les diffé-
ogme et de la morale, et de se rendre
sur chaque question les arguments les
nprend donc que la direction d'un seul
périmenté, lui ait paru plus profitable
la Faculté de théologie.
t qu'il était d'usage de dispenser les
épreuves ordinaires et des conditions
té. Il leur suffisait de subir l'*examen*
candidats avant la *tentative ;* puis, au

é, que de s'acquitter des sermons imposés par les
o more, baccalaureis conciones condicantur, quos si
tis arbitrio relicta mulctentur. » (*Reformat. Univer-*

peut-être les hautes destinées (1

Nous n'avons aucun détail su
évêque de Luçon fit ses études t
seulement qu'il s'y appliqua avec
sans dommage pour sa santé. Il n
rir la somme des connaissances néc
devoirs d'évêque ; il voulait encore
controverse. Avec son esprit positif
logie devait répondre aux besoins d

(1) En commençant ses études théologiques, Rich
ses grades en Sorbonne : « Ad Sorbonica postmodu
et insignia baccalaurei indueret et adipisceretur ». (A
Richelii, p. 17.) Cet auteur dit qu'il prit pour profe
Cospéan, et qu'il l'emmena dans sa maison « quocu
etiam et citius stadium theologicum percurreret ac me
velocius emetiretur. (De Pure, *Vita em. card. Riche*
dit de même que Richelieu fut l'élève de Cospéan : « (M
de saint Ambroise et il conservait dans la cour et au
M. le cardinal de Richelieu, *qui avait été son écolier*
révérait. Ce honhomme... avait tant d'amitié pour m
la semaine des leçons sur les épîtres de saint Paul. »
Collect. des grands écriv., t. Ier, p. 184.) Cette dernièr
Retz prouve que l'épiscopat n'aurait pas empêché Cospé
Richelieu.

voit, c'était, suivant le mot du Père
itables champs clos où des hommes de
nt des hommes de bonne foi, où la
ne égale pour tous, et la conscience le

rences était très fréquent au XVIIe siècle.
ron passait pour le plus illustre défen-
ne. Le triomphe éclatant qu'il avait
ssis-Mornay, à la conférence de Fontai-
ux du roi et de la cour, lui avait valu,
cardinal, une influence et une autorité
ans les affaires politiques et religieuses

d'acquérir une gloire toute semblable.
nous raconte « que les succès de du
lui ce que les trophées de Miltiade

saint Dominique, p. 52.

était déjà acquise, il pouvait faire
la politique. Il renonça donc à so
conserva toute sa vie un goût très
giques (2). C'est à sa demande q
controverse avec les protestants
Renversé du pouvoir avec Con
forcés à écrire un livre de polém
de théologie pastorale. Plus tar
délassait des préoccupations de
avec des docteurs de Sorbonne s
ou de morale. Il fit même venir
Richer qui, dans un livre fameu
condamnables sur la puissance
et qui persistait dans sa doctrin

(1) Aubery. *Vie du card. de Richelieu*, p.
(2) Richelieu avait en grande estime et pre
Véron, qui s'était distingué dans ses nombreu
Le cardinal aimait à le voir et à discuter avec
Un curé de Charenton au XVIIe siècle.)

, sous les traits de Béatrix,
poésie elle-même. Pour gouverner les
voir quelque chose des secrets de Dieu(1).»
estimait-il que tout homme d'État devrait
logie. En dehors de son propre exemple,
e cardinal Duprat qui négocia le concor-
e cardinal d'Ossat qui réconcilia Henri IV
ugues de Lionne qui, après avoir étudié
les yeux de son oncle, l'évêque de Gap,
le plus consommé du siècle de Louis XIV,
de Polignac qui fit élire le prince de
ne (1696) et négocia le traité d'Utrecht

l'abus des mathématiques rend absolu,
théologie rend subtil et ductile. Elle
l'autre le raidit. Sur chaque difficulté,
ctions, elle crée mille ressources pour
uer le bien (2). » On l'a dit maintes

p. 169.
t politique de Richelieu. Paris, 1866, p. 13.

liberté de conscience, quanc
gatives royales sans se bro
nombreuses circonstances, ı
inspira sa conduite, et, au l
recourir aux lumières des thé
avait à prendre de graves ı
affaires du royaume.

On ignore la date précise c
Richelieu et de sa retraite à la
tes du roi ne suffisaient pas à
possession de l'évêché de Luç
de Rome l'investiture canor
d'âge pour être ordonné, car il
ans. Le cardinal du Perron,
traordinaire auprès du Saint-
d'intervenir en faveur du jeu
écrivait au roi : « Cependan
touchant l'affaire de M. de R

mptait en tirer profit pour le *grand* contre l'Espagne, ne voulait pas que ieu fussent négligés. Il chargea de 1606, son ambassadeur à Rome (2) et (3) d'unir leurs efforts pour hâter proposition. Il écrivit d'abord à : « Monsieur d'Alincourt, j'ai notre Saint-Père le pape M. Arssis, diacre du diocèse de Paris, helieu, pour être pourvu de l'évêché par la démission et la résiliation qu'en I. François Hyvert, dernier titulaire e ledit du Plessis, qui est dejà dans e du tout atteint l'âge requis par les

on, p. 457.

du marquis de Villeroy. Il était ambassadeur à vait négocié le mariage de Marie de Médicis avec

négociateur prudent et habile, en même temps 605, il avait présidé avec un faste inouï l'assemivement archevêque de Narbonne, de Toulouse et

vertus, qualités et mérites du
toutes les deux de la bienveilla
et l'affection qu'il avait pour

Cependant toutes ces sollici
au commencement de l'année
encore été expédiées. D'ordina
de bénéfices avaient un moye
agréer leur nomination par le
recourir aux *banquiers expéd*

Ces banquiers avaient monc
relations du clergé de France
eux qui transmettaient les s
d'obtenir les bulles au meill
avec la Componenda et les
Ils réussissaient d'autant m

(1) BERGER DE XIVREY, *Lettres de Henr*
Ces lettres de Henri IV réfutent égalen
qui prétendent que François Hyvert cess

ıs doute pas d'aller faire l'expérience
:iques, et de devoir uniquement aux
ıe et à la distinction de son esprit le
ans laquelle ses puissants patrons
l reçut à l'ambassade de France un
l'espérer un homme que Henri IV
ıtre appui dans le cardinal de Givry
[ualité de comprotecteur du royaume.
Joyeuse lui-même le traita avec une
i ménagea ni ses conseils ni son cré-
ieu put voir de près cette cour romaine
ous tant de rapports, et avec laquelle
de si fréquentes relations.
nce du P. Le Bossu, un farouche

monarchie absolue, t. II, p. 234.
voyage de Richelieu à Rome en l'an 1604. Outre
ıtre encore plus grossière en disant que Richelieu
retourna en France qu'après les avoir terminées.
ı, *Vita di Armando card. di Plessis, duca di*

duire en les résumant.

Un jour, dans un entretien avec l
les raisons de son voyage à Rome,
à parler de Henri IV, du succès d
dont jouissait le royaume et de l'a
le peuple. Mais le pape, peu touch
à son tour les désordres de ce pri
« Je ne veux pas revenir, dit-il, sur
prédécesseurs, mais je crains q
s'abandonnant aux plaisirs gross
exemples à tout son royaume. »
Richelieu est un moment décon
retrouve sa présence d'esprit, et
de son langage il calme l'animo
Prenant ensuite directement la
tant de force et d'habileté qu

(1) Abbé de Pure, *Vita em. card. Rich*

l'esprit absolument admirable, se met
r, à réciter le sermon tout entier avec
t de précision qu'aurait pu le faire l'ora-
quelqu'un qui l'aurait écrit. Le pape et
vaient là applaudirent à ce tour de force.
ensuite de traiter lui-même, et à sa fa-
Un jour suffit à Richelieu pour se prépa-
in, il prononçait son discours en pré-
le la cour Pontificale, et tous furent
cilité, de son érudition et de l'élégance
gardait comme un miracle que tant de
es chez un jeune homme de vingt-deux

é enfin un trait de sa grandeur d'âme.
vait rencontré à Rome un Français qui
et qui se disposait à entrer dans l'ordre
s était absolument sans ressources, car
ns un naufrage. Richelieu est ému de
infortunes de son compatriote. Il le

ce fait fut connu dans Rome
beaucoup ce jeune évêque
restreintes, savait faire de si

Mais il attira surtout l'atten
prit aux délibérations de la c
congrégation avait été institu
au conflit qui divisait depuis
sur la question de la grâce. L
la grâce n'est efficace que p
volonté. Les Thomistes préte
grâce est efficace par elle-mêı
livrait à d'interminables discus
des combattants sans les éclai
ne sait à quelle occasion Ric
part à la lutte ; on ignore mêm
sait seulement que son inter
sion profonde (1). « Les Ital

(1) M. Avenel pense que Richelieu ne pr

s, mais encore à l'appui très efficace
y. Nous lisons en effet dans l'*Histoire*
z, à propos du cardinal de Givry
le cet évêché : « Dans l'emploi de
bonheur entre autres de proposer au
mmandation du Roi, l'évêché de Luçon
Cardinal de Richelieu et d'obtenir la
sans difficulté, tant il était dès lors en
s vertus et ses mérites incomparables.
liste des bénéfices que notre cardinal
consistoire l'an 1606, où il y a : « *Die*
ibris proposita fuit Ecclesia Lucionensis
e du Plessis de Richelieu (2). »

puie sur ce fait que le P. Servy, dans son *Abrégé*
on de Auxiliis ne fait aucune mention du nom de
le jeune évêque de Luçon exprima son opinion à ce
iculier avec le pape, et que c'est ainsi qu'il trouva
lité de ses études théologiques et la supériorité de son
or., t. VI, p. 169.).
. *généalogique de la maison du Plessis Richelieu,*

. *des évêques de l'église de Metz.* Metz, 1633, in-4°,

pasteur, bien qu'il n'ait encore q
sicut accepimus, in vigesimo ter
tutus existas. Ces paroles du bre
raison à Mourgues de Saint-(
que Richelieu aurait trompé le
En effet, en décembre 1606, il a
S'était-il vieilli de deux ans pou
dispense qu'il sollicitait? Le fa
En tous cas, il n'y a pas moye
contradiction qui existe entre l
du jeune évêque.

Mais si Mourgues de Saint-Ge
le reste de son histoire est pl
en effet que Richelieu, une foi
pense, serait allé se jeter aux p
avoué sa supercherie ; et que le
donné et l'avoir congédié, aurai
vent répété : « Ce jeune homm
sera un jour un profond politiq

é archevêque de Bordeaux dans l'espace
. On s'explique donc sans peine que
it que diacre à son arrivée à Rome, ait
es semaines après, revêtu du caractère

is (4), il songea au doctorat. Dès le

r. t. II, p. 2.
ue de nombreux exemples de nominations épiscopales
ue. La Valette, fils du duc d'Epernon, était archevêque
nçois de Sourdis, archevêque de Bordeaux à 22 ans,
que d'Orléans à 21 ans.
exigeant sur les conditions requises par l'épiscopat. Il
ent politique : « Ceux qui recherchent les évêchés par
faire leur fortune, sont d'ordinaire ceux qui s'attachent
nir par importunité ce qu'ils ne peuvent espérer de leur
les choisir, mais ceux qui sont appelés de Dieu à cet
eur manière de vie différente, ceux-ci s'exerçant aux
se pratiquent dans les séminaires, et il serait fort
l'elle ne choisira que ceux qui auront passé un temps
des, à travailler aux dites fonctions dans les séminaires
r les apprendre ; n'étant pas raisonnable que le plus
métier du monde s'entreprenne sans l'avoir appris, vu
er les moindres et les plus vils sans avoir fait plusieurs
estament polit., t. Ier, p. 107).
s avec la réputation d'un prélat instruit, régulier et

sa personne et son talent. D'a
tique, il était supérieur à ses

très attaché à la personne du roi dont il ava
entretien avec le Pape. Aussi Henri IV l
familièrement son évêque, et Villeroy déclar
tant de modestie unie à tant de mérites, e
Luçon le plus brillant avenir. (Abbé DE Pu
« Henri IV l'appelait *son évêque*, reconna
ment d'une mitre, mais encore d'une tiare. »
chelieu. Arsenal, 187, f° 33.)

L'auteur de la *Vie msc. du card. de Riche*
évêque à la reine, qui lui fit également bon a

(1) Voici l'extrait des registres de la Facu
« Die 17 julii anno 1606, Dominus Joannes
episcopus designatus, instituit in facultate su
gico, cum quo facultas dispensavit de tempo
deret, Romam perrexit et bullas quas vocant ob
consecratus, secundam scripto habuit suppli
formulâ conceptam :

« Dignissime Domine Decane, vosque S. S.
quâ tandem ratione de actibus theologicis, qu
oporteat, ut tum Regis voluntati, tam votis mei
ut de primo actu, moré solito, uno dempto p
consuetudinem, de tertio instar resumptæ? qu
cretis. Vestri ordinis observantissimus Armand

Cui postulationi annuente facultate, respond
29 octob. 1607, operto capite, sine præside, in
primæ licentiæ baccalaureis per facultatem
Flavigny, etc. (DE PURE, *Vita em. card. Richeli*

›n argumentation fut très brillante. Il
:tique si serrée et déploya tant de so-
'exposition, que les examinateurs lui
.é le titre de docteur (1).
ıes, qui faisait partie du jury, déclara
s eu de soutenance pareille à celle de
t appréhendé lui-même de discuter
si docte et si subtil théologien ». Un
ıi voyageait en France et qui se trou-
bonne, fut tellement satisfait de cet
›on admiration dans ses mémoires (2).
ıi-même disait, longtemps après, de

:andidat était tenu de répondre à toutes les objec-
parfois que les esprits échauffés par l'ardeur de la
la gravité qui convient à une solennité de ce genre.
n, prince de Conti, le père Arnoux, jésuite, voulut
ı faculté s'y opposa avec tant d'énergie que le pauvre
a querelle fut un instant si vive qu'il perdit son
en Sorbonne comme un monument de sa témérité.
Richelieu, t. I.)
du card. de Richelieu dit à tort qu'il rentra en
Arsenal, 190 ter. f° 2.)

librement la bibliothèque com
l'administration du collège.

Après avoir pris ses grades
meura encore une année à Pari
Pour obéir aux règlements de
livra au ministère de la prédicati
que le père Cotton, le carême c
Roi. Henri IV lui donnait les
bienveillance. Il aimait à l'app
là qu'il avait contribué plus q
honneurs de l'épiscopat. Il lui av
retour de Rome, qu'il demande
pourpre de cardinal, et, par s
pleines d'une affectueuse courto
du jeune prélat et ouvrait de va
naissante.

(1) Aubery, *Hist. du card. duc de Ric*
illustres, ne juge pas moins favorablement
« Il avait l'esprit vif, le jugement solide,
de tout entreprendre, et à l'epreuve de tou

:sonne ne résidait dans son bénéfice.
efois l'intervention de l'autorité civile
ins évêques à faire la visite de leur
le sacrement de confirmation. Pour
aucune disgrâce n'égalait celle d'être
piscopale. Aussi s'est-on demandé,
ı motifs qui déterminèrent Richelieu
'un pauvre diocèse, alors qu'il aurait
et y mener cette existence brillante,
nom, son rang et sa jeunesse. On a
ırt inattendu un raffinement d'ambi-
ɛ, sinon le mot, du moins les senti-
mieux être le premier dans une bour-
Rome. A vrai dire, Richelieu, à qui
ne permettaient pas de faire grande

eu, t. VII, p. 3.

Richelieu, p. 19.

deux ans à l'abri de la corrupti
vécu dans la solitude et le travai
haute mission dont il est revêt
obligations et toutes les responsa

En supposant même que l'ambit
à cette détermination, et que, dan
l'évêché de Luçon n'ait été qu'un «
davantage (1)», il n'en faut pas mo
l'esprit de décision dont il fit preuve
Ami de l'étude, il eut le bon sens
divertissements frivoles de Paris ne
et qu'il trouverait, au contraire, à Lu
cueillement qui sont si favorables au
Toujours poursuivi du désir de marc
cardinal du Perron, il sentait qu'il ne
faire un nom dans la controverse qu'en

(1) Mgr Perraud, *Le card. de Richelieu*, p. 16.

esquelles il doit souvent défendre ses
de conflits. L'épiscopat allait donc être
'entissage du gouvernement; c'est dans
ıarge qu'il allait acquérir la prudence,
ı aux affaires, la fermeté, l'esprit de
ɜs qualités en un mot qui conviennent
que et à un homme d'État.
voir fait ses adieux aux amis qu'il lais-
ı route pour Luçon, dans les premiers
608. Le voyage était long et particuliè-
ıe des rigueurs de la saison; les routes
at et peu sûres. Il ne pouvait songer à
l ou en poste : c'eût été compromettre
ɜntrée dans sa ville épiscopale. Il fut
ıter un carrosse et quatre chevaux à
e sa famille et cousin des Bouthillier.
ɜncore une nouveauté : c'étaient des
ɜs où huit personnes pouvaient trouver

ses fatigues et se guérir des 1
marais de Luçon.

Le 21 décembre, il arriva
ville, l'une des plus importantes
ou sept mille habitants, et étai
d'une élection. Les échevins et l
haiter la bienvenue. Richelieu ré
d'avoir son évêché proche d'ur
pour avoir donné une infinité d
Comme toutes les sciences se t
l'une ne peut subsister sans l'
plus grand prix à leur amitié et
« Si vous me jugez capable de
terminant, je m'offre de bon
pliant de croire qu'il n'y a perso

(1) D'Avenel, *Richelieu et la monarchie a*

vous faire paraître combien je vous
omets que vous me voudrez tous du
ne allusion aux démêlés qui existaient
ntre le chapitre et Mme de Richelieu,
n appel à la concorde et à l'oubli des
résence était une garantie d'apaisement

arangues, l'évêque, escorté des chanoi-
Luçon où il arriva le jour même, fête de

nial ne lui fut pas complètement appli-
neur de Saint-Gemmes, l'épée au côté,
t en chausses semelées, venait prendre
nouvel évêque, et le conduisait jus-
hé. Mais les du Bouchet, seigneurs de
nt faits protestants; ils avaient même,
religion, livré Poitiers aux héréti-

t. I, p. 12. — (2) Id., p. 14.
Luçon n'est que de 6 lieues.

à perdre la mémoire de tout ce q

« Cette sainte loi doit être re
exhorte, autant qu'il m'est poss
moi, bien que je ne puisse ign
compagnie qui m'ont été fort cc
temps qu'il a plu à Dieu de
proteste que je n'en aurai aucu
doit convier à faire de même, s
rend entre vous, afin qu'avec le
vous ce que l'on disait, en l'Ég
chrétiens, *eorum cor unum et anin*

Richelieu revêtit ensuite ses c
à l'autel, puis au trône qui lui ava
et reçut les promesses d'obéissa
sents à la cérémonie. Il prêta lui

(1) AVENEL, *Lettres de Rich.*, t. 1, p. 14.

ıt sur ceux qui l'entendirent : « Mes-
vivre avec vous et faire ma demeure
il n'y a rien qui me puisse être plus
en vos visages et reconnaître par vos
essentez de la joie ; je vous remercie
ous me rendez de votre bonne volonté,
ériter par toutes sortes de bons of-
e j'aie en plus grande affection que de
à tous, en général et en particulier.
compagnie il y en a qui sont désunis
a croyance ; je souhaite en revanche
d'affection ; je ferai tout ce qui me
ous convier à avoir ce dessein, qui
en qu'à nous, et agréable au Roi à qui
plaire (2). »
es furent terminées, le nouvel évêque
le serrement de cœur, en visitant sa

d'Aquitaine, t. LXIV, p. 488.
t. I, p. 15,

testants. L'église Saint-Philibert avai
comble et n'offrait plus qu'un vaste
L'évêché, grande construction massi
neaux, était absolument inhabitable. A
avait servi d'abri aux catholiques ass
tants, et les murs portaient encore de
des attaques qu'ils avaient soutenues.
vahies par les halliers ; les jardins et les
cessé d'être entretenus depuis plus de
lieu dut donc se mettre à la recherche d'
Un gentilhomme du pays lui offrit une
la cathédrale, et c'est là qu'il logea en at
épiscopal fût réparé.

Le peuple de Luçon était bon, si
très dévoué à ses évêques. Mais le
étaient nombreux, actifs et remuants
ville une très grande influence. Ils
l'absence des évêques pour s'arroger
exorbitants.

propre gloire et de son étonnante

eut-être pas sans intérêt de faire ici le por-
évêque, au moment où il commence si
carrière qui devait être si brillante. Tout
Louvre le portrait du cardinal de Riche-
de Champagne. C'est une œuvre très
rouve le « fantôme à barbe grise, à l'œil
s mains maigres, l'homme à la forte tête,
s » qui causait tant d'effroi à Michelet.
l'âge de vingt-deux ans, avait plus de
tions. Un bronze du Bernin et un tableau
à l'historien de la duchesse d'Aiguillon
grand bonheur d'expression la physio-
intéressante de l'évêque de Luçon :
de l'intelligence, Richelieu joignait
ntages physiques. Sans être élevée, sa
le la moyenne, bien prise, et admira-
. Souple et nerveux, il montait par-

et de cette pâleur fiévreuse qu
vaient lui donner plus tard. E
soigneusement bouclée, qui re
en faisait un beau cavalier en n
de noblesse et de distinction (

Voilà l'homme qui vient de
et qui va donner à cet évêché
et de son génie. Le théâtre du
la tâche bien obscure; mais
pressentait que son séjour à
très courte pour parvenir à de

(1) Bonneau Avenant. *Hist. de la Duc*

›elles, 7 chapitres, 10 maladreries (1):
e devait pas dépasser cent mille âmes.
aire, Luçon ressortissait au Parlement
e ecclésiastique, il dépendait de l'ar-
x. On ne sait pas ce que Richelieu
t pour la première fois le diocèse qui
e trouve dans sa correspondance au-
ys, aucune appréciation sur les mœurs
itants. Il ne dit rien de ces paroisses
; il allait administrer le sacrement de

port sur l'état du Poitou présenté à Louis XIV par
ar Charles Dugast Matifeux (Fontenay, 1865), nous
comprenait 2 archidiaconés, 11 abbayes, 7 prieurés,
eurés, chapelles, qu'aumôneries et autres petits
ffres sont assez sensibles; cependant elles s'expliquent
néficiers étaient à la fois prieurs et curés. — Dans
re les détails suivants sur le diocèse de Luçon :
aucune ville dans son enceinte et que le plus con-
t Luçon, qui est un fort gros bourg où l'évêque a
onnable, et est seigneur et baron de ce lieu et de
ns, sans compter ce qu'il aura du douzième des
pourront valoir 6.000 livres de rente. » (*Rapport*
1663, par Charles Colbert de Croissy, p. 86.)
rchevêché de Bordeaux. *Diocèse de Luçon*, p. 32.

toutes ces eaux stagnantes dégage
et rendaient le pays très insalu
été assainie que par les grands
qui ont été exécutés dans notre s

Le pays était fort pauvre, témo
d'un voyageur de l'époque. « Lu
au rang des villes, si on ne co
porte d'évêché. Elle est située d
petit ruisseau, au milieu de gra
principalement du côté où nous
de la mer seulement de deux
chemins y sont entre deux fossé
garde à soi, on peut s'égarer
qui ne sont pas frayés, et qui
endroits de ces marais pour al
qui sont la retraite de pauvres

(1) Les cas de maladie étaient si fréq
voisin de Luçon, dut être transféré à la R

ɔup que les évêques de cette époque
orité et les mêmes droits que ceux
pour la collation des bénéfices dans
la juridiction épiscopale était considé-
ɔar les prérogatives de quelques abbés,
eurs laïques qui avaient le titre de pa-
rons que Richelieu eut l'habileté de ne
ìner par ces privilèges qui étaient très
ɔuvaient pas être abolis. Il professa le
ɔur les droits acquis ; mais il s'arran-
ı rendre aussi illusoires que possibles.
re vingt-cinq ans, il ne pouvait pas
intérêts matériels de son bénéfice. Il

', cité par M. Hanotaux, *Revue des Deux-Mondes,*

ıu était de 18.000 livres. Une autre source de revenu
ıtait le droit de bréviaire et de cheval. A la mort d'un
ıier, le bréviaire et le cheval du défunt revenaient de
les héritiers ne payassent une indemnité de 10 livres
LXIV, p. 821.)

cette église, à laquelle étai
de rechercher ce qui est de
m'ont été donnés en dépôt (1
indice du goût de Richelieu
preuve de son esprit d'ordre
prise de faire valoir tous se
légitimes. Il est probable q
pièces qu'il réclamait, et qu'
fonds des archives de Luçon
quand Soubise, à la tête des
sac de la ville, tous ces papi
mais regrettable, puisqu'ils n
d'étudier, documents en mains
épiscopale de Richelieu.

L'un de ses premiers soucis
avec le chapitre. Ce conflit d

(1) AVENEL, *Lettres de Rich.*, t. I, p. 17.

de régler à l'amiable ce différend qui
entente et qui était si préjudiciable à
Il commença par étudier l'affaire avec un
et, après s'être convaincu que les récla-
tre étaient bien fondées, il consentit à
ar un contrat du 4 juin 1609, il s'engagea
la somme qui serait nécessaire, après que
a fabrique auraient eté consacrés aux répa-
eut bien soin de stipuler qu'il ne faisait

u, au moment de prononcer ses vœux à la grande Char-
ne à Armand pour qu'il fût employé à relever les églises
ites par les protestants. L'abbé de Pure affirme que non
ta le vœu de son frère, mais qu'il dépensa lui-même une
e dans ce même but de charité. (Abbé DE PURE, *Vita em.*
« Il fit bâtir diverses églises et en rétablit d'autres que
Rec. de pièces relat. à Richelieu. Arsenal, 187, f° 33. —
ivé dans son diocèse qu'il y donna toute son applica-
rreurs et des vices qui s'y étaient glissés depuis plus de
n'y avait fait de résidence. Il en fit la visite entière, y
ui avaient été détruites par les huguenots; il en ramena
prédications au giron de l'Église. Il était en ce temps-là
n jeune évêque résider que cette sage conduite donna
êque de Luçon. » (*Vie msc. du card, de Rich.* Arsenal, 186,

qui l'entourait. »

Les rapports d'un évêqu
assurément la partie la plus i
son administration. Il lui faut
maintenir intacte son autorit
caractère paternel, pour réfor
les personnes, pour récomp
éveiller les jalousies. Richeli
pareille tâche.

Le clergé du commenceme
perdu de ses habitudes gra
guerres de Religion, « le mo
camps, l'évêque dressait de
cabinet des princes, le préd
séditieuses harangues ; tous
chacun était jeté hors de sa

(1) Dom Fonteneau, *Papiers d'Aqu*
latin, n° 18389, f° 72.

(2) Jacquinet, *Les prédicateurs du*

livraient au trafic.

Lorsque Richelieu eut sond
porta hardiment le fer qui devai
de remédier aux abus était d
prêtres les règlements discipli
Or, comme dans l'une des der
il avait été statué que les évê
année une assemblée synodale,
l'exemple de l'obéissance, et co
Cette conduite était sage. En a
son pouvoir d'évêque, il avait à c
jeunesse, son autorité ne fût con
nus. En convoquant les principa

même pas la formule de l'absolution, et se per
d'abréger à leur gré les paroles sacramentell
dant aux curés d'admettre aucun prêtre vagab
paroisses, plus de sermons, plus de catéchis
ignore parfois jusqu'à l'existence de Dieu. A
quartier Saint-Sulpice un autel élevé à Belzébut
titions des sorciers. » (D'AVENEL, *Rich. et la*

jeune évêque rappelle à ses prêtres les
ıarges et les intérêts religieux et moraux
sont confiées. C'est assurément le témoi-
usable et le plus décisif que l'on puisse
zèle épiscopal de Richelieu.

lu Plessis de Richelieu, par la miséricorde
du Saint-Siège apostolique, évêque de Lu-
s et bien aimés confrères les abbés, doyens,
t autres bénéficiers de notre diocèse.

combien l'usage des synodes a été prudem-
ıt institué et pratiqué en l'Eglise, dès que
ırent cessé et qu'il fut loisible aux chrétiens
ır aviser aux affaires appartenantes au bien

esse avoir reçu de Pierre Petit et de La..... la somme de
it de MM. les abbés d'Angles et de Talmond pour la com-
les amendes auxquelles ils avaient été condamnés pour
plusieurs synodes, selon qu'ils étaient tenus, de toutes
lemeureront quittes pour le passé en vertu du présent
'iquet, ce second jour du mois de mai 1609. » (*Archives*

« Pour ces mêmes causes, nous serion
de rechef notre dit synode, le treizième.
accoutumé, mais nous avons trouvé bor
vant les visites de notre diocèse que nous
dès l'année passée, afin qu'ayant acquis p
de l'état où il est et des maux auxquels
nous puissions plus utilement, à la tenue
faire des statuts synodaux qui soient invi
à l'avancement de la gloire de Dieu, et a
rituel de tous nos diocésains. Et en atter
fassions savoir notre intention, laquell
vous attendiez touchant le temps auque
faire venir en assemblée en ce lieu, nou
tout notre pouvoir que vous ayez, comm
teurs, à veiller soigneusement sur vos
quels Notre-Seigneur J.-C. a bien
précieux sang; et que vous vous com

'ent publiées plus tard par les soins du
Luçon, J. de Flavigny (2), sont de la main
:u. A ce titre, elles méritent d'être briève-
'autant plus qu'elles sont fort peu con-

: tout d'abord le but de ces ordonnances :
notre pouvoir régler et policer notre dit
[ue faire se peut pour la gloire de Dieu
:ous, et obvier aux désordres qui s'y se-
ssés quant à la discipline ecclésiastique,
publier les ordonnances qui s'en suivent,
irons être inviolablement gardées sous
·après. »
prêtres de son diocèse « de s'adonner
iété et à la vertu, de fuir l'oisiveté, et

fonds français, n° 22884, f° 56.
etit livre intitulé : *Briève et facile instruction pour*
vigny. Fontenay, 1613, in-12, 78 feuillets.

raitrait trop volumineux, l
concile, qui est plus portatif.

Sous peine de suspension a
prêtres de remplir des emploi
comparaître devant des juge
vront être célébrées dans la
modes pour le peuple. Les tave
fermés pendant la durée des offi
à communier le premier dima
moins aux quatre grandes fêtes
tous les dimanches une leçon
avec le peuple l'oraison domini
et les dix commandements en la
les fidèles puissent les apprend

Les fiançailles se célébreron
et aux portes des églises, afin
dans ces sortes de cérémonie
trois dimanches différents les
aux évêques la connaissance d

lébration des sacrements. Ils devront
à subir un examen par-devant leur

fidèles qui savent lire de s'instruire
l'étude du catéchisme. Parmi les
aux âmes, il indique la *Méthode de*
les pécheurs du Père de Grenade.
s publications concernant les affaires
s qu'à l'issue de la grand'messe, et à
Enfin, pour graver dans l'esprit des
donnances, Richelieu veut qu'on les
mois à la place du prône.
escriptions nous ont paru intéressan-
vue historique, parce qu'elles révèlent
on sous l'épiscopat de Richelieu. On
abus qu'il fallait abolir, tels que le
es et subalternes, les amusements et
res. On peut même reconnaître, dans

« Monsieur, j'ai vu la lettre (
les différends qui sont entre le :
Je ne puis que je ne les blâ
manient les affaires de ma
les uns avec les autres...
grands-vicaires, et comme tel:
tres desseins que de faire pas
tentement, ce qui se fera, pou
de Dieu. Il semble par votre
mauvaise humeur, lorsque vo
moi, j'aime tant mes amis,
que leurs bonnes humeurs, et
devraient point faire paraître
vous a piqué, vous deviez l:
faire sentir l'aiguillon à ceux (
Dieu, jusqu'ici garantis de pi
me gouverner, et sais davar
sous moi se doivent gouver

ınd vous m'écrivîtes, mais
›n style conforme au vôtre
je vous assure que l'affec-
›rtée ne diminuera jamais,
eż vouloir vivre avec moi
le vous. J'ai recherché les
ıa bonne volonté; je crois
ir reçu des témoignages,
, si c'était à recommencer,
› moyen de faire paraître
›us fût utile. Vous le devez
e je suis

ınné à vous servir,

ıRMAND,

ıuçon (1). »

Parlement, l'enregistrement, la
construire, et vingt autres for
rager le zèle le plus ardent et l

Mais Richelieu, avec la viv
pas homme à reculer devant les
s'entendre avec ceux de ses prêt
lui être le plus utile. Avant d'en
importance si capitale, il était s
de conseils, et de s'assurer des
compris que les vœux du cler
dessein, il demanda aux syndics
bâtir un séminaire. Cette autor
avril 1612 (2). Mais comme l'œu

(1) Le cardinal Charles de Lorraine, arch.
actif au concile de Trente et qui avait fai
ment des séminaires, fonda, à son retour à
France ait été dotée, 1567. Mais il tomba en
(Cauly, *Hist. du collège des Bons-Enfants,*

(2) Sur la fondation du séminaire de Luç
collect. D. Fonteneau, Bib. nat., fonds lat.

2, il acheta de ses propres deniers une
; de l'église, et y installa les premiers
ents. Conformément aux lettres du Roi,
rganisation et la direction de la maison.
;sard, docteur en théologie et curé de
supérieur. D'autres prêtres, également
; du diocèse, enseignèrent la théologie
:ale, le droit canon et l'histoire sainte ;
hargé d'expliquer les cas de conscience.
nt ne marcha pas aussi bien que l'ardent
:é. Quand il s'agit de répartir la taxe de

les idées de tolérance contenues dans ces lettres paten-
a pas de séminaire dans votre diocèse, que nous sommes
plusieurs habitants d'iceluy, par défaut de bonnes in-
; de la religion catholique, apostolique et romaine, et
réduire et *remettre au giron d'icelle, par bonnes et*
:tes autres voies douces el gracieuses, de notre propre
que vous ayez à rassembler les personnes ecclésiastiques
EAU, *Papiers d'Aquitaine*, t. XIV, p. 189, Bib. nat.,
)
ch., t. I, p. 70.

ranties de stabilité et les traditi
le succès d'une telle œuvre, co
tion de son séminaire (1616) (

La congrégation de l'Oratoir
cinq ans. Elle avait été fondé
15 novembre 1611. Il n'avait
était déjà célèbre par ses prédi
troverse, et surtout par le rôle
conférence de Fontainebleau,
cardinal du Perron.

Les Oratoriens avaient pour
cation du clergé. Ils n'avaient n
clôture, ni règles monastiques.
et la piété étaient leurs seuls mo
quaient à remplir, avec toute l

(1) D. Fonteneau, *Papiers d'Aquitaine*, t. X
n° 13389, f° 85.

torité est dans la douceur, et le respect
e secours de la crainte. La charité qui
ɔpère un si grand miracle, et sans autre
e, elle sait, non seulement captiver, mais
ı volonté propre. »
:e Richelieu avec le père de Bérulle da-
Le père de Bérulle, dit-il, dans ses mé-
ɔas plutôt institué son ordre des pères de
'êque de Luçon, qui lors arrivait nouvel-
:hé, apprenant que cet institut avait pour
s évêques en l'instruction des pauvres
ient état d'aller catéchiser dans les pa-
s, prit connaissance dudit sieur de Bé-
d'établir sa compagnie en sondit évêché,
ɜconde maison qu'ils possédèrent en ce

nme dans une lettre de juin 1612, adres-

31, année 1629.

taxe des bénéfices, le canonicat et
la cathédrale et la cure de Saint-
s'engagaient à nourrir et à habil
fants ou jeunes gens, nés dans ledi
et destinés au saint état du sacerc
par les mêmes pères ». Ils étaient
la disposition de l'évêque deux ec
chiser le peuple et l'instruire dans
Enfin, le chanoine Froissard devai
demnité, une rente viagère de 300 l

Ce contrat porte la date du 14 déce
pas oublier qu'à cette époque Richel
la Reine et à la veille d'entrer au con

(1) Avenel, *Lettres de Richelieu*, t. I, p. 84.
(2) Père Ingold, *Arch. de l'évêché de Luçon*, p. 77.
(3) Dans ses ordonnances synodales publiées par Jacq
vicaire, Richelieu avait recommandé aux curés de dem
difficultés touchant le dogme ou la morale, aux prédicate
pour l'Avent et le Carême.

raordinaire au diocèse, que les secondes
étaient moins favorables aux bénéficiers, et
dû être consultés pour le règlement d'une
nportance.
ralysa tout. En l'absence de l'évêque qui
llement à la cour et qui ne faisait plus
on dans son diocèse, les chanoines et les
énéfices se sentirent plus de hardiesse pour
la taxe convenue. De leur côté, les Orato-
nt plus les subsides promis, diminuèrent le
esseurs du séminaire. Sur les instances de
avait que sa maison périclitait, le père de
çon. Il désigna un supérieur et un prédica-
que le lui avait demandé ; mais il ne réussit
résistance des chanoines. Les Oratoriens se
eu à peu. En 1625, il ne restait plus qu'un
père Le Gentilhomme, qui, en retour de sa
orale, apprenait à lire et à écrire à quel-

de capucins à Luçon et aux Sa
jouissaient à cette époque d
comme prédicateurs et comme fi
été ouvertement protégés par H
suspects que les Jésuites et pro
tanée de leurs rivaux, ils avaie
une influence prépondérante. l
leur magnifique couvent de la ru
et les seigneurs de la cour leur
chaient leur direction et leurs c
Cette prospérité était d'ail

(1) Le trait suivant, emprunté à Batterel
occupa constamment de l'éducation et de l'
Richelieu, réfléchissant en ses derniers jour
rapport au but qu'il se proposait de re
quoique un peu tard, de mettre entre les
3.000 écus pour aider à faire l'ouverture
celles de nos maisons où cet établissement
et bien résolu d'assurer ensuite le fonds, po
progrès... Mais la mort du Cardinal, au moi
avoir eu le temps d'assigner les fonds proje
desseins. » (Père Ingold, *Archives de l'év*

concours à un double point de vue. Il les
ts missionnaires pour évangéliser les popu-
agnes ; et de plus il avait le dessein de
hospice où ils soigneraient les nombreuses
aient les émanations pestilentielles des

voir se réaliser ces projets charitables qui
utement de sa sollicitude pastorale. A
ès son installation (février 1609), il fit des
e commissaire des capucins de Fontenay
l'envoyer quelques-uns de ses religieux à
osition ayant été bien accueillie, l'évêque
exprimer ses remercîments et sa satisfac-

ai reçu une extrême joie d'apprendre

ard. de Sourdis, p. 91. — A Saint-Maixent, leur charité
erveilles. Beaucoup de huguenots, abandonnés de leurs
rtis en recevant les soins de ces religieux. (MAURICE DE
table, p. 397.)

sur l'emplacement du couvei
fonder. Cette cérémonie se fit
inaccoutumée, dont le souveni
laire de l'ordre (2). Les fidèles
accoururent en foule et prirent p
heures et aux processions pre
les religieux dans chacune d
érigée en présence de l'évêque
de possession une fois accomp
ses démarches, ni ses sollicita
d'argent, pour hâter la constru
pice dont il voulait doter sa vil

Le conseiller d'Etat, Claude
de la Reine les lettres patent
fondation. Le 26 mars 1613, i

(1) Avenel, *Lettres de Richelieu*, t. Ier,
(2) *Bullarium capucinorum*, t. V, p. 1(

viserons au surplus avec M. de Beau-
rands moyens aux Sables-d'Olonne. Car
éfier que nous puissions être gratifiés de
grandes dépenses qu'elle est contrainte
e conserver la paix et la tranquillité

, 21 avril 1613, Claude de Vic rendait
le ses pourparlers avec les ministres.
e proposer à la Reine votre saint désir
des bons pères capucins aux Sables-
s conférer avec les trois principaux
, desquels elle prend l'avis en toutes
lesquels louèrent comme ils devaient
'autant plus que je leur représentai
ère, l'état auquel vous l'avez trouvé,
u, il s'est amélioré par votre travail,
mais ils m'ont fait voir l'instance

gères. **France, t. 769, f° 4.**

.enir gain de cause. Secondé p
était en rapports d'amitié depui
des capucins pour la province
faire donner les lettres patente
deux couvents. D'après le Bu
Sables-d'Olonne fut inauguré
en 1619.

Les capucins furent pour R
pleins de zèle. Leurs prédicati
vent triviales, mais toujours apo
bien dans toutes les paroisses
ticulièrement utiles aux protesta
d'octobre, dit le *Mercure franç*
la mission du Poitou, par leurs
plus grande partie des religion
et plusieurs de ceux de Fontena

(1) *Archives de la famille de Richelieu*, t
(2) Année 1622, t. VIII, p. 491.

ɔutation d'orateur : il tenait à
François de Sales, de Camus
ɔn temps, il aimait à prêcher
isitait et où il administrait le
l ne nous reste malheureuse-
cations. Elles devaient être
gnée et moins brillante que
ıcés à la cour ; mais nous
igences et les faiblesses de
on, devaient être largement
ouffle apostolique qui l'ani-
iques.

rsaire Pierre de la Vallade, ministre
ient demandé pour ministre en 1603,
fut adressé par Ange de Raconis,
bliée sous le nom de *Pourparler*
ade fit une réponse au catéchisme
pître des ministres de Charenton
La Rochelle, 1619.)
tis habebat... ut eruditos pastores
ros per rura rusticos spiritualibus
DE PURE, *Vita em. card. Richelii*,

baux seraient décisifs pour not
maximes de Richelieu dans le
hommes ; on y surprendrait s
On verrait le futur homme d'
cultés de sa charge et usant d
esprit et de toute la vigueur de
ter les lois de l'Église, pour
plus divers, pour imposer sa p
les différends et surtout ramen
aux habitudes régulières et chr
luttes civiles leur avaient fait p

Mais à défaut de ce docume
lettre de Richelieu annonçar
verra combien il était préoccu
son diocèse.

« Armand-Jean du Plessi
évêque et baron de Luçon, à r

ıes mois après notre arrivée en ce lieu,
ites de cestuy notre diocèse ; lesquelles
ıivant l'exemple des saints et bienheu-
désir des sacrés conciles de l'Église,
ement aux évêques de s'acquitter de
le l'un des plus importants de leur
ıgé que pour rendre notre travail plus
fruit au salut et édification des âmes, il
ıs exhorter, comme de fait nous vous
os chères et bien-aimées ouailles, de
ères ardentes que vous ferez à Dieu,
envers le prochain, pour attirer sur
âces, qui seules peuvent rendre nos
ıbles au bien de vos consciences. Et
ons été dûment informés qu'il y en a
a tentation de l'esprit malin a eu tant
retenir de déclarer à leurs confesseurs
commis il y a plusieurs années, nous
lu avertir, par le grand et ardent

nôtre, nul ne peut négliger sa
sachiez mieux le temps auquel
à ce que nous désirons de vo
vous avertissons que nous vou
présent mandement soit lu et
les églises paroissiales et co
d'icelles. »

« Donné à Luçon le jour d'avril

D'ailleurs rien ne prouve mieux
qu'apporta Richelieu dans l'accompli
que la manière dont il nommait aux
rément la plus lourde et en même te
ses responsabilités. On sait en effet qu
ne disposait pas seul des bénéfices de
le Roi, le chapitre partageaient avec
existait même beaucoup de laïques,

(1) Bibliothèque nationale, fonds français, n° 22884,

n'avaient pas le courage apostolique de

.

se brouiller avec personne, sut très habi-
s intérêts religieux de son diocèse avec
qu'il devait aux grandes familles qui
présentation. Ainsi, il écrivait à Mme de
pos d'une nomination à un bénéfice pour
avait le droit de proposer un candidat :
mé André s'étant présenté, je prends la
ertir de son incapacité, et vous supplier,
que je vous dois, d'avoir pour agréable
arge, je le refuse pour conduire un trou-
-Christ, comme est celui des âmes qu'il a
ng. S'il vous plaisait révoquer la présen-
et trouver bon que cette cure fût mise au
nt celles qui sont purement en ma colla-
e action digne de vous et rendriez un
lui que vous servez si religieusement,

bénéfice à quelqu'un qui en
vous avez la volonté d'en pourv
de sa capacité si vous en faite
l'en pourvoir sur votre prése
ment en cette occasion, mais e
l'estime que je fais de votre ve

Grâce à ce mélange de com
fermeté, Richelieu sut éviter tc
que des nominations conform
sans doute, il se relâchera de ce
fices ecclésiastiques comme
les distribuant à ses créatures
compte de leurs vertus et de l
nous oblige à reconnaître que t

(1) AVENEL, *Lettres de Richelieu*, t. Ier,
(2) *Idem...*, t. Ier, p. 30.

cèse (1). Obligé de vivre avec eux,
bileté de résister à tous leurs emp
torts de son côté. Il fit tout ce qu
et son zèle pour les ramener au ca
traita jamais en ennemis. Il se
égard avec une mansuétude et
conciliation qui font le plus gran
vues et à sa sagacité politique.

Certes, il peut paraître difficile e
du vainqueur de la Rochelle le c
conscience. On se figure volontie
ses fonctions d'évêque et à son
battre toute religion opposée au
culier la religion protestante ; au
qu'il poursuivit avec un acharner

(1) Sous Louis XIV ils avaient 20 temple
Etat du Poitou, p. 88.

ıoduite, et en la comparant avec les
porains. Or, comment, au début du
ait-on la tolérance religieuse ? « Le
le monde entier, dit M. d'Avenel,
Tout autour de nous, dans les États
foi du plus grand nombre proscri-
les opinions dissidentes. Les ca-
t à Genève par *souffrance*, mais n'a-
s'y marier. L'exercice de la religion
dans toute l'étendue de la Hollande.
la paix d'Augsbourg, tout membre
pouvait déclarer unique, sur son
qu'il professait et interdire l'exercice
union rivale. Il n'y manquait pas;
ues de Bohême contraignaient leurs
ésse, et, s'il faut en croire Schiller,
cet usage les y faisaient aller de
es Luthériens, là où ils étaient les
non seulement les catholiques,

testants de ne pas les inquiéter p
accordait même l'admissibilité a
taires. Mais le libre exercice de
que dans les lieux où il existait au
deux localités par bailliage ou sé
les places de sûreté qui leur étaie
rien à voir avec la liberté de consc
une concession exagérée et très
pensée de Henri IV, ne devait ê
de Nantes, pris dans son ensem
d'union et de paix inspirée par l
considérants de cet édit ne consa
le principe de la liberté. Du rest
l'opposition du Parlement pour s
n'étaient pas encore mûrs pour

Pourtant, à la mort de Henri I

(1) D'Avenel, *Richelieu et la monarchie a*

›as besoin d'être confirmé, néanmoins,
ts soient assurés de notre bienveillance,
›us faire connaître davantage notre in-
› garder inviolablement ledit édit pour
ous nos sujets. »
t un désaveu formel des mesures vio-
on avait enfin compris la nécessité, et
de la tolérance. Ce n'était pas encore
ıce telle que nous l'entendons de nos
re que les intéressés eux-mêmes ne la
leur suffisait de n'être pas inquiétés et
leur culte comme bon leur semblait.
'emier qui se soit nettement prononcé
;ieuse. Ses déclarations sur cette grave
ombreuses que décisives.
d'abord de connaître son jugement
ıy. Parlant de la reine Marguerite de
›n 1615, il dit dans ses Mémoires :
›laient apporter une réjouissance pu-

Le développement est un
caractéristique ; on y voit que
Barthélemy comme un crime,
sur l'ambition des princes Lor

Dans une autre partie de se
une émotion profonde, les scè
duisirent, lorsque les Maures
France (1609), et il ne craint
d'Espagne « le plus barbare co
les siècles fasse mention (2) ».

Dans son admirable instruct
digea en 1616, dès son arrivé
trouve la confidence des idées
pendant son épiscopat, il fait c
a maintenue toute sa vie : « Au
qui lient les princes, et autres
âmes, qui nous obligent pour n

(1) Richelieu, *Mémoires*, t. Ier, p. 248.
(2) Id., *Mémoires*, t. VII, p. 34.

da sans hésiter la liberté de conscience et
, et mérita d'être appelé, par certains ca-
geants, *le Pape des Huguenots*.
ssession de son siège, l'évêque de Luçon
des plus pacifiques intentions à l'égard
Dans sa harangue d'arrivée, il avait dit
sais qu'en cette compagnie, il y en a qui
vec nous quant à la croyance ; je souhaite
nous soyons tous unis d'affection. Je ferai
ra possible pour vous convier à avoir ce
sera utile aussi bien qu'à nous, et agréable
s devons tous complaire (2). »
oles conciliantes, il s'éleva plusieurs dé-
ue et les protestants de Luçon. Ceux-ci
ir temple à une distance de la cathédrale
ait trop rapprochée. Les travaux étaient

Richelieu, t. Ier, p. 225.
h., t. 1er, p. 15.

tants. Ils se plaignent d'être
C'est à tort, disent-ils, que l
pas salué quand il passait en p
De plus, il a privé un bon vieil
sa terre de Luçon pour aucune
ligion réformée. Enfin, il a re
qui l'avaient déjà été en l'églis
ajoute « qu'ils sont résolus de
les incommoder (1) ». Nous igi
à ces différents griefs. Il est p
plaignants à montrer une humeu
ter les propositions de l'évêque
700 livres qu'il leur offrait, ils
prêche dans un autre endroit où i
ni provoquer les catholiques (2).

(1) La Fontenelle de Vaudoré, *Hist. du*
t. Ier, p. 367.
(2) Lièvre, *Hist. du Protestantisme dans*

ı grand nombre. Ils ont néanmoins
'y conserver en la liberté et l'exercice
ɔçoivent tous les jours quelques ou-
s, les gouverneurs desdites villes
aux violences des ministres et du
ɔvêchés qu'il y a audit pays, celui de
.r ceux de la religion, et l'église leur

les abbayes sont possédées par M. de
ɔnt possédées par gentilshommes et
ɜ que huguenots, et y a tels, comme
r de la Forge-Nocey, qui en tiennent
t desservir tellement quellement par
omestiques, et qui leur servent jus-
tions.
a religion prétendue réformée con-
'aller au prêche, la plupart à coups
ıodérés empêchent qu'ils n'aient ni
, ni leurs fermes, ni celles des habi-

dant que leurs biens fussent c
ces ruines. C'était, en effet, le
nombre des actes de représail
vendications de ce genre n'aura
temps après la guerre ; mais ell
où les auteurs de ces dégâts ét
chaient les occasions d'en com

Les protestants prétendaier
taines taxes, telles que le droi
tuaient en partie la dotation d
lieu n'était pas homme à n
clergé. Il fit appel au Roi, et
18 avril 1609, contraignit les
dîmes que les catholiques (2).

Néanmoins, tous ces démêlé

(1) Lièvre, *Hist. du Protestantisme dar*
(2) La Fontenelle de Vaudoré. *Hist. d*
t. Ier, p. 367.

[illegible] plus de mérite et qui ne [illegible]
ouloir du bien (1). »

mieux combien les passions religieuses
es, après dix années de paix officielle,
qui se passa à Boufféré, et dont le récit
ve dans les *Papiers d'Aquitaine*. Mathieu
le la Buffetière, gentilhomme protestant,
nai 1613. Le clergé de la paroisse de
ıverti que les réformés du pays avaient
r ce seigneur dans l'église. Dans cettepré-
rent fermées avec soin. Mais, le 25, une
e protestants, accompagnant la dépouille
eligionnaire, se présentèrent aux portes
ouvant fermées, ils les enfoncèrent à
enterrèrent le seigneur de la Buffetière
en vain que le clergé et les catholiques
à cette violation. Les huguenots ne se
voir terminé la cérémonie et après avoir
Richelieu ne pouvait pas tolérer un pa-

chelieu, t. Ier, p. 52.

ceux qui n'ont point de droits et
notre service en plusieurs cures
ment la jouissance, mais l'usage
de telle conséquence que, s'il v
outre le signalé service que vous
en aurons une obligation indicibl

Les protestants, en effet, ne se
de violer l'Édit de Nantes. Au
avantages obtenus de Henri IV,
conscience, la liberté du culte da
de villes, 150 places de sûreté,
emplois, des chambres mi-partie
gués à la cour, ils cherchaient à
leurs privilèges. Ainsi, à l'asse
avaient demandé le rétablissemen
qui avaient été supprimés par l'

(1) D. Fonteneau. *Papiers d'Aquitaine*, t.
19389, f° 82. — Par un édit du 8 nov. 1656
gentilhomme protestant qui avait été enterré
vasse. (*Pap. d'Aquit.*, t. XIV, f° 815.— (2) A

ts, dit M. le duc d'Aumale, justifiait
à compenser ce qu'il y avait de précaire
comme société religieuse ; mais beaucoup
rivés d'organes pour exprimer leurs do-
ent comme une sorte d'offense le droit
aux Français de l'autre communion, et la
our plus marquée des réformés à devenir
t alarmait les esprits éclairés ; aussi les
ires à l'assemblée de Saumur causèrent-
yaume une certaine effervescence (2). »
ans notre sujet de raconter en détail les
mblée. Nous voulons seulement indiquer
u'éprouva Richelieu en assistant de si
ntrigues, à ces délibérations séditieuses
avec l'attention d'un futur homme d'État.
réunit le 14 mai 1611. Dès le début, il se
ndes divisions (3). A l'exception de Du-
ui demandait le maintien des édits et leur

ssemblées politiques, p. 226.
des Princes de Condé, t. III, p. 15.
ssemblées polit., p. 229.

Chamier et pour scribe Desbord
séditieux qui fussent en France
pendant tout le cours de l'asseml
prêcher feu et sang et celui-ci poı
lui fut possible à des résolutions ε

La régente avait envoyé à Sau
Boissise et Bullion. Ils ne réussi
raison. Ils demandèrent aux prote
députés chargés de défendre le pa
se séparer. Mais l'assemblée se c
désigna cinq de ses membres pour
cahiers de doléances. La Reine ré
à leurs plaintes quand ils auraient
qu'ils se seraient dissous. Une sec
voyée, mais sans plus de succès.
marque Richelieu, les cahiers étaie

(1) Richelieu, *Mémoires*, t. XXI *bis*., p. 105.

. Ce n'était pas aux réformés à donner
lre l'Édit de Nantes (2). »
Saumur n'eut pas d'autre résultat que
s esprits. « Les députés, dit Richelieu,
n tel mal de cœur qu'ils résolurent en-
éputé de ceux qui étaient à leur dévo-
province et y ferait trouver mauvais,
possible, le procédé du parti contraire
afin qu'on renouât une assemblée ou
e moyen des cercles qu'ils avaient in-
veau moyen pour troubler le repos de
her en eau trouble (3). »
rement la conduite du ministre Cha-
e au chancelier que si on n'accordait
ı permission qu'ils demandaient, ils
dre. « Le chancelier, dit Richelieu,

XI *bis*, p. 105.
rance, t. XI, p. 30.
XI *bis*, p. 107.

le contact journalier des réform
menées, de leurs prétentions et

La rébellion du duc de Rohar
fournit, peu de temps après, à l'a
de montrer son zèle pour la relig
gneur, que son rôle à l'assembl
fort suspect, aurait voulu être
d'Angély, dont il était le gouvern
mis dans la place un lieutenant, M
très dévoué. Les deux adversa
pendant huit mois, l'un cherchai
tenant royal, l'autre faisant bonn
les intrigues du gouverneur. Su
deux furent mandés à la cour. Il
Mais, quelques jours après, le du
que son frère, le duc de Soubise,

(1) RICHELIEU, *Mémoires*, t. XXI *bis*, p. 10

ıcmines, de Vic et de Saint-Germain-le-
t la soumission du duc de Rohan. Mais
ı échange : 1° la suppression officielle des
formée, les trouvant injurieux pour la re-
; 2° la tolérance des conseils provinciaux.
t un grave échec pour l'amour-propre et
Marie de Médicis.

t cette affaire avec une attention toute par-
sur les lieux ; il pouvait donc juger de l'état
connaissance de cause. D'autre part, la
rgé de l'avertir de ce qui se passerait dans
on devine que cette première marque de
i faisait entrevoir la possibilité de jouer un
faires publiques, ne pouvait qu'exciter son
ıce.

ırs 1612, il écrivait à Phélypeaux de Pont-
ıe les protestants du Poitou n'étaient pas

seigneur de Pontchartrain, était exclusivement chargé des
prit une part considérable aux conférences de Loudun.

la Reine. — Richelieu en aurait
où Duplessis-Mornay s'est mor
pansif qu'à l'ordinaire ; mais, e
faire apprécier ses confidences,
de vive voix lorsqu'il aura l'hon
dant, à moins que la Reine ne l
renseignements. Ce qui domine
c'est le désir manifeste d'attirer
sa personne. On sent qu'il en a
mettre en lumière son dévouer
services qu'il pourrait rendre, si
à son concours.

Dans son discours aux États
trouva l'occasion de dire nettem
à tenir envers les protestants. Il
tinction entre les protestants rel
quilles. Il demanda les répress

(1) AVENEL, *Lettres de Richelieu*, t. Ier,

ıvons dit, il appela dans son diocèse
ıucins et les chargea de donner des
:s paroisses. Nous l'avons vu, les
: ces saints religieux eurent les résul-
ı. Beaucoup de réformés se conver-
lit chaque jour du terrain dans le

on concours personnel dans cette
. Quand il fut renversé du pouvoir
:ontre les protestants un ouvrage de
ui eut le plus grand retentissement.
ı loin l'occasion de parler en détail
l'évêque de Luçon réfutait la lettre
:s ministres de Charenton, et d'en
ogique et littéraire. Nous voulons
comme un témoignage indéniable
:e, les graves et solennelles paroles
ı dans son épître dédicatoire :
ı plus grande modération qu'il me

force, je lui dirai que les voies
que j'estime les plus convenable
l'erreur : l'expérience nous fais
aux maladies les remèdes violen
davantage (1). »

On s'est donc étrangement tro
à Richelieu d'avoir rempli
l'adresse des protestants. Il su
quente, que nous venons de cit
de ses sentiments de charité et c
à leur égard. Sans doute, il c
l'ardeur et la vivacité d'expressi
la conviction de défendre la
l'hérésie, il garde les plus grands
tiques. Sa discussion est parfois

(1) RICHELIEU, *Les principaux points de la*
adressé au Roi par les quatre ministres de C

ous demande en votre conscience si tous essent votre créance nous traitent ainsi en vous demande pas si les nôtres reçoivent sont élevés aux charges, c'est trop : je ıder si on leur donne la liberté de pro- ı, non ouvertement, mais en cachette, · vie ? Après avoir bien pensé à la ques- is, vous ne me pouvez répondre autre ls reçoivent quelque grâce en tels états, re que nous estimons le plus. Aussi, vos -ils qu'il faut bannir et punir les héré- ·té de conscience est diabolique ; ce qui isez partout où vous êtes les maîtres (2).»

ıier, il mérite certes d'être estimé comme un des plus sont imbus de ces nouvelles erreurs; et si, outre sa quelque chose en lui, il me semble que ce doit être un tres appelleraient peut être indiscret. Je ne le dis pas ıté de Leurs Majestés étant que nous vivions tous en is très marri. Je voudrais plutôt le servir, mais non ;ience et de la vérité. »

de la foi catholique, p. 24.

fut évêque de Luçon, il fit les a
les plus conciliantes aux protes
travaillant avec un zèle admira
mener au catholicisme (1). Lo
repousa leurs prétentions et ré
mais il ne porta jamais atteinte

Quand, plus tard, devenu m
guerre aux huguenots et qu'
chelle, il restait encore fidèle
poursuivait non pas des hérétic
était impitoyable dans la répres
sauvegarder deux choses qui
l'autorité du Roi et l'unité de l

(1) On sait par la correspondance de Rich
des libéralités dans toutes les provinces du
gion et pour la conversion des hérétiques
travailla à l'instruction du duc de la Trém
jours de discussion, « parce que, dit son
cœurs aussi bien que les villes. » — 1
Paris, 1882, t. XI, p. 234.

:iosité réclame quelque chose de plus
: officielle et publique. Nous voudrions
: intime, étudier ses pensées secrètes,
ations, ses désirs ambitieux, et recons-
e le détail de cette existence obscure
nena pendant huit ans au fond de son
uelle il trempa son caractère, se forma
ɔuverner les hommes et mûrit les grands
réaliser dans la suite.
te vie intime et faire cette étude psy-
ourrait jeter un jour si nouveau
de Richelieu, nous n'avons guère
ɪrmations, sa correspondance. Il faut
:t la meilleure. Les grands hommes ne
ue par leurs lettres ; c'est là qu'ils se
t, sans masque et sans artifice. Grâce
ɪus le feu de l'action, nous surprenons
ɔrojets, les mobiles cachés qui les ont

de direction pour la conscience
tieuses destinées à un diplomat
ne trouve aucun apprêt et où l'o
de sincérité, nous donnent une
et plus vraie de l'homme ; elles
aspects qui étonnent parfois,
charme ; et peut-être quelques n
de physionomie encore inaperç
blance de cette étrange figure
historiens par sa mobilité et so

Ce qui frappe tout d'abord
Richelieu, ce sont ses efforts po
18.000 livres que lui rapportai
revenu bien modeste pour un c
était sans patrimoine, qui avait

(1) Avenel, *Introduct.*, p. 100.
(2) Pouillé général de l'archevêché de Bo
p. 1.

roître ses ressources, non pas par cupi-
ire honneur à son rang d'évêque et à la
son (2).

r confidente de ses embarras une cer-
ges, qui habitait Paris et qui était pour
: dévouée. Le jeune évêque s'adressait à
nère, et les lettres qu'il lui écrivit for-
la partie la plus curieuse et la plus pi-
correspondance.

chelieu, t. I, p. 28.

doute de ses propres débuts lorsque, dans son Testa-
t cette page si curieuse : « Il arrive souvent qu'un
les qualités que lui donnent les canons, et que
n lui peut désirer, mais pauvre par sa naissance,
is ans dans l'impuissance de faire sa charge, tant
auquel les concordats l'ont obligé, qui emporte souvent
venu, qu'à cause que ce nouveau droit lui en soustrait
on joint à ces deux dépenses celle qu'il faut qu'il fasse
dont il a besoin, et se meubler selon sa dignité, il se
ans se passent avant qu'il puisse rien tirer pour sa
beaucoup ne vont pas à leur évêché, s'excusant sur la
énage (résidence) qu'ils sont contraints d'y faire, et se
ls doivent avoir pour paître leur troupeau, aussi bien par
is de charité, que par leurs paroles. » *Test*, t. Ier, p. 138.

que vous en dire encore, car tous
beaux comme vous savez. Je ne
tion ici, je vous assure. Je suis ex
n'ai aucun lieu où je puisse fa
fumée; vous jugez bien que je
hiver, mais il n'y a remède que
assurer que j'ai le plus vilain
crotté et le plus désagréable; ma
quel est l'évêque. Il n'y a ici auc
ni jardin, ni allée, ni quoi que ce
maison pour prison (2). »

Toute prison qu'elle était, il fa
d'une manière décente, et ce n

(1) AVENEL, *Lettres de Richelieu*, t. Ier, p.
(2) Ce qui prouve que l'évêque n'exagérait
Luçon, c'est ce proverbe en vers macaroniqu

Beati qui habitant urbes,
Exceptis *Luçon*, Séez et Maill
(DUGAST-MATIFEU

« Sans lui, j'étais mal ; mais je n'ai que le
comptes, car quelque compagnie qui
sait fort bien ce qu'il faut faire. » Ce
merveille ; tout le monde est surpris de
'eut-on faire croire à son maître « qu'il
eur dans le pays (1) ».

tre d'hôtel ne suffit pas ; il faut encore
: d'argent. Aussi, Richelieu s'informe-
eront deux douzaines de plats d'argent
omme on les fait ». Il serait ravi que
lui en procurer au prix de trois cents
la rigueur cent autres écus « pour
hose de chétif. Je suis gueux, comme
n que je ne puis faire fort l'opulent ;
e j'aurai plats d'argent, ma noblesse

domestiques de Richelieu, en 1626, il n'est plus
ans doute mort peu de temps après l'arrivée du

je ne sais que faire, n'ayant point
logis étant si chers; si j'en trou
prendrai toutefois, l'incommodit
étant grande, aussi que tous les a
Paris dorénavant, et que, cela éta
mes provisions en temps et lieu. M
il faut que j'avoue que je m'en trou

En attendant il demande ce que
en envoyait de Luçon, il reviendrai
il ne s'approvisionnera de la sorte
profit. Du reste, ce qui le préoccupe
c'est le logement et la grande quant
faudra pour s'y installer. « D'autre c
meur, c'est-à-dire étant un peu *glori*
étant plus à mon aise, paraître davan
plus commodément, ayant un logis à

(1) Avenel, *Lettres de Richelieu*, t. Ier, p. 26.
(2) Id., *ibid.*, p. 55.

;on garda toujours à Mme de Bourges
ınaissance pour tous les bons offices
noignés. Ayant appris en 1612 qu'elle
d'argent, il lui écrivit aussitôt pour lui
J'espère que vous serez bientôt hors de
ɔle votre repos. Je voudrais avoir moyen
ue chose pour vous en tirer, je m'y
ontiers. Et bien que ma bourse ne soit
faut, si est-ce que la vous offrant avec
e vous prierai de disposer de tout ce

plus clairement de cette correspon-
ɔ si intime, c'est l'esprit d'ordre de
ıit dans la gestion de ses affaires la
ıureuse avec laquelle il veillait aux inté-
'ersonne mieux que lui n'a su concilier
grandes choses et le soin minutieux

helieu, t. Ier, p. 56.

été inconnus. Que l'homme d'E
cesse menacée par des intrigues
tracté, dans cette nécessité de
dureté et même une attitude terrib
adversaires, nul ne saurait le conte
le cœur n'était pas aussi complèt
tend Michelet. Dans sa correspo
dans ses lettres de jeunesse, on
ture de cœur. On y découvre une
désir sincère de rendre service, u
traste singulièrement avec les n
prendra plus tard. L'expérience d
le maniement des affaires et l'exe
peront à un degré incroyable s
mais ce sera au détriment du co
bonté, de bienveillance et d'affab
jeunesse, donnaient un charme
nomie.

e faire la faveur de croire qu'il n'y a
souhaite avec plus de passion que de
paraître par quelque agréable service
à une si sainte société (1). »
enveillance et ces offres d'amitié sont
correspondance de Richelieu. « Mon-
n autre gentilhomme, je chéris tant
que je ne saurais laisser passer plus
faire de nouvelles offres de mon af-
ce, et crois que si je suivais mes
's, vous seriez tous les jours impor-
mais je sais que mes discours vous
comme ma personne vous est inutile
ns, j'oserai bien vous assurer qu'en
puisse être, je ne manquerai jamais
ner, vous reconnaissant si obligeant
mettre un crime de lèse-majesté si je
re ces devoirs. Je souhaiterais avec

heu, t. Ier, p. 16.

neuse correspondance est toute rei
mandations ou de sollicitations, e
intérêts qui lui ont été confiés, (
prix et qu'il ne négligera rien pc
ses démarches. Aussi, personne n
ter, ni plus ingénieux à obtenir.
il écrivait aux rapporteurs, aux
juges. Il avait pour maxime « q
tient pas pour éconduit du premi
Avait-il besoin de l'appui d'un gr
fisait pas ; il s'adressait également
à ses enfants, et même à leur gou
quelque influence ; il voulait que
dans ses intérêts et parlât pour l

Il faut reconnaître, d'ailleurs, (
uniquement pour être utile à ses
et qu'il n'y apportait aucune oste

(1) AVENEL, *Lettres de Richelieu*, t. Ier, p. 1

à la charge se gâtent par un long repos
l». Il disait aussi : « Tous les politiques
les peuples étaient trop à leur aise, il
les contenir dans les règles du de-

Luçon, il fut frappé de la misère de
s plus pauvres de France, et ne se
os, qu'il n'eût obtenu pour ses diocé-
fiscales moins rigoureuses.
es pays d'élections (2), les populations
à la merci des traitants ou partisans,
ans pitié. Il n'y avait pour elles aucun
riches banquiers, qui affermaient les

t., t. I, p. 225.
e administratif, l'ancienne France était divisée en
s. Les premiers établissaient eux-mêmes l'assiette
perception; tandis que dans les pays d'élections,
evenus publics étaient répartis par des officiers
saires des partisans qui les avaient affermés.

culier, comme je le fais avec beauc
modérer la charge, laquelle ils o
à leur grande incommodité. Je n
trouverez point ma requête incivil
considérez que votre ville, en co
malheureux bourg n'est rien, paic
fait. » Après cet exposé de la s
d'en venir aux menaces de procè
vous volontairement le soulagen
voies de la justice ne me peuven
que vous veuillez me donner suje

(1) « Tributa et vectigalia egregiâ ac paternâ
ita et contra morem. » Abbé de Pure, *Vita em.*
Le même auteur ajoute qu'à cause des serv
rendus, Richelieu était très aimé de ses diocés
devinxerat animos et corda, ut cuncta ad lil
arbitrium episcopi et pastoris agebantur, vagi
vere patrem qui, temporalibus spiritualia
curaret. » *Op. cit.*, p. 49.

y, contrôleur général des finances, et char-
ui présenter sa requête. On remarquera
espect qui remplissent cette lettre ; elles
jeune évêque une très haute estime pour
nore de sa confiance et pour les fonctions
. « Monsieur, bien que je sache que la
portent le faix des plus grandes charges
doit plutôt mériter par très humbles ser-
par supplications, la connaissance tou-
ontentement que vous prenez à vous em-
lic me met la plume en main pour vous
lement, Monsieur, de vouloir témoigner
é à tout ce pauvre bourg, en une affaire
s représentera particulièrement si vous
»

ries du Lundi, t. VII, art. Richelieu.
Rich., t. Ier, p. 18. Ces lettres étaient adressées à
lu Roi en l'élection de Fontenay. Collection Robuchon.
u Poitou. Notice sur Luçon par le P. Ingold.
Rich., t. Ier, p. 20.

bligeance, s'il s'employait avec tan
ment pour diminuer les charges
sera pas surpris qu'il ait été bon p
tous les membres de sa famille ur
absolu dévouement.

Sur ce point encore, on s'est mé
de reprocher à l'évêque de Luçon
à l'endroit de sa mère, de ses frè
Nous espérons faire bonne justice
reste n'a d'autre fondement que
famille dans la correspondance c
M. Avenel.

Nous reconnaissons, en effet,
ne contient qu'une seule lettre
Mme du Pont-Courlay, et qu'on
d'autres lettres adressées soit à
autre membre de sa famille. Ma

(1) MARTINEAU, *Le card. de Richelieu*, p. 158

urs autres de ses parents. On s'envoyait
porteurs ou des messagers qui étaient
issions verbales, et transmettaient les nou-
de détails qu'on n'aurait pu le faire par
la distance était assez rapprochée entre
ieu et, par conséquent, l'évêque pouvait
ficultés rendre de fréquentes visites à sa
la Meilleraye qu'habitait son oncle, et le
ay, qui était sa résidence de prédilection,
étapes où il pouvait se reposer des fati-
On comprend donc que les occasions de
ant plus nombreuses, celles de lui écrire
équentes.
n'est pas impossible de déterminer avec
sion les rapports affectueux qu'entretenait
siens. A défaut des lettres qu'il a écrites,
rtie de celles qu'il a reçues, et l'on verra
s, dont plusieurs paraissent ici pour la

traites des archives de la famille
prendre tout ce qu'il y avait de dé
filiale dans l'âme du jeune évêqu

« Mon fils, je ne puis assez v
vous avez de moi, ni vous dire l
meurer au monde pour y donner
à ceux que j'y ai mis. Je vous dis
au désespoir, et vous dirai néa
agréable de me retirer chez vou
ma résolution et que je le désire
faites cela de bon cœur. L'on ava
ici, vous eussiez voulu me donn
vous n'eussiez pas été chargé de
ment et de cœur d'adviser leque
commodité, car je vous dis qu
plus est de vous soulager tous au
Je supplie Dieu qu'il vous donne
bientôt en la sienne, et vous e

les troubles et les irrésolutions où je
le-là me tue, et vois bien que je n'aurai
que, vous sachant tous heureux, je serai
lie Dieu que ce bien m'arrive bientôt et
i et au ciel la récompense de la bonne
e témoignez. Je vous écris cette lettre
ce que je dois dire et ce que je dois
ins je vois que tout s'oppose à ma re-
je crois qu'il faudra que j'accepte la
vous me faites en demeurant ici, et cela
ie j'ai de vous causer une telle incom-
encore une fois que cette peine-là m'en
e vous ne le supposez, et supplie Dieu
sainte bénédiction, et vous de m'aimer

le de Richelieu.
e de Richelieu.

chacun son hôte et veulent pren
Je crois bien que la plupart de c
est un Dieu comme font les dia
qu'il ne tardera guère à les punir

En attendant ce châtiment cél
démarches pour épargner à sa
pareilles scènes. Il s'adressa au
de Bouillon, leur demandant de
au château de Richelieu (2); i
de Condé dans ce sens : « Mon
j'ai eue que personnes qui n'on
mais bien une langue et un cœu
Dieu, ne recevraient aucun mal
conseiller à ma mère de ne poin
retenu en la mienne, et, qui pl

(1) *Archives de la famille de Richelieu.*
(2) AVENEL, *Lettres de Rich.*, t. Ier, p. 16

par la fièvre depuis plusieurs mois, il
ıblir auprès de sa mère, et se fit porter
de Richelieu. A son arrivée dans la
rouva sa mère tenant par la main les
rançoise de Richelieu qui venait de
ıu de ce spectacle, embrassa sa mère
ıit et jura de prendre soin de leur édu-
ent il tint parole.
son beau-frère, M. du Pont-Courlay,
ıir. Pendant quelques jours la famille
ère était heureuse et fière de ces réu-
ıient chaque année et qui lui causaient
onde joie. Mais bientôt l'évêque de
séjour de la campagne, fut rappelé à
es de la politique. Ses adieux à sa
bles que de coutume ; il pressentait
définitifs. La marquise de Richelieu

lui imposait.

Son frère aîné, Henri, était la
le Grand Prévôt. Il avait eu de
Henri IV (1). Sous Louis XIII, il
dix-sept seigneurs qui se signala
par le luxe de leurs habits et c
bien vite dévoré sa fortune en l
prunts qu'il contracta achevèren
tion et son patrimoine. Un rich
mais ce ne fut pas pour longtem
Guyot des Charmeaux, lui appo
goût très vif pour les fêtes et les
quis reprit ses anciennes habitu

(1) Le marquis Henri de Richelieu reçut de
était si bien en crédit auprès du Roi qu'il inspir
de Médicis le traita avec la même faveur. Il
privilégiés qui chaque soir restaient auprès d
retirée. (FONTENAY-MAREUIL, *Mémoires*, an
TALLEMANT DES RÉAUX, t. II, p. 1.

(2) « On dit que sa femme, comme un tai
lui ferait une robe : « Faites-la, dit-elle, con
seigneurs. » TALLEMANT, *Historiette de Rich*

mande, il usa de son crédit en faveur de
eux qui se trouvait engagé dans un procès
fit réussir par l'intervention de M. d'Alin-
eur. Nous avons trouvé aux archives des
s une lettre inédite d'Alphonse qui nous
ments de cordialité dont les deux frères
pour l'autre.

à l'évêque combien il était désolé de le
ncapable de faire le voyage de la Grande
nse ajoute : « Un de mes amis m'a fait
ue vous avez faite à la clôture des États.
neur qu'elle vous ait réussi à votre con-
té assuré qu'elle avait été fort agréée d'un
inais que vous me feriez cette faveur que

eu fit profession à la Grande Chartreuse en 1606, et y
ins manifester le désir de rentrer dans le monde. Il
s la Chartreuse du Liget, près de Tours, à la Grande
fut nommé prieur de la Chartreuse voisine d'Avignon.
e cloître pour devenir archevêque d'Aix, il ne fit que
se de son frère. Par goût, il serait resté dans l'humilité
igieuse. — (MICHEL DE PURE, *Vita Alphonsi Ludovici*
1653, in-12.)

Richelieu se montra particuli
sœurs. Il aimait tendrement F
M. du Pont-Courlay. Elle était ti
et d'un naturel très grave et très
rut, en 1616, l'évêque de Luçon
l'aînée devint la célèbre duches
François de Vignerod, fut élevé p
au grade de général des galères d

Sa seconde sœur, Nicole, eut
grande encore dans ses faveurs.
1617 avec le marquis de Brézé.
lant fut encore rehaussé par le
Médicis aux jeunes époux, en co
Luçon ; malheureusement Nicole
ses facultés perdirent peu à peu

(1) *Archives des Affaires Étrangères*. Fran
(2) *Archives de la famille de Richelieu.*

les il s'est trouvé des natures d'élite,
qui ont tendu à la perfection. Mais le
ıner à Dieu et de se sacrifier pour lui
t après les crises politiques et sociales.
les guerres de religion, on vit une foule
et épuisés par les ardeurs de la lutte
res et leur demander de leur servir de
e de la sainteté et de la vertu. Mais les
aient rares au lendemain de la Ligue. Les
manié le mousquet et avaient porté, dans
aris, les plus violentes attaques contre
re son successeur, étaient peu familiers
stique. Habitués à vivre dans les rues et
iques, ils devaient difficilement se plier
constant, à cette vigilance, à cette atten-
onscience, enfin à ces conseils toujours
s que demande la direction des âmes.

qui devint amiral et qui fut tué à bord de son vaisseau,
1646. Il donnait les plus brillantes espérances. — Voir
istoriette de Richelieu, t. II.

lettre suivante qu'il écrivit à u
table traité de spiritualité. «
lettre que vous m'avez écrite q
deux esprits contraires dont l'u
l'autre la douceur ; l'un vous
attire à la terre ; en cette rech
élection de l'un qu'en abandonn

Pour l'aider dans son choix,
deurs de Dieu dans un langage
tion : « Consultez la foi, lui dit-il
est un bien si grand qu'il mér
attente, peine et travail ; que
jour au repos éternel, sans dive
est bien tolérable souffrir ici-b
attente ; que ce même Dieu est
les biens que vous trouverez
vous contentent si fort que vo
parer ; que ce qu'il a daigné
ne manque point en lui ; q

ur s'éviter la peine de chercher les idées
eut méditer. A son avis la méditation
ses : les pensées et les affections. Les
e simples et sans recherche ; les affec-
loivent être vives, fortes et jaillir du

re la méditation le matin et l'examen de
Pour ce second exercice, il faut s'appli-
justice de Dieu et sa bonté. La pensée
nous aidera à corriger nos actions dé-
même impossible de songer à sa bonté,
notre âme le désir de tendre à la per-

érations sont assurément fort justes,
re très pratique. Mais, ainsi que nous
fait trop défaut. On n'y sent pas assez
d'un apôtre qui aime les âmes, et qui

t. Ier, p. 38.

quelques-unes sont assez longues, qu
en deuil. Mais il ne faut y cherche
fonde, ni ces cris du cœur qui jailli
tissante. Pour panser des douleurs,
rations abstraites, métaphysiques,
consolatio ad Marciam de Sénèque.

Ainsi il écrit à un fils qui a perdu
fortes trouvent ordinairement en ell
leurs afflictions, que les plus faibles
par l'adoucissement que le temps
secours d'une consolation emprunté
votre constance n'arrête le cours de
tant que la grâce ne détruit pas tou
bien que vous ne sauriez perdre, sa
d'une douleur extrême, celui que vo
Toutefois, s'il vous plaît, après avo
jeter sur la nécessité de mourir qui

oigner la part que je prends à votre mal ;
› divertissement est le vrai remède des
e de discours pour vous convier, mon
penser plus à cet accident qui vous est
›our vous réjouir du bonheur de cette
regrettez, et non vous affliger de ce que
és pour la posséder en son paradis (2). »
ère dont le fils était malade : « Qui ferait
vie sans traverse se mécompterait bien
nce que l'homme puisse avoir, il doit se
rompe souvent aux choses mêmes aux-
'on est le mieux pourvu ; c'est pourquoi
nstance aux accidents qui arrivent tous
roirait presque lire une traduction de

›as que la piété lui fît défaut. Sans doute

ch., t. Ier, p. 44.
h., t. Ier, p. 47.
ch., t. Ier, p. 34.

Il était très dévot à Notre-Dan
sanctuaire célèbre de Saumur. I
datait du xve siècle ; il y avait
Richelieu y venait souvent en pèl
duisit le Roi et les deux Reines
dont une chapelle avait été const
que Louis XIII vint remercier l
de la Rochelle.

Cependant, malgré l'élévatio
n'était pas exempt de quelque p
vulgaires. Les pressentiments, le
l'occupent. Il ne laisse pas de
l'accomplissement de certaines
tains songes ; il ne s'étonne pas
planètes, des jours heureux ou
mettrait, s'il faut en croire div
la puissance de la magie et l'eff

(1) Avenel, *Lettres de Richelieu*, Intr

superstitieux quand il s'agissait de
mise de bonne heure ; ses historiens
et la cause de ses premières douleurs
l il se livra pendant ses études théo-
ninait presque constamment ; dans
orrespondance il se plaint sans cesse
accablent, lui enlèvent tout repos et
plication (1). Il confesse qu'il a la
monde et « plusieurs le croiront aisé-
isantant, mais peut-être en un autre

e. « Elle réglait toutes les affaires de l'Etat
ogues, et les avis des plus sages politiques
ervations de Fabroni, qui dressait des figures
choses de quelque importance qui regardaient
e, par hazard ou autrement, il réussit en diverses
e du Roi ; en sorte que la Reine déférait à ces
pu faire à de véritables oracles. » BENOIT, *Hist.*
Les observations de Fabroni se faisaient sur la
avait fait construire et qui se voit encore près

08. En 1611, la fièvre le retint plusieurs mois
de Fontevrault. En 1612, nouvelles souffrances
. En somme, la maladie fut la grande épreuve
mais complètement rétablie.

servirai pour me mettre devant les
Je vous remercie aussi de votre bo
fort à propos pour m'aider à me ti
maladie. Vous avez voulu marier
corporels, afin de procurer la santé
rendre à mon corps celle dont il y
destitué. Je désire de bon cœur qu
leur effet en moi. Et, en cette cons
prières, estimant qu'elles auront t
la donne à tous les médicaments d
que son bois et vos prières me r
souhaite être (4). »

(1) AVENEL, *Lettres de Rich.* t. Ier, p. 80.

(2) Ce médecin était de Poitiers et ami de l'évêque de Luçon à partir de 1609; plus tard, i service qu'il finit par devenir son secrétaire int pour frère un avocat de Poitiers, chez qui desce par cette ville.

(3) Le bézoard était un composé de calculs ou attachait des vertus curatives presque miracul faire un présent de prince. Richelieu en reçut u siège de la Rochelle.

(4) AVENEL, *Lettres de Rich.*, t. Ier, p. 99.

qui me tourmente, je promets de fonder
ichelieu une messe qui se célébrera tous
'année, et pour cet effet donnerai à un
ı annuel 36 livres pour les messes qui
actions de grâce (2). »

uve que chez Richelieu les croyances ne
ıx grandes et fondamentales vérités du
s'étendaient jusqu'aux pratiques de dé-
iantes et les plus naïves. Mais le carac-
ıinistre se retrouve même dans ses prières.
que huit jours pour le guérir de ses maux
lai, s'il n'éprouve aucun soulagement, il
e libre de tout engagement. Plus tard il
ent avec les princes de l'Europe. Dans

, le jour même de la mort du Cardinal, on introduisit
tan de bas étage qui fit prendre au malade de la fiente
omba quelques instants après ce singulier remède.
47 et 48.
ichelieu, Introd., p. 99.

ıs le milieu où il a vécu. Il est particuliè-
de savoir quels ont été ses amis au temps
: de rechercher l'action qu'ils ont pu avoir
vie.

jà dit, Richelieu avait à cette époque une
e cœur, une cordialité dans ses relations
accessible au sentiment de l'amitié. Il ne
l'il était dans tout l'épanouissement de sa
es conspirations et les haines politiques
re étouffé en lui les instincts généreux de
il était ambitieux, et il savait sans aucun
pouvait mieux servir ses rêves de gran-
influents. Il est donc intéressant de re-
rrespondance quels sont les personnages
bonnes grâces, qu'il séduisit par son
ièrent plus tard à sa fortune. Relégué,
ıns un modeste évêché de province, il
se lier avec des hommes de valeur; il

ami d'enfance.

Les relations de la famille d
lier étaient fort anciennes. L
l'évêque de Luçon, François d
ment de Paris, avait eu pour p
lier et lui avait laissé son étude
appartenait à une bonne famill
la suite un personnage assez
lents et à sa fortune, mais il
ancien patron. Avant de mou
recommanda instamment ses
grand prévôt avait laissés or
Denis Bouthillier accepta cett
avec un véritable sentiment de r
auquel il devait en partie sa
maison les fils du marquis de
avec une sollicitude toute pater
collège de Navarre ou du collèg
dans la famille de Denis Bo

ɜrrain et de voir si le jeune évêque, qui la solitude de son évêché, avait quelque ;u avec faveur à la cour. Le chanoine s'ac-ouble commission avec le plus grand zèle, gnent quatre lettres qu'il écrivit à Richelieu jour à Paris et qui sont aux Archives des res. Ces lettres, qui furent expédiées à nt de la mort du Roi, donnent les détails nts sur cet événement qui produisit une ɔpression dans tout le royaume.

ui est du 16 mai 1610, présente un récit ainsi dire par un témoin oculaire, du IV. L'abbé de la Cochère fait le tableau pontanée et si profonde qui éclata dans

ie de Marie de Médicis, appendice. Richelieu fut utile à Bouthillier. Claude, l'aîné de ses fils, fut nommé surin-était le père de Chavigny, qui à son tour devint aussi t promu évêque d'Aire en 1623. — Victor, d'abord levé dans la suite sur le siège archiépiscopal de Tours. dévoué à Richelieu, fut placé auprès de la Reine mère commandements. Il eut pour fils l'abbé de Rancé, le appe, dont Richelieu lui-même fut le parrain.

lui dans les termes les plus fl
noine, que comme on parlait
présence des jeunes prélats de
à vous nommer, Monsieur le
fallait point vous mettre parm
plus vieux vous devaient céde
rait montrer l'exemple aux aut
le dit, me l'a rapporté en ces

« Voilà, Monsieur, tout ce
Excusez-moi, s'il vous plaît, s
mauvais termes; car je n'ai p
l'accident qui est advenu » (la
cette réflexion qu'on retrouve
Mémoires de Richelieu : « J'o
jamais pensé qu'une perte co
en mon particulier (1). »

Six jours après, 22 mai, no
Paris. « Je me contenterai de

(1) *Archives des Affaires étrangères.*

est tenu en très haute estime.
les nouvelles politiques. « Les protestants
ɜmuer, mais la Reine a déclaré qu'elle les
n liberté des édits ; de quoi je m'assure
ɔnt, car autrement ils se perdraient. »
par le menu les intrigues de la cour et les
e la Reine. « Quant à ce qui se passe ici,
ı'est pas encore permanent. La Reine a
omte de Soissons le gouvernement de
prince de Conti s'en est fort offensé et
ıt pour avoir le gouvernement du Dau-
donné à M. le comte en faveur de son
ɜine l'a contenté en lui donnant le gou-
nais, Forez et Baujolais. On tient pour
ince de Condé sera dans trois semaines
ıvoie copie de la lettre qu'il a écrite à

ieur, on tient que les obsèques du feu
ɔt. Il y a deux évêques qui feront deux

calmée. « On a eu nouvelles
fort solennellement les obsèqu
Roi. On a fait de même à Lyo
part des évêchés de France on n
où assistera tout le peuple. »

L'abbé de la Cochère, après
tres renseignements sur l'asser
se tenir au mois d'août, sur l
Souvré et du « seigneur Concl
bayes de Marmoutiers et Saint-l
maréchal de la Châtre, qui allait
Clèves, termine par ces mots où
affection et l'ardeur de son dévo
« Je ne puis m'empêcher de vous
Je vous en demande pardon. Je se
je me mettais à vous dire l'extrêm

(1) *Archives des Affaires étrangères*. France, t.

pas à sa réputation, et le second la
st pas des plus heureux à parler en
juérir ensemble la grâce de bien écrire
her. L'un a comparé notre Roi avec
mant pas qu'un seul Roi fût digne d'être
grand prince, compara le commence-
la fin de sa vie avec celle de David, de
as. Ce serait folie de vous en vouloir
j'espère vous faire voir les pièces en-
nt plus agréables que tous les échantil-
ferais voir.

toutes les églises de cette ville trois ser-
s consécutifs, les églises étant fort bien
même de velours noir, et à cette Saint-
aucune réjouissance, étant du tout ense-
commun de toute la France....

rdi à Saint-Denis le corps du feu Roi

s étrangères, t. 767, f° 211.

Nous aurions aimé à savoir pa
funérailles du Roi, et surtout à
les oraisons funèbres qui furen
et à Saint-Denis, car il était
quence.

A la suite de ce voyage à l
trouver, l'abbé de la Cochère
l'assemblée du clergé qui se
L'évêque avait songé un instan
il jugea qu'il pouvait se faire r
noine et il lui donna procura
affaires du diocèse. En écrivai
lui dit que l'abbé de la Cochèr
dignement de cette charge ». I
un témoignage qui n'est pas m
homme de cœur et d'esprit to
adresse et sa fidélité » dans tou
confiées.

(1) *Archives des Affaires étrangères*, t.

Du Mont-de-Marsan, le 26 n

P. S. — Vous me permettrez, l
cette octave de la Pentecôte, en laqu
mandé à Dieu qu'il vous donnât *Sp*
dinis, Spiritum scientiæ dont vou
pourvu, mais bien *Spiritum gau*
trouve souvent parmi les plus gra
de place en votre esprit pour altér
nécessaire que jamais pour les gran
de vous. Si vous me le commandez,
relation de ce pays, dont je vous di
excellent serviteur en Monsieur de
reins ; étant de l'humeur dont vous
m'assure que vous aimerez l'homm
quoique très courageux et vaillant.

L'évêque d'Aire n'eut pas le
Richelieu qu'il avait projetée : p
toire, car personne n'eût été plus
de sa vieille amitié, de nous four

ne pouvait pas trouver une meill
toutes les ressources de sa charité
abbaye jouissait d'immenses reve
y avaient-elles introduit tous les
mondaine. Elles n'observaient plu
comme ce monastère en avait be
dépendance, il en résultait un grand
affaiblissement de la vie religieuse

L'abbesse, Eléonore de Bourbon,
animée des meilleures intentions, m
le courage ni les forces nécessaires p
forme de son abbaye. Sur le consei
avait demandé et obtenu comme coad
nette d'Orléans, veuve de Charles d
Belle-Ile. Celle-ci, qui était une fe
s'était résignée qu'à contre-cœur à q
Feuillantines, à Toulouse, où elle viva

le 26 mars 1611, l'abbesse Eléonore de

'était pas homme à ne pas tirer parti de
servait si bien ses projets. Il pressa
d'Orléans de prendre la direction de la
la coadjutrice s'y refusa, déclarant
les supériorités en horreur, principale-
les maisons où il y a beaucoup d'éclat (1).
ı'elle était à Fontevrault, elle avait perdu
prendre l'esprit qu'elle désirait, et elle
ner la responsabilité des désordres que
amnait, sans pouvoir y porter remède.
tiplia inutilement ses efforts pour la faire
on. Il ne réussit ni à la convaincre ni à
esseins.
as, il recourut à l'évêque de Luçon et

anuscrite du P. Joseph. — Copie du couvent de la

considération et en celle de Dieu qui
regardiez (1). »

Le P. Joseph, qui sans doute co
crut faire un coup de maître en appel
cours. « On l'envoya supplier, dit
consoler ces religieuses et de tâche
de persuader à Mme d'Orléans d'ac
besse. Il y arriva et ne put rien ga
et le Révérend Père résolurent d'al
était la Cour, afin d'obtenir que M
Lavedan, aussi nièce de la défunte,
ou l'autre, en cette charge comme s
cer utilement. » Et Le Pré Balain aj
emphase si pittoresque : « Où vous
la première entrevue de ces deux
mière affaire qu'ils ont traitée ensem
puissants génies *s'ajustèrent* si bien

(1) Avenel, *Lettres de Richelieu*, t. Ier, p. 42

on ami et de mettre en lumière ses qualités

le l'évêque de Luçon se réalisèrent en par-
ìt bon accueil, et s'occupa avec bienveil-
ue les deux amis venaient lui soumettre.
elle laissa Antoinette d'Orléans libre de
pour la solitude, et, par un arrêt, elle per-
es de Fontevrault de se choisir une

le Père Joseph crut le moment opportun
e Médicis de son compagnon de voyage.
le important qu'il avait joué dans la ré-
ılt, il vanta son éloquence, son habileté,
nseils, son expérience des affaires, enfin
Roi et à la Reine.
aidoyer n'eut cependant pas un résultat
qu'elle se défiât de ces éloges et les jugeât

du P. Joseph.

Filles du Calvaire. Quant aux re
elles se réunirent et élurent po
dan. Richelieu obtint pour elle les
et procéda lui-même à son intron
satisfait de ses démarches et c
Lavedan dirigea ce grand monas
supériorité.

Richelieu, qui, dans cette circor
le zèle le plus louable à la réform
qui dans la suite devait donner u
restauration religieuse en France.
ce témoignage dans son Testamen
sidère qu'en mes premières anné
dans les monastères d'hommes e
vait en ce temps-là que des scanc
ples là où l'on doit chercher de l
ne reçois pas peu de consolation

ıt grande connaissance de votre charité,
ɜ vous soyez importuné de la démarche
, vous conjure encore d'apporter ce que
la conservation du bon droit de celui à
»

.lleurs le concours que prêta le P. Joseph
'installation des capucins à Luçon et aux
l est à croire qu'il lui rendit d'autres bons
ɜine arrivé au ministère, en 1624, Riche-
te lettre significative, qui est la preuve la
le sa reconnaissance et de son affection
igieux : « Comme vous êtes le principal
'est servi pour me conduire dans tous les
vois élevé, je me sens obligé de vous en
res nouvelles, et de vous apprendre qu'il

nl politique, t. Ier, p. 104.
Rich., t. Ier, p. 64.
ler que le P. Joseph était le confesseur de l'évêque de
ɟu'où allait leur intimité et leur mutuelle confiance.

« Il le portait haut, dit Talleman
fort bien son diocèse. » C'est lu
prince de Condé, qui lui avait re
légère : « Ce n'est pas dans la v
plomb. »

Sa famille était originaire de
le bas Poitou. Il avait commenc
Navarre, mais les troubles de la I
bouillant écolier s'était empre
pour prendre les armes. Il assista
Chartres ; puis, lorsque sa cou
grâces du Roi, il se laissa pous
ment, avec la ténacité indomptab

(1) AVENEL, t. II, p. 3. Cette estime et cett
P. Joseph. Quand le saint religieux tomba n
fois chaque jour de sa maladie et y dem
regrets qu'il avait de voir éteindre ce grand
proche de soi ». — Au dernier moment l'a
trouva malade. On l'entendait répéter avec
n'ai plus d'appui ! — (*Le testament et les*
une fille du Calvaire, Bibl. Poitiers, n° 281,

er des armes ; tous deux aussi avaient été
Église, plutôt par les circonstances que
supérieure ; tous deux enfin étaient deve-
rélats et avaient apporté dans le gouver-
iocèse une fermeté et un zèle dignes de
jouter qu'ils étaient doués d'une ambition
ue le souci de leur charge pastorale ne
lement de se pousser sur le chemin des

evêque de Bordeaux, par le bénéfice de
gnité, était de beaucoup en avance sur le
uçon. Aussi, dès son arrivée dans son
chercha-t-il à entrer en relation avec son
politain. Il lui écrit plusieurs lettres qui
e, mais cela ne le décourage pas. Il lui
ur prendre de ses nouvelles et lui remet-
lans laquelle il lui dit : « Je ne puis vous
je reçois de voir que l'éloignement des

téressé. L'assemblée générale du
suivante à Paris (1612). On sait c
avaient lieu tous les deux ans, les
destiné au Roi, et lui présentaient
soit sur les affaires religieuses, soit
Richelieu, avec la sagacité mervei
compris qu'il pourrait jouer un rôl
blées où l'éloquence était une ca
C'était aussi pour lui une occasion
veau à la Reine, et de faire la co
les plus influents de l'épiscopat. C
songé à poser sa candidature. Mais
jeunesse était un obstacle à la réal
crut sage de solliciter l'appui du car
suffrages de ses collègues ne lui ferai
soutenu par son métropolitain. Il lu

(1) AVENEL, *Lettres de Richelieu*, t. Ier, p. 64.

n il était pas malade, il ferait le voyage de
r assurer le Cardinal de ses sentiments.
urner cette démarche pour que l'intérêt
ature ne paraisse pas l'avoir inspirée.
, Richelieu s'entendait déjà à merveille à
avait besoin. Mais, dans le cas présent,
s furent inutiles, car il ne fut pas élu
ne figure pas sur la liste des prélats qui
bérations de l'assemblée de 1612. Il dut
ix ans, c'est-à-dire la convocation des
r trouver l'occasion qu'il cherchait de se

'un très petit nombre de lettres de
l'archevêque de Bordeaux. Mais il est
leurs relations durent être fréquentes.
ts hiérarchiques, une sympathie réci-
ussi cette vivacité d'allures qui leur

e donnât ce titre de Monseigneur qu'aux cardinaux.
isait « Monsieur ». Ce n'est que plus tard, sous le
s appela tous *Monseigneur*.
t. Ier, p. 71.

et la grande dévotion que vo
quoi j'ai loué Dieu de tout mo
zèle que vous avez à la gloire
y a dans tous ces compliments
désir de se concilier les bon
trop manifeste. Mais ce qu'il y
ges disparaîtra avec les ardeu
nesse, et fera place à une app
lités du Cardinal et de sa fam
Richelieu fera appel à ses co
l'aider à réconcilier Louis XI
ministre, il prendra l'évêqu
Sourdis, frère de l'archevêqu

(1) AVENEL, *Lettres de Rich.*, t. Ier. p.
(2) *Id.*, p. 101.
(3) L'évêché de Maillezais était dans
Luçon dans celle des Richelieu. Trois
Maillezais en moins de cinquante ans : J
Henri de Sourdis.

ι évêque de Luçon et que M. de Saint-
:z M. de Poitiers, de la maison de la
ɔrélat venait souvent s'y divertir. » Du
e était vicaire général de l'évêque de
ɔour un homme instruit, spirituel et de
t en outre distingué de manières, et sa
chose de particulièrement doux et insi-
tous ceux qui l'approchaient. L'évêque
: de fréquents séjours à Poitiers, comme
'euses lettres qu'il s'y faisait adresser,
tres le charme de Du Vergier de Hau-
s'établit entre eux les relations de la
(2).

'ie de M. de Saint-Cyran, pour servir d'éclaircissement
ɔlogne, 1701, 2 vol. in-12, p. 90.
tuelle, le vicaire général de Poitiers savait au besoin
ɥueuses. En 1614, lorsque le prince de Condé, révolté
mparer de Poitiers, il se heurta à une résistance à
e. L'évêque fit fermer les portes, tendre les chaînes,
à la main, à la tête des habitants. Devant cette atti-
oncer à son dessein, mais, en se retirant, il se jura
que lui avait faite l'évêque de Poitiers. En attendant

bien, je ne laisse de me plaind
de ce que vous me dépeignez a
A cela, je n'ai rien à dire, s
tiers comme quelques peintre
bonne et si forte qu'il leur est i
représenter avec avantage ce qu
si j'ai quelques parties des bo
donnez, ce sont celles qui me
vôtres, et qui me portent à vou

De son côté, du Vergier de H
reste avec l'évêque de Luçon.

l'effet de sa vengeance, et pour éclairer l'o
Du Vergier écrivit un savant ouvrage int
teigner de la Rochepozay, évêque de Poitie
permis aux ecclésiastiques d'avoir recour
le dit fort bien M. Avenel, cette thèse ne
qui eut toujours des inclinations belliqueu
sur la guerre sa fortune et sa renommée.

(1) Avenel, *Lettres de Rich.*, t. Ier, p.

(2) Avenel, *Lettres de Rich.*, t. Ier, p.

ɔrincesses. Du Vergier de Hauranne
ge et c'est de Bayonne, son pays natal,
ieu, qui probablement était à Bordeaux
sieur, si j'avais les yeux si bons que la
e ne vous donnerais point tant de peine
lettre, et vous auriez plus de plaisir à
ce qui est arrivé à Madame par les
e défluxion sur les yeux qui m'empêche
lle n'a su m'empêcher d'écrire, parce
e vous dois, ou plutôt ce que je veux
es les appréhensions, Monsieur, qui
usqu'au Mont-de-Marsan, durant le
se sont évanouies à son arrivée à
depuis deux jours, et croit-on qu'elle
5e de ce mois, et que les échanges
e, qu'on retournera le plus tôt à Bor-
éjournera, à ce que j'ai ouï dire de la
x, que deux jours...

gères. France, t. 770, fe 19.

cacher dans Bordeaux, le jour
un certain endroit proche du F
pistolets sur sa personne. La f
donné moyen de s'échapper, e
qui l'a piqué quelques jours a
supérieur, qui en a avisé les m
ont donné avis au Roi et lui o
cela est aussi public partout co
plus qu'il ne faut le désirer.

« J'ai des choses à démêler
résoudre à le quitter. J'attendrai
ments et vous prierai, Monsieur,
et je n'ai garde de manquer à
qu'il vous plaira me les prescri

(1) Anauld d'Andilly (dans son *Journal*,
d'Espagne s'est *travesti* pour accompagner s
(2) Bertrand Deschaux, de la famille des v
sacré évêque de Bayonne en 1598. En 1611,
sans quitter son siège épiscopal, et en 1622, i

auranne n'est pas le seul que Richelieu
: son épiscopat et qu'il ait ensuite com-
son ministère. Parmi les personnages
que, il faisait des protestations empres-
umbles de dévouement et de services,
us ses ennemis. Il a jugé les uns avec
re dans ses *Mémoires* et il a poursuivi
ncroyable acharnement ; car personne
ns ses rancunes comme dans ses ami-
ieu de faire l'histoire de ses rapports
ude de Vic, Phélypeaux de Pontchar-
lle et d'autres à qui il a témoigné au
ie et de bonne grâce et qui, dans la
saires déclarés. Il faudrait citer encore

ince : « Savez-vous bien de quel homme vous me
ie six armées ! » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II,

cette retraite inévitable. Il se fit
300.000 livres pour sa charge
outre le titre de grand maître d
ment du Poitou. C'était partir sa
ressement. Une fois hors des affa
de ses réclamations et même, co
ses prétentions par les protestan

Il était encore surintendant,
Luçon lui demanda une dimi
diocèse. La lettre qu'il lui écrivit
de formules humbles, polies
devine que Richelieu se sent un
du ministre du Roi, et il se rep
bienveillance : « Ce que je n'eu
je n'eusse su que ceux qu'avec
plus encore pour les qualités q
charges, sont bien aises d'av

(1) Duc d'Aumale, *Hist. des princes de*

ment regrettable que ces beaux senti-
ré ; car quelques années plus tard Ri-
bienfaits qu'il avait reçus, consignait
plus perfides insinuations sur la pro-
de Sully (3). Il ne se débarrassa pas
sions si modestes et si pleines de défé-
dont il se servait à l'origine pour l'ami
Roi. Parvenu à son tour au ministère,
y ; mais ce ne sera plus qu'un billet
sé à un vieux ministre oublié par un

, t. Ier, p. 20.

Mémoires de Richelieu qui se rapportent à Sully :
se retirer au commencement de février, chargé de
t servi lui avait acquis, mais d'envie par la grande
it fait sa charge et de haine pour son humeur
95.) — « On peut dire avec vérité que les premières
excellentes, et si quelqu'un ajoute que les dernières
saurait soutenir qu'elles lui aient été utiles sans
l.) — Un peu plus loin, il dit que Sully, qui était
res de rentes, en était sorti avec plus de 150.000.
hute de ce colosse n'a entraîné personne dans sa
l'amis.

de Luçon : « Et qui doute, aussi
çais qui a du jugement, lequel v
chine, sa femme et Mangot, le g
Barbin et Luçon, régir tout le r
seils d'État, disposer des dign
France, et tenir Vos Majestés en
de leurs fantaisies, ne tienne cela
cence pestiférée en l'État (2)...

Et quant aux grandes choses
son second ministère, Sully le
silence. Il raconte en détail « le
auxquels ne se peuvent égaler t
plus signalé Charlemagne et Ph
moyen de laisser ignorer l'actio
ministre qui avait repris ses de
de les réaliser avec tant d'éclat

(1) *Arch. des aff. étrangères*. France, t. 7
(2) *Économies royales*, p. 492, édit. Mich
(3) Richelieu ne dut pas être surpris d

l'évêque de Luçon est l'un des
ance, « à qui les plus vieux doi

s, archevêque de Bordeaux, le t
il encourage ses débuts et lui do
. Il s'intéresse à ses travaux, dema
es, et il déclare, en 1610, à l'abbé de
ait voir son évêque à Paris pour être
s événements.

Charles de Bourgneuf, après avoir
t ce qui s'est passé à l'assemblée du
voir parlé de ses efforts pour faire
du Concile de Trente, termine sa
it : « Pour le présent, j'ajouterai que
oi, qui *sommes vos petits disciples*,

plume : « Tout homme qui a eu la faveur n'aime
rès lui, quoiqu'il souffre un autre régner ; la raison
faveur, il croit que tous ceux qui la possèdent
(*Maximes d'Etat et fragments politiques*, par

UNIV. OF MICH.
Sample Vols. of this title
S.B.
O.C.
Dept.
2878 9-32 10M

·e et toute nue, e
êtes sans cajole
le, et que les q
on et seule opér
seront sans inter
oyées aux effets de votre am
nble (2). »

En 1612, l'évêque d'Orléans, (
complimente sur ses travaux de co
je reçus toutes vos lettres, et me pl
la controverse, vous ne m'en man
deux Anglais pour vous y servi
parlé ni écrit. Il semble que ce sc
gnon. Mais je vous veux faire le
appris, qui est de bien apprendre

(1) *Arch. des aff. étrangères.* France, t. 770
(2) *Id.*, t. 770, f° 50.
(3) *Id.*, t. 768, f° 232.

l tient beaucoup à son affection et que ses
t un reproche de ne vouloir aimer que

x-mêmes font le plus grand éloge de son
e. M. d'Alincourt, qui le connaissait de-
Rome, lui écrit en 1612 : « J'ai toujours
de votre courage aux choses spirituelles
es, et maintenant que vous étudiez si
en augmentez l'opinion, estimant que
as tant de peine sans quelque grand des-
ve être utile à l'Église, et combien que
iez de vos amis, ils ne laissent de s'en ré-
souhaiter autant de force et de santé qu'il
our servir à un dessein si généreux. Vous
rce livres des hérétiques, et si n'aviez vos
agents en cette ville, je m'offrirais d'en
l (2). »

gères. France, t. 768, f° 208.
213.

son dessein, « et ce d'autant pl
qualité de votre diocèse, l'état
combien, grâce à Dieu, il s'est
industrie et résidence (2). »

De tous ces témoignages, il
la réputation d'un évêque pieux
à ses fonctions et à ses études th
et estimé de la plupart de ses cc
que, dès cette époque, et malg
d'une certaine célébrité qu'il de
ni à la situation de sa famille, n

Dès lors aussi, il s'était atta
tard, devaient être ses collabo
l'abbé de la Cochère, le P. Jose
vivaient presque dans son intimi
du Perron et La Rochefoucaud
veillance toute particulière. Su

(1) *Arch. des aff. étrangères*. France, t.
(2) *Arch. de la famille de Richelieu.*

ne pouvait favoriser davantage
génie politique. Il se trouve, en e
lieux, souvent contestable, est
justesse.

Qu'on suppose qu'à l'âge de
envoyé comme évêque dans quel
mandie ou du Limousin. Assurén
eût été un prélat actif, intelligen
rêts spirituels et temporels de so
une certaine réputation par so
ou par ses travaux théologiqu
en politique? Rien ou presque
finé dans son évêché, et vraise
lui serait pas venue, au fond de
dans les affaires publiques. Ta
évêché le *plus gueux et le plus cr*
sait, il se trouvait placé dans u
vation pour étudier les grands

ombreux et remuants : nous avons raconté
s eurent avec l'évêque de Luçon. La Ro-
rès de là, et il suffisait d'une protestation
rdre parti de cette Rome des huguenots
ne révolte dans toutes les provinces de
était donc en mesure, par des rapports
s protestants et par la nécessité où il était
oits contre leurs prétentions, d'étudier sur
lire, la question religieuse. Il était amené
igne de conduite, faite de tolérance et de
liqua d'abord aux dissidents de son dio-
quera plus tard à tous les protestants du

use pas d'avoir prêté à Richelieu des vues qu'il n'avait
ignage :
ns qu'étant attaché aux fonctions de l'Episcopat dans le
a Rochelle, je pensais souvent dans une profonde paix
place à l'obéissance du Roi. Ces pensées passaient
des songes ou de vaines imaginations; mais Dieu ayant
prît ce qui ne m'avait semblé autrefois que des chimères,
lace pour la réduire à son devoir, je pensais, durant ce
par la raison ceux que le Roi retirait de la rébellion

nettement formulé dans son es
poser un jour à ces brigandages
du bien public, et de faire rentr
béissance au Roi tous ces prince
sans cesse en péril le repos et la
il n'y aura pas de témérité à affir
ont été le pivot de sa politique i
grands et la ruine des protest
son épiscopat, qu'elles germè
chelieu.

Le Poitou lui rendit un a
moins précieux, ce fut de l'en
de le produire ainsi sur cette
depuis si longtemps à jouer un
son entrée éclatante aux affair
dier les premiers indices de s

par la force. » *Méthode la plus facile e*
qui se sont séparés de l'Eglise, par le car
et 2.

nt où son diocèse lui apparut comme
ien étroite, et où il se demanda si les
rit ne comportaient pas des charges
éclatantes. Les sentiments pieux qui
prit possession de son siège s'étaient
oussés; le désir de procurer la gloire
ussi vif dans son cœur, et déjà il son-
propre gloire et à sa fortune. Dans
s'opéra cette transformation intime?
à Richelieu d'être un bon évêque, et
u côté de la politique? Un précieux
y a quelques années par M. Baschet,
nd honneur à sa pénétrante sagacité,
ondre à cette question.
a pour titre : *Instructions et maximes pour me conduire à la Cour* (1). Elle
mais M. Baschet a victorieusement

pages ne nous le disent pas. Pou
de supposer la nature de ses rêves.
il avait même plu à Henri IV qui l
traitait avec une prédilection toute
s'agissait d'aller plus avant dans le
il fallait le séduire, et entrer autan
intimité. Or, le titre qu'on donnait c
bien en Cour, c'était celui d'aumô
très probable que cette aumônerie
de ses convoitises ; dans sa pensée
toute naturelle à un rôle plus co
déterminait pas encore à lui-mên
qui certainement impliquait une
publiques. De là des règles de
préceptes établis pour une manièr
des maximes composées pour ur
recommandations faites à soi-mê
pour se les mieux imposer, pour

remarqué et qu'il ait compris que son
as. Il assistera à son dîner et se tiendra
isse jeter sa vue de ce côté, quand il est
sait qu'Henri IV est grand buveur, il
ıi parler quand il boira : on ne dérange
ɜi grave occupation. La règle suivante
connaissance du caractère de Henri IV :
ıgréables au Roi sont ceux qui élèvent
Il aime les pointes et les soudaines
: point ceux qui ne lui parlent hardi-
:espect. » Cependant, avant de s'enga-
ation, il fera bien de « considérer quel
s l'aborder quand il sera de mauvaise
lans ce moment-là il rabroue tout le

ls seigneurs, surtout ceux qui sont en
ırès du Maître, se souvenant « qu'il y a

ıct. et maximes. Introd., p. 10.

traitées « galamment, sans péda
trop curieusement ce que l'on sait
beau trait d'histoire, il le notera
lui et s'en servira à l'occasion. Po
la conversation à table se résume
d'une profonde sagesse : « Parler
l'on sait, et à propos, avec ordre
n'importe pas moins de savoir écc
attention ainsi que beaucoup de g
lui. S'il connaît les faits qu'on rac
contenance » que s'il les ignorait.

D'ordinaire, quand on voit le
demander des services, sinon pc
amis. « Mais il prendra garde q
dera ne soient des personnes od
sollicitera pas non plus pour
injustes et contraires au bien pu

, afin qu'elles soient lues dans l'ordre où
ites. Richelieu est tout entier dans ces
iptions : c'est déjà l'homme ami de
e son temps, qui plus tard dans les af-
t de netteté et de précision et qui, avec
ouvera le moyen de suffire à tout. — Du
à aucun de ses correspondants. « Il n'y a
-il chevalier de l'Ordre, qui soit dispensé
lettre d'un beaucoup inférieur. » En pré-
il conservera une copie des lettres qu'il
, pour s'en servir suivant les circon-
lles qui lui paraîtront dangereuses, il les
oit garder celles que la cassette ne peut
l. » Enfin il cultivera la connaissance des
: ces sortes de personnes lui seront fort
se de sa correspondance.
es pages sont consacrées à la dissimula-
-on la pratiquer, et dans quels cas est-
omprend que cette question n'ait pas

mement pressante, ne la dire ni ı
Quand ces coups sont échappés d
on ne peut plus les raccommod
pourraient faire leur profit les hor
temps.

On en conviendra, ces pages
bition jettent une vive lumière su
Luçon. Son âme s'y révèle à nu.
à faire sa carrière, et pour cela d
grands ; mais on le voit aussi c
périls et les obstacles qu'il renc
préparant à les éviter. Pruden
attentif à lui-même et à ce qui p
ceux « qui ne laissent rien à la f
ôter par conseil et par prévoyan
mais les occasions qu'elle leur a
rendre à la Cour ; que le vent sou

us profonds souvenirs, et cela ne tient
ıportance réelle de sa personne, à la
il s'était acquise en Europe, à ce vide
apporter dans les affaires la disparition
xpérimenté, grand homme de guerre,
ninistrateur intelligent et économe de
les circonstances dans lesquelles ce
rir rendaient le désarroi plus général et
e la France tombait aux mains d'une
e neuf ans.
: qu'un tel événement ait été pour Ri-
ın changement d'attitude et peut-être
le (2).
la nouvelle régente, était beaucoup au-

oll. Petitot, t. XXI *bis*, p. 75.
fut touché jusqu'aux larmes de la mort du Roi, et
ır le repos de son âme; — mais qu'aussitôt ce devoir
à la Reine. — Abbé de Pure, *Vita em. card.*

qu'inspire un grand caractère (2

Il ne perd pas son temps d
modifie aussitôt le plan qu'il s'é
pour l'exécuter. Dès le 22 mai,
Roi, il rédige son serment de fi
Ce serment n'était nullement néc
demandait. Mais comme il vo
avait hâte de faire connaître ses
clergé. Cette précipitation a mên
rimenté qui étonne de la part d'u
Voici, d'après M. Avenel, le

« Nous, Armand-Jean du Ple
grâce de Dieu et du St-Siège apost
Luçon, et les doyens, chanoines, ch
protestons, sur la foi que nous c

(1) Richelieu, *Mémoires*, t. XXI *bis*, p. 5.
(2) Hanotaux, Lettre à M. Baschet, *Instructi*
(3) Avenel, *Lettres de Rich.*, t. Ier, p. 53.

·incesse maintiendra toutes choses au
a prudence du plus grand Roi que le ciel
s ont établies ; nous jurons sur la part
e en l'héritage céleste, de lui porter
supplions Dieu qu'il nous envoie plu-
ermettre que nous manquions à la fidé-
, et jurons maintenant au Roi son fils
ésirons avec dévotion être comblés des
bénédictions, afin que nous puissions
les lois de ceux qui, obéissant à la sou-
eront heureusement le premier État de
par la main du Roi des rois du
2 mai 1610. »

rmes mêmes de ce serment qu'il avait
isée qu'il serait placé sous les yeux de
fond il n'y est question que d'elle et
que vont ces compliments un peu ma-
mesure n'est peut-être pas suffisam-
eu chargea son frère Henri de remettre

se rendre à Paris. Une courte app
pas : il était décidé, non pas à négl
cèse, mais du moins à prendre mo
de la résidence. Il voyait tant de
si volontiers, qu'il ne croyait pas
crime en venant chaque année pa
Cour.

Nous avons raconté ailleurs ses e
pour rendre son installation à Pari
savons les services de tous genres
sa vieille amie Mme de Bourges. Qu
le logis fut meublé et pourvu de tou
sa noblesse, il se mit en route et
premiers jours de juillet. Le pied-à-
lui avait aménagé était situé en face
Ce n'est pas sans raison que R

(1) *Arch. des aff. étrangères*, t. 767, fe 211.
(2) Delort, *Voyage aux environs de Paris,*

ıite des embarras à un gouvernement
t leurs intérêts. Richelieu ne semble
.e ces libéralités excessives de Marie
ıp ont pensé, dit-il, qu'elle eût mieux
ısi et que la sévérité eût été meilleure,
plutôt la mémoire des bienfaits que

: *monarchie absolue*, t. II, p. 53.
ır par Mme de Guercheville, dame d'honneur de la
res de Saint-Simon, t. III, p. 214 et 480. — Voici
t-Simon relatif aux relations de Richelieu avec
: Guercheville fut dans cette place (de dame d'hon-
e cause de la fortune du cardinal de Richelieu; ses
ıntroverse le lui firent connaître, et comme il avait
ne de cette vertu, il le voulut et y réussit si bien,
ıine, et devint si bien sa protectrice auprès d'elle,
de faveur et de confiance qui lui valut, par elle, tout
t. III, p. 480.) Est-il besoin de dire que St-Simon est
ıvait été présenté à la Reine, sous Henri IV, lorsqu'il
t également chaque année, à partir de 1610, puisqu'il
ı, à cette époque il n'avait encore écrit aucun ouvrage

entretenait un commerce au moins de bonne amitié
lle, femme de Charles du Plessis Lyancourt, marquis
eur de la reine Marie de Médicis, et cette dame ne
l recevait de la Cour. Elle s'appelait Antoinette de
de Richelieu. Arsenal, n° 186, f° 7.

et boudait. Personne ne l'aimait.
pour le soutenir, il était fatalemer
Du reste, il y avait un favori qui
c'était Concini, et celui-ci, par le
allait prendre une place prépon
gouvernement. Quand Sully se re
écrivit sur la porte de l'Arsenal : *A*
de Pâques, s'adresser au marquis
St-Germain. Au vieux serviteur
Florentin, sans naissance, sans f
courage, qui se fit couvrir d'honn
qui l'histoire serait aussi impit
porains, s'il n'avait pas eu le mér
de le protéger et de le faire entre

L'évêque de Luçon resta à Pari
Il mit tout en œuvre pour se faire
les principales églises et eut un g
visites aux ministres, à Villeroy,

(1) Richelieu, *Mémoires*, t. XXI *bis*, p. 77.

œuvres habiles devaient réussir.
'int à Paris pour entretenir les bonnes
r à son égard. En 1611, nous l'avons
ours à Fontainebleau, en compagnie
intéresser la Reine à la réforme de
t. Au printemps de l'année suivante,
t-André-des-Arcs, avec un succès tel
et les princes lui firent plusieurs fois
tendre.

de prédicateur n'eût peut-être pas
ttention des ministres et à révéler
occasion qu'il souhaitait si ardem-
titudes aux affaires, c'est aux États
devait la rencontrer.

çut la lettre suivante de Sully, gou-
« Monsieur, ayant été particulière-

et oct. 1887, p. 285.
t. 769, f° 169.

de faire tant pour le service du
utilité de ses sujets. Vous tiendr
à ce que toutes choses se fassen
que vous pourrez, qu'il soit dépu
ordre, de probité, qualité et po
au sujet, pour se trouver au tem
Assemblée. Votre piété et affecti
font espérer que vous la témoign
importante occurrence ; vous assu
de moi, soit pour le bien du s
pour la considération particulièr
ainsi que de tout le public, je ne m
leur témoigner, en toutes occasi
ployer, l'ardente affection que je
je me transporterai en mon gouve

« Et pour votre regard, je vous
votre vertu et fais état de vot
conjure de vous assurer de la mi
vous baise les mains et prie le Cr
— De Orval, 23 juin 1614. »

Le plus important agent électoral en
ıt l'évêque de Poitiers, ce prélat ba-
ıs déjà parlé. Il avait une vive affec-
de Luçon ; aussi mit-il tout son zèle à
ndidature. « On ne nommera qu'un
it-il quelques jours avant le scrutin,
je vous avais parlé ne peut accepter
ɔn âge, de sorte que vous serez seul,
ɔs pour beaucoup de raisons... »
lection venu, on ne put obtenir du
d'un seul député : il fallut donner
que de Luçon le doyen de Saint-
ɣé de vous donner cet assistant, écri-
eposay à Richelieu, parce que ceux
rmuré s'il n'y en eût pas eu un de la
ıomme deux partout et qu'on compte
dit, les voix des députés et non pas

u, t. V, p. 348.
ichelieu. Revue des Deux-Mondes, 1er août 1889.

Brisson et Arnaud. Enfin le clergé n
et le doyen de Saint-Hilaire.

Les quelques semaines qui suiv
la rédaction du cahier du clergé.
Poitiers pour prendre part à la disc
qu'il y apporta le familiarisa par a
devait défendre aux États généra

Richelieu dut éprouver une vi
apprit qu'il avait été élu, car c'ét
unique de sortir de l'obscurité de
scène. Ce n'est pas, comme le
aimât ces grands conciles natio
prouvé dans la suite que ces asse
goût et qu'il n'avait nulle envie de
les actes de sa politique. A vra
dans les États généraux, c'est qu
y jouer un rôle. Quand il aura
affaires publiques, il pensera to

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1859,

...on des États. Dans ses *Mémoires*, il
...es discussions et les conflits qui s'é-
...ordres ; il juge avec une grande sé-
...discours de l'Assemblée, mais il n'in-
...la aux délibérations, ni si ses avis

...is de discussions aussi stériles qu'o-
...rent invités à présenter leurs cahiers,
...ce de clôture, le 23 février 1615, que

...XXII, p. 25.
...u'il joua un rôle pacificateur dans la lutte assez
...sse et le Tiers-État. Nous lisons en effet dans un
...a Chambre de la noblesse : « Il a été délibéré
...rgé pour leur dire que Messieurs de la noblesse se
...recevoir du Tiers-État la satisfaction selon la gravité
...rouver bon que nous envoyons vers le Tiers-Etat
... si ce n'est que nous apprenions, *par le retour de*
... à donner de la satisfaction. *Procès-verbal de la*
...par le commandement du Roi à Paris, durant les
...par messire Raimond de Montcassin. Poitiers, in-f°,

...*énéraux*, t. III, p. 344. « Le jeune prélat se fit le
... du peuple et parvint par son habile langage à

On lui a demandé instamment de terminer les inno
levées contre le gouvernement, et sur lesquelles
ment qu'il y aura un grand mécontentement des
si ceux-ci n'ont pas obtenu, au prix de sacrifices
résultat. Les cahiers du peuple commencent au s
un certain espace pour le premier. Ils ont écrit
pation très sérieuse de leurs sollicitations à S.
conforme à la justice.

« C'est encore cet article qui contenait le ser
de respect absolu pour l'autorité du Roi, de la
le clergé et la noblesse; c'est pourquoi le pré
mages et ses actions de grâces avec une courte

« En finissant, les Etats du clergé se sont
d'heureuses insinuations, lui ont persuadé de
concile de Trente, quant aux clauses qui ne
royale; les deux ordres ont voulu que tel fût
Tiers n'a pas été appelé à donner son consentem

« Dans un autre article, on supplie S. M. de p
ment au serment de son Sacre, et de maintenir l

« Pour finir, le Roi a marqué son intention de

« La Reine a voulu que de toute façon la d
ordres, ne voulant pas admettre le Tiers, surtou
déjà admise en Espagne, et pour lui faire pla
faible satisfaction dans l'ensemble. — Les autr
bien important. Ils concernent seulement la r
Ordres en particulier. — Paris, ce 25 fév. 1615

« Pierre CONTARINI. »

Bibl. nationale, fonds Italien, *Amb. venit.*, n

s, l'éloquence des choses et des idées,
1).
permettra de voir ce qu'il y a d'im-
:s, qui a été trop négligé par les histo-
ıi est à peu près inconnu. Peut-être
urprendre les premiers germes des
ɜalisera dans la suite, tout en tenant
, des contradictions inévitables entre
ıue de Luçon et la conduite politique
ieu. Cet exemple prouve, une fois de
ın même homme varient avec les si-
et que les hommes d'État seraient
ımbarras s'ils étaient irrévocablement
ɜs de leur jeunesse.
'abord le Roi de permettre aux États
loléances. Il exposera les maux dont
se gardera bien d'en faire remonter
'à lui. « Ces maux, dit-il, nous les

ance, t. XI, p. 82.

en honneur et en courage, ne peu
maison du Roi, ni offices en la j
récompenser, est obligé de le fai
en leur accordant des bénéfice
tous les maux, celui-là est le pl
pable.

Richelieu demande ensuite qu
soient appelés dans les conseil
qu'il fait remonter aux Druides,
époques de notre histoire nationa
35 chanceliers qui appartenaien
grands de nos rois sont ceux qu
du concours des évêques. Charl
faisait rien ni en paix ni en guer
avis. « Aujourd'hui, il semble,
ont de servir Dieu les rende inc
qui en est la plus vive image. »
croire, car, au contraire, les qua

ı vôtre répondra un jour devant le sou-
ins. »

rimer les réserves par lesquelles on a
ın successeur à un homme vivant. Les
ıé cette pratique, qui du reste est sans
; car, de la sorte, ayant les mains liées
ıtenter tout le monde par des bienfaits,
érance à ceux à qui il ne peut donner
'e considération, si elle n'est pas d'un
évèle du moins une finesse et une pers-
es.

e que l'Église soit exempte d'impôts :
ı doit tirer des ecclésiastiques, dit-il,

estament politique, il revenait sur la même idée :
ıuvent préférables à beaucoup d'autres lorsqu'il est
ıon pour être moins sujets à leurs intérêts, mais parce
que les autres hommes, puisque n'ayant ni femmes
liens qui attachent davantage. » *Testament politique,*

avec lesquelles nous voulons les c
tolérantes avaient quelque mérite
pouvait compter plus d'un vieux li
où les passions religieuses étaient

Après ce tableau des maux dont
indique les remèdes qu'il faut y ap
velle les anciennes ordonnances et
pas un jour, mais toujours », (
lustre. « Les simonies, les confi
vices, en seront bannies et la
règne. »

Le Roi doit aussi interdire les (
blesse : il est responsable devant
qui se perdent par cette voie inhu
cette réforme et la gloire sera sa
Louis XIII est encore trop jeun

(1) Richelieu faisait surtout allusion à l'af
racontée plus haut et au sacrilège de Milhau
protestants la veille de Noël.

ıseau de l'État à travers les orages et les
té, il ajoute : « toute la France se recon-
ée à vous départir tous les honneurs qui
nement aux conservateurs de la paix, du
uillité publique. » Les mariages espa-
te et requiert l'accomplissement, seront
:re les deux plus grands royaumes du
: beaucoup fait, Madame, mais il n'en
: en la voie de l'honneur et de la gloire,
'élever pas, c'est reculer et déchoir. »
vite à écouter les demandes des États,
:inuer sa sage administration; de cette
ı au titre glorieux de mère du Roi,
royaume.
e diffère donc pas d'accomplir les ré-
ıande, et tout d'abord qu'il accorde la
:rets du concile de Trente. L'évêque de
ı décrets contribueront puissamment à
euse en France. D'ailleurs, pourquoi
qui a déjà été prise en Espagne, en

le Roi et la Reine. Ce fut un grai
Le clergé avait lieu d'être fier de s
de cet ordre venaient d'être fidèle
duites, et l'on ne pouvait s'emp
l'évêque de Luçon s'était acquitté
rité et un talent supérieurs à son

(1) Il faut reconnaître toutefois que Henri I
des décrets du concile de Trente, qu'avec cet
pape : « excepté aux choses qui ne se pourra
quillité du royaume, s'il s'y en trouve de tell
Michaud et Poujoulat, 1re série, t. X, p. 345.

(2) *Mercure français*, t. III, année 1615. — «
environ trois heures après midi, Messieurs le
dirent à la grande salle de Bourbon avec le
Etats... Le Roi et la Reine étant arrivés ave
sonnes qui doivent assister en telles actions
M. l'évêque de Luçon, après une grande et tr
cahier général de Messieurs du clergé... » Ra
de la Chambre de la noblesse, f° 412.

(3) Voici comment M. Picot apprécie le disco
avait été chargé par le clergé de prononcer le
au choix de son ordre. Dès le début de la se
vaste intelligence et il avait su mettre les grâc
prodigieuse ambition. Son discours, admirabl
des images, ni ces phrases vides et sonores
orateurs de ce temps. Le style était simple et

donc véritablement une œuvre collective :
s délibérations du clergé. Les idées
r sont celles de l'épiscopat, mais elles
nes : il y a solidarité entre lui et son

loin notre sentiment sur la valeur litté-
, et nous chercherons à déterminer les
ence de Richelieu. Ici, il serait curieux
nseils que donnait alors l'orateur du
ite quand il devint maître des affaires,
d des réclamations de l'évêque de Luçon
uissant Ministre de Louis XIII. Nous
e foule de points il fut infidèle au pro-
sse. Une fois Ministre, il ne diminua
les impôts pesèrent plus lourdement

te harangue ne heurtait aucune des susceptibilités si
ipes et des compagnies qui l'écoutaient. » PICOT, *Hist*
p. 398.

tribuer de ma part à une si saint
appelait une *sainte action* en 16
pour le diocèse de Luçon, il refu
toute la France. Ce n'est pas q
mais la lourde responsabilité qu
voir la question sous un autre p
tout, à fortifier le pouvoir royal,
lennellement certains décrets q
l'indépendance de la couronne
brouiller avec les magistrats du
avait restreint les prérogativ
comme l'ensemble des décrets c
lément, dans chaque diocèse, p
que (1), il jugeait inutile de les

(1) AVENEL, *Lettres, de Rich.*, t. Ier, p. 7
(2) Quelques mois après la dissolution de
de 1615 discuta de nouveau cette question.

frappé.

Mais où le terrible Ministre se d
lorsqu'il souhaite que l'autorité roy
qu'elle ressemble « à un ferme roch
le heurte », et que le Roi règne longu
pour être la consolation de ses su
ennemis. A l'entendre parler de la
ne négligera rien pour faire de
ne conçoit pas l'autorité royale, p
à la façon de S. Louis ou de Loui
redoutable, incontestée ; son idéal
avec quelque chose de plus grand
« Mon premier but, dit-il plus tard
le second fut la grandeur du royau
les princes, s'il écrasa le peuple d'im
protestantes, ce fut au profit de so
justicier fut avant tout l'homme du

On conçoit que ce discours de Ri
lation pour tous ceux qui l'entendire

Mais il se trouve à Poitiers pour le
a Reine, et déjà il est tenu en si haute
mande de demeurer auprès de la prin-
est tombée malade et qui ne peut se re-
quelques jours après le départ du reste

uand il était ainsi chargé de veiller sur
la future reine d'Espagne, l'évêque de
ire des commandements de Marie de
ait ces fonctions avec un empressement
ı pourrait peut-être démêler autre chose
d'un fidèle serviteur. Les paroles sui-
ıt l'une de ses lettres à la Reine mère,
'e de ses sentiments : « Cependant, je
jesté de me permettre de lui faire voir

ıelieu ne fut pas de ce voyage, c'est le silence qu'il
ſmoires, c'est aussi l'absence de son nom parmi les
, c'est sa lettre à l'évêque de Langres, qu'il espère
ıt du voyage de Bayonne, c'est enfin la correspondance
ui le tient au courant de toutes les péripéties de ce
ıpédition militaire.

honorifique que réel ; néanmoins
Richelieu dans la confiance et l'a

Il ne prend pas une part dir
Loudun. Mais il s'installe dans so
pouvoir les suivre de plus près, (
que de Bayonne, qui est à Tou
courant des dispositions de la C
tions ouvertes avec le prince de

Après la rentrée de la Cour à I
conseiller d'État. Son avenir est
Barbin et Mangot, deux créature
sont au ministère. Il est imposs
ne soit pas appelé auprès d'eux p

En attendant, Marie de Médic
affaires délicates.

(1) Avenel, *Lettres de Rich.*, t. VIII, p. 9.
(2) Lettre de l'évêque de Bayonne à Richel
de la famille de Richelieu.

élité et d'adresse pour dissiper les
ue les mauvais esprits lui donnaient
ce qui me réussit non sans peine (1). »
céda ; il permit à l'évêque de Luçon
et approuva tout ce qui s'était fait
ptions et les disgrâces. Il s'engagea
mère à toute espèce d'assistance, et
rosité provoqué par les hautes espé-
concevoir, il se fit fort de maintenir
ntre tous ennemis (2).

XI *bis*, p, 303.
indemnité de 850 livres pour le dédommager de
égociation. « Nous Armand-Jean du Plessis, év. de
eil d'État privé, confessons avoir reçu comptant
sterville, conseiller du Roi en son conseil d'État et
me de huit cent cinquante livres à nous ordonnée
ie nous avons fait en diligence et ses chevaux de
lle de Chinon, dudit Chinon à Chenonceau et de
trouver M. le prince de Condé, pour lui rendre les
tre retour en pareille diligence, de laquelle nous
payé et en *acquittons* ledit sieur d'Esterville...»
« ARMAND, év. de Luçon.
»
. Ier, pièces originales. *Plessis*, n° 2302, f° 35.

pouvait être sérieuse et pleine de p
ras, Marie de Médicis crut plus sage

« La Reine, dit Richelieu, em
qu'elle put pour lui faire connaître
vers lui M. Marescot, maître des
rien avancé, elle me fit l'honneur d
un voyage de la part de Sa Maje
quelque dextérité par laquelle je
esprit et le ramener à la raison ; ma
car il n'en était pas capable (2). »

La situation était pleine de diffi
jeune, la Reine allait tour à tour de
Le maréchal d'Ancre était impopul
tres étaient sans prestige et sans f
riser la révolte du duc de Neve

(1) Monglat, *Mémoires*, p. 18.
(2) Rich., *Mémoires*, t. XXI *bis*, p. 361.

s du ministère (2). Et quant à la Reine,
ıi étaient acquis à l'avance à l'homme
ır la distinction de ses manières et les
qui depuis deux ans était le confident
agent préféré pour les missions déli-
lont la présence au ministère ne pou-
ırité et le prestige du gouvernement.
ıée du Roi, eut lieu le 30 nov. 1616.
ıtra au ministère avec le titre de secré-

ımille de Bouthillier, avait fait la connaissance de
n emploi subalterne et que la faveur de Léonora
Barbin, fut cause en grande partie de la nomina-
me secrétaire d'État en 1616.
(Poujoulat, t. Ier, p. 168.) « Je lui gagnai le cœur, et
la première fois qu'il m'aboucha. Il dit à quel-
avait un jeune homme en main capable de faire
ıs jours après le nonce Bentivoglio annonçait ainsi
nent de ministère. « L'évêque de Luçon est secré-
ue jeune, est des plus éminents de France par sa
quence, sa bonté et son zèle pour la religion. On
nt nous sera favorable... Comme secrétaire d'État,
ıux. » AVENEL, t. VIII, p. 11.

ncre lui demanda de renoncer à son
x affaires; mais le nouveau secrétaire
ément d'y consentir. Il avait l'esprit
évoyant pour abandonner une position
avantageuse, en vue d'un titre sans
ais abandonné à toutes les éventualités
vori eut beau s'entêter et se fâcher : le
et se montra décidé à quitter plutôt les
épiscopal. La Reine s'interposa, et
er à gouverner son diocèse.
a bientôt combien il avait été sage en
« On a vu peu de grands hommes,
res, déchoir du haut degré de la for-
ux beaucoup de gens (1). » Il lui était
par son propre exemple la justesse de
révolution de Palais du 24 avril 1617
ien qu'à ses protecteurs.
s la joie puérile de Louis XIII quand

bis, p. 99.

lui et ses papiers confisqués. Rich
plus de ménagements. Son caractèr

(1) Arnauld d'Andilly raconte dans son jour
annoncer au Roi la mort du Maréchal, le prince
de la cour, l'épée à la main, et cria : « Courag
« Roi... »

« Après, le Roi s'en alla dans sa galerie et se
« avec une contenance très contente et très assuré
« faire la révérence. Il y fut encore une partie d
« lui-même à plusieurs choses. Il dit qu'il y avait
Journal d'Arnauld d'Andilly, p. 282.

(2) Rich., *Mémoires*, liv. VIII, p. 420. — Je ne
sérieux l'anecdote racontée par Tallemant des Ré
vraisemblable que le Roi ait dit à Richelieu, apr
« Me voilà délivré de votre tyrannie, Monsieur de
trop petit personnage pour avoir pu faire peser sa
t. II, p. 3.

(3) Arnauld d'Andilly raconte que l'évêque de
rendit à la salle du Conseil accompagné de M. de
voulut pas l'admettre avant d'avoir su du Roi si
qualité de secrétaire d'Etat ou de conseiller d'Et
aussi que « le Roi était favorablement disposé pour
qu'il continuât l'exercice de sa charge pour l'assur
affection, fidélité et capacité très reconnue, Sa Ma
de venir au conseil, les anciens ministres, prévoy
son esprit reluisant comme il faisait par-dessus le
pour oracles de l'Etat comme ils voulaient qu'on
toutes les traverses dont ils se purent ressouvenir

nes aurait même poussé la générosité
:ester au conseil avec tous ses appoin-
çu par Villeroy, qui venait de prendre
stêre, et comprenant que de ce côté il
r sur des dispositions bienveillantes,
ervices à la Reine mère qui venait d'être
érai, dit-il, l'honneur de la suivre en
la fortune qu'on me faisait espérer. »
ici des airs d'héroïsme qui ne sont
rmes à la vérité. Sa première pensée,
ini, avait été de rester au ministère. Ce
la conviction que cela était impossible
de la Reine. Son dévouement, comme
t donc de nécessité (2).
ris, il négocia les adieux de Marie de
. Il est peu probable que la Reine ait

une des rares personnes qui obtinrent la permission
mort du Maréchal. (*Journal* d'Arnaud d'Andilly
., t. Ier, p. 538.

cesse que son dévouement n'évei
de son favori et ne lui attirât quel
espéra cependant, par la sagesse
duite, prévenir les mauvais offi
cette vue, il engagea Marie de M
d'elle son confesseur, le P. Suffr
pectait la piété et la droiture, con
de ce religieux rassurerait le R
loyauté de ses intentions. L'évêq

(1) Rich., *Mém.*, année 1617. (Pouj., t. Ier,
« Au sortir de Paris, je l'accompagnai, rec
que je prenais à son affliction, que je n'en e
que ses ennemis me voulurent faire de leurs
sion expresse du Roi par écrit, de peur qu
pable de l'avoir suivie et soutinssent que je
savais bien l'épineuse charge que ce m'était
mais j'espérais me conduire avec tant de c
ténèbres de la malice conjurée contre moi. Et
à la Reine d'envoyer quérir le P. Suffren, pers
éloigné de menées et d'artifices, et qui n'
seulement à la Reine jusqu'à l'extrême néces
pas trop tot comme il avait été mandé, ma

favori au courant de l'état d'esprit et
a Reine, et attestait que toutes « ses
» et qu'elle ne gardait aucune rancune
toutes ces précautions furent inutiles.
Richelieu, en parlant de ses ennemis,
)ieu m'avait donné... A quelque prix
voulaient point voir auprès de cette
ıt bien désiré m'éloigner d'auprès
lité et leur inexpérience, qui leur fai-
.es empêchaient d'oser prendre réso-
ommander par Sa Majesté de m'en

but, ils eurent recours à la ruse. Ils
ue le Roi allait donner à l'évêque de
er Blois. Le marquis de Richelieu en
ère, et celui-ci, croyant plus habile
ndement, prit congé de la Reine et se

Supplém., p. 400.
(Pouj., p. 171.)

était très pénible : on trouve la co
l'agitaient dans différentes lettres
raconte à un personnage de la Co
aussitôt après avoir reçu l'ordre (
Sa Majesté, dit-il, étant une loi
obéissance, je me promets que la
due en cette occasion me tien(
vous... Je m'assure que chacun
avoir toujours été telles qu'on l
homme de bien et du tout pas
prince... Je me promets que ceu
térêt le croiront comme je le dis, (
mon innocence on me croira tou
veulent le voudraient persuader.

(1) Collect. Dom Fonteneau, t. LXIV, p. 1
(2) Il ne résida pas à Coussay d'une façon
comme le prouve sa lettre au P. Honoré, datée
t. IV, f° 779.

ne saurait méconnaître l'accent de
i se retrouve dans toutes ses lettres
rait que le malheur n'a fait que ra-
et son dévouement au Roi. Il ne lui
d'amertune ou d'aigreur : il tient à
à force de soumission et d'égalité
dit-il à l'évêque de Paris, Henri de
estés puissent avoir en toutes choses
ur, car pour les troubles que plusieurs
tout ensemble, s'ils arrivent, je m'es-
ici en repos, étant inutile à servir le
ireux pour avoir assurément du repos
isi servant Dieu et mes amis, je suis
ement le temps parmi mes livres et
e, en vivant de cette façon, que nos

., t. Ier, p. 548.
, t. Ier, p. 548.

l'esprit du Roi le résultat qu'en
car quelques jours après celui-ci
fidèle ami, le père Joseph, d'in
part, plus que dans cette lettre,
son trouble ; il parle ici avec
quand on écrit à un confesseur e
dans sa pensée, aucun mot pou
véritables sentiments : c'est le
âme qui se montre à nu. « Mon
par cette lettre que j'ai de la con
qu'il y ait plus d'un an et demi q
je veux vous écrire avec la mê
n'avions bougé d'ensemble. Je
calomnies que tous les jours o

(1) Avenel, t. Ier, p. 557.
(2) Avenel, *Lettres de Rich.*, t. Ier, p. 5
(3) Cette phrase prouve clairement que le
aucun emploi pendant le premier ministère

J'ai su que vous voyez et estimez
ıt que j'ai toujours tenu pour être
et effet, je vous supplie de le con-
la mienne, de contribuer, en ce qui
Roi prendre une impression de
ité de mes actions, et de croire, ce
ffets, que j'aimerais mieux mourir
vice. Vous en pouvez donner votre
vous assure que vous n'en serez
que je dois en cela en telle recom-
nquerais plutôt à moi-même que
jamais cru que la passion de
ıtrepris de me faire de mauvais
rce contre mon innocence... Le
bonnes intentions et justifiera les
and crêve-cœur de voir que, tra-
s huguenots prennent occasion de
ontre eux par les mauvais bruits
it courir de moi dans la cour. Je

parer. Il y avait toujours pour l
scène tant qu'il serait apprécié du
comme le plus grand malheur qui]
aux yeux du prince pour un homm
Voilà pourquoi il cherchait partou
tecteurs qui pussent le justifier et
fidélité.

Nous dirons plus loin quels étaie
verse, auxquels il se livrait ; cons
le malheur avait en quelque sorte a
rendu singulièrement accessible à
reconnaissant des moindres marqu
consolations qui lui arrivaient de to
chez lui des élans de gratitude un pe
temps, il comprenait mieux la var
maines, et toutes ses lettres de ce
d'une piété et d'un détachement

(1) AVENEL, *Lettres de Rich.*, t. VII, p. 482.

a pour ma demeure, où je puisse vivre
ıe je suis sans coulpe, l'assurant que,
stimerai grandement heureux s'il me
ses bonnes grâces, de la conservation
ujours plus d'état que de celle de ma

de d'exil : la réponse ne se fit pas
ttre du 7 avril 1618 le Roi lui enjoi-
ıtinent » pour Avignon, sans quoi il
ırvoir par autre voie ». Son frère, le
et son beau-frère, M. du Pont-Courlay,
er (3).

ırtreuse. « Cependant je ne veux pas oublier de vous
re redevable du souvenir que vous avez eu de moi
lans le monde, on perd la mémoire de ses amis. Le
rendu de votre charité, en me départant par vos
ons, m'a confirmé en la résolution que j'ai prise de
et l'affliction comme venant de la main de Dieu... »
crivant au P. Suffren, il lui dit : « Je supporte
ınies qu'on me met à sus, me confiant en mon
Dieu le permet pour mon bien... Je m'assure que
ntes prières. » AVENEL, t. Ier, p. 558.

l'abord reçu l'ordre du Roi de se retirer dans leur

plaît me faire l'honneur de me prom
n'aurais point le courage d'espérer ce
Majesté, si ma conscience accusait
actions... Le temps et mes déportem
qu'il vous plaise que j'aille, feront to
ennemis qu'il n'y a rien au monde cap
fidélité ni d'altérer ma prudhommie (1

Richelieu resta près d'un an à Avign
exil, il se comporta avec la même rés
dence qu'à Coussay. Il donna la me
temps à la composition d'un catécl
sous le nom d'*Instruction du Chrétien.*
les mérites de ce livre, qui place son a
des écrivains religieux de son époqu

La mesure prise à l'égard de l'évêc

maison (10 février 1618). *Journal* d'Arnauld d'An
pas surpris à la réception de cette dépêche, ayant
de ceux qui gouvernaient toute sorte d'injuste, barba
Rich. *Mém.* (Coll. Mich. et Pouj., t. Ier, p. 493.)

(1) Avenel, t. Ier, p. 569.

ement. Il faut attendre que j'aie eu
nce et que je sache comment cela s'est

été que je m'assurais que lorsqu'elle
sieur nonce, elle demeurera contente
nt que ce que Votre Majesté a fait faire
e Luçon, elle y aura sans doute été
puissantes raisons, étant impossible
ent, attendu la justice et la piété qui
yales actions ;
prélats de l'Église doivent être les pre-
autres l'exemple de soumission et
verains ; et que, pour l'obligation de
prélat s'en était dispensé il y a deux
charge qui l'arrêtait nécessairement
a Cour, qu'encore à cette heure il
êché, et qu'en tout cas il y a moins
de son diocèse que s'il y était pré-

« Au sortir de l'audience du pape, M. le
me parla longuement de cette affaire et me
en est de très dangereuse conséquence, et
chrétien et si pieux comme est Votre Maj
façon les évêques, encore que ce soit
trouvera d'autres princes et potentats qui, à
feront toutes sortes de violences et oppr
siastiques, qu'il me priait et conjurait d
efficacement à Votre Majesté et l'assurer
sions elle aura de l'autorité du Pape tout
pour ce que Sa Sainteté n'aime point les
remuants, et désire pour toutes choses
Votre Majesté et la prospérité de vos
17 mai 1618 (1). »

(1) *Négociat. de de Marquemont. Arch. de Lyo*
Bibl. Mazarine. n° 1826. — « Il ne sembla entrer s
pour faire voir à Rome qu'il méritait le chapeau. » A

le cardinal Bentivoglio n'était pas moins
la mesure prise à l'égard de Richelieu. « Sa
, le cardinal Bentivoglio (30 mai 1618), a
entrait pas dans l'examen des causes qui
ié Sa Majesté à prendre cette résolution ;
à propos de déclarer que lorsqu'en cas sem-
rocéder contre la personne des évêques, il
e d'user des voies ordinaires, c'est-à-dire
Saint-Siège et à son nonce. Sa Sainteté a
amicalement et en bons termes (1). »
qui gouvernait Avignon au nom du pape
ois Bagny, « homme, dit Richelieu, de
, sincérité et de non moindre intelligence
(2). » Il fit bon accueil à l'évêque exilé et
ec lui en relations étroites d'amitié. Il usa
uence pour décider Paul V à intervenir en
eu, et ce fut le nonce Bentivoglio qui fut

Francia del cardinale Guido Bentivoglio. Firenze, 1863-
iv. XXI, p. 384.

Illustrissime. Voilà tout ce que je v
susdite lettre et aux dépêches chiffré
dent (1). »

Outre le palais du vice-légat, il fau
maisons furent ouvertes à Richelieu. Il
pour l'agrément de son commerce, et s
l'importance du rôle qu'il avait joué.
certain des sympathies qu'il rencontra
frère qui se trouvait alors à Paris ave
Roi : « Je vous prie, lui dit-il, de m'env
quenée, mais belle tout à fait s'il se peu
aussi que vous puissiez m'envoyer deux
fèvrerie de cent écus les deux pour joinc
et quelques autres petites pièces que je v
que vous savez. » Il ajoute qu'il lui faut qu
en rapport avec sa condition ; car il estim
ne rien donner que de donner un maig

(1) *Nunziatura di Francia del cardinale Guido Ben*
(2) AVENEL, t. Ier, p. 578.

le fit consentir à négocier. Le comte de Sully, le cardinal de La Rochefoucauld e furent envoyés successivement et sans Marie de Médicis. Il fallait quelqu'un de plus agréable à la Reine pour adoucir son ier des mesures violentes qu'on lui suggé- personne n'en doutait, c'était l'évêque de Joseph et l'abbé de la Cochère allèrent

de Blois, Marie de Médicis avait pour ministre l'abbé 'avait bien servie dans sa disgrâce, mais qui était vindicatif de quartier aux ennemis de sa maîtresse. Comme ce feu t le royaume, on envoya pour l'éteindre plusieurs pacifi- u Perron, le jeune archevêque de Sens, le Père de Bérulle La Cour ayant été avertie de l'obstacle que l'abbé Ruccellaï t le parti de faire revenir l'évêque de Luçon, parce qu'on ait sur l'esprit de la Reine. Il promit avant que sortir princesse à la paix et il tint sa parole ; car il ne fut pas ie que le traité fut conclu... L'abbé Ruccellaï ayant été du duc de Luynes qui le reçut à bras ouverts. Cet abbé s de Thémines appela en duel le marquis de Richelieu *rd. de Richelieu*, Arsenal, 190, t. Ier, fo 3. Cette vie de de Longuerue ; elle a été imprimée dans le *Recueil de r servir à l'histoire de France*, Genève, 1769, in-12.

gociations, d'une incomparable dex
traité d'Angers, Marie de Médicis
Richelieu, que le mariage de sa nièce

(1) « Le Roi envoie M. du T. (M. du Tremblay, fi
« de famille était le Clerc du Tremblay) vers M. d
« d'aller trouver la Reine-mère à Angoulême. M. de
« Roi écrivit au bas : M. de Luçon parti d'Avignon l
« à Vienne par dix ou douze des gardes de M. d'A
« garde la nuit devant son logis. (M. d'Alincourt ava
« temps auparavant.) Puis il fut conduit à Lyon.
« carrosse, et après avoir vu son pouvoir de s'en al
« conduire hors la ville après dîner. Il devait arriver
d'Arnauld d'Andilly, p 408.

Voir aussi Fontenay-Mareuil, p. 411 ; Brienne, p

Le marquis de Richelieu et son beau-frère du
depuis le commencement de février avec la permissi
Institut, fonds Godefroy, n° 268, f° 230.

(2) S'il faut en croire Tallemant, on savait fort l
était l'objet de son ambition :

« Un jour que Boisrobert était avec le cardinal
apporta des chapeaux de castor. L'évêque en chois
robert ? — Oui, mais il vous siérait encore mieux s'
votre aumônier. C'était M. Mulot, alors présent
jamais à Boisrobert. » Tallemaut des Réaux, t. l

3. Cette nièce de Richelieu, Mlle de Pont-Courl
Combalet, et qui devint plus tard duchesse d'Aigui

e nous avons faite de notre pauvre
ache bien qu'elle vous sera d'autant
'ous étant déjà vous-même perdu au
ciel, sa vie et ses œuvres vous sont
nes que vous l'y retrouverez, puis-
ui a départi autant de grâces, de
uceurs qu'elle avait reçu en l'autre
tions et d'amertumes... Pour moi,
enir ses bons exemples et les vôtres

)0.000 livres de dot et 12.000 écus de diamants. —
uchesse d'Aiguillon.
la paroisse de Braye-sous-Faye, où était situé le
ent cette mention : « Le 14 novembre 1616, envi-
t. s'en est allée de vie à trépas, noble dame Suzanne
» AVENEL, *Revue des quest. hist.*, t. VI, p. 152.
res de la famille, et en particulier à Armand retenu
ues, de se rendre à la sépulture, on la rémit au 8
s funérailles. « Le corps fut déposé dans l'église
, en présence de tous les enfants de ladite dame de
grande partie de la noblesse de Poitou et au mi-
de personnes de tout rang. » BOSSEBŒUF : *Riche-*
p. 15.

ı de ce frère à qui Dieu avait donné
s et qui aurait pu être pour lui dans
ıuxiliaire.

, dont la vie était ainsi partagée par
rtunes et les prospérités les plus
›as de vue son diocèse.

à Avignon, il donnait, par devant
l'église cathédrale de Luçon « de sa
e volonté et pour l'affection sincère
clergé ». Cette chapelle comprenait
s burettes, une cuvette, six chande-
›upillon, deux grands vases à laver,
ıdes châsses à reliques, une clochette
« le tout en argent vermeil doré, ci-
ıtre, ses ornements et trois tapisseries
Luçon et à Coussay, pour tapisser le
:drale. Il se réservait seulement la
ı sa vie durant, après quoi, ils de-

de Luçon.

En effet, l'année suivante, quand
contre son fils et que les protestants d
le clergé et les habitants de Luçoı
pour se défendre en temps de gueı
penser que Richelieu, qui était alors
festait des ardeurs très belliqueuses
à cette résolution.

Dans ce contrat, protestants et ca
réunissent dans un intérêt commun,
l'influence de l'évêque les passions
peu calmées. Ils supplient le Roi et
sous leur sauvegarde et protection.
bitants se retireront la nuit dans l

(1) D. Fonteneau, t. XIX, f° 781. — Luçon ne
ls furent envoyés à la Monnaie sous Louis XV pou
Du Tressay, *Hist. des moines et des évêques de l*

(2) Il écrivait à l'archevêque de Toulouse cette l
par un général : « Monsieur, le Roi est au Mans
nous venir épousseter comme il faut. Toute l'esp
Messieurs n'en veulent point ouïr parler. En cette
faire ce que doivent faire des gens à qui la néces
y sont confirmés par la justice de la cause d'u
comme est la Reine. » Avenel, t. Ier, p. 653.

ssemblées générales ce qu'aura ...
es (1).
énote un si remarquable esprit d'entente
ez les habitants de cette petite ville, fut
621.
'Angers (10 août 1620), la Reine pressa
er le chapeau de cardinal pour l'arche-
, fils du duc d'Épernon, et pour l'évêque
'empressa de la satisfaire et il écrivit au
l'abbé de la Cochère à Rome pour y
ıs nécessaires. On peut supposer que ce
s mêmes de Richelieu que l'abbé de la
pour remplir cette mission officielle;
comme on l'a dit, son agent secret,
é de parler au nom du Roi. Il faut re-
que personne n'était capable de servir
ıent et de zèle les intérêts de Richelieu.
tait connu, éveilla même des soupçons.
aignit que l'abbé de la Cochère ne

I, f° 213. Bib. nat., fonds latin, n° 18389, f° 89.

affaires de votre frère et les vôtres. A
Rome, car sans doute je sais *que M. d*
autant qu'il peut, quelque bonne mine q
bonnes paroles qu'il vous tienne, mai
M. de Luynes pour éviter les inconvé
à mon opinion, selon ce qu'on me mai
nouvelles chez M. le nonce (1). »

Le Roi revint à la charge le 4 déc
cardinal Borghèse, neveu de Paul V,
peler à son oncle qu'il sollicitait pou
chapeau de cardinal pour l'archevê
l'évêque de Luçon. Dans cette lettre, il
en doute le succès de la première cand
celle de Richelieu présente sans dout
insiste d'une manière particulière : «
fais dudit évêque de Luçon pour son
suis encore obligé, en considération

(1) *Archives de la famille de Richelieu.*

ns laquelle Louis XIII parut à la tête
igne fils de Henri IV. Saint-Jean-d'An-
ɔise; mais après l'échec des troupes
ıban, ce chef huguenot recommença
sa foi donnée de ne plus porter les
En marchant sur les Sables-d'Olonne,
ille de Luçon, y pénétra de vive force,
ırent toutes sortes d'excès. (Mars-avril

le clergé de la ville s'adressa à Riche-
aration. Celui-ci répondit qu'il fallait
ion des vexations, pilleries et misères
travaillés » afin que l'on pût y porter
vé le procès-verbal qui fut alors rédigé

ec, le P. Joseph conseillait à Richelieu de rappeler
larer que cet ecclésiastique n'avait été envoyé à Rome
la promesse faite à la Reine, et qu'en tout cas il ne
al. (*Lettre du P. Joseph* citée par AVENEL, t. Ier,

que les troupes de Soubise, enfermé
étaient tombées aux mains du Roi et q
de déprédations avaient été sévèremer

Quelques mois après, en septem
laborieuses négociations dont le réc
après celui de M. Zeller (2), l'évêque
au cardinalat (3). Ce fut une grande
clergé qui s'empressa de lui adresser
nouveau cardinal lui répondit : « Me

(1) D. Fonteneau, *Papiers d'Aquitaine*, t. XIV, n° 18389, p. 93.

(2) B. Zeller, *Richelieu et lès ministres de Louis*

(3) Le nonce Corsini avait entravé de tout son pou
obtenir pour lui-même le chapeau de cardinal qui
Luçon. Ce n'est que sur les instances formelles du P
la demande à son gouvernement. Richelieu n'ignor
ses intrigues pour faire échouer sa candidature.
compliments un peu forcés du nonce au sujet de s
mots d'une malice fort aiguisée : « Vous trouvere
m'aurait été un grand contentement que nous eussi
motion. Une autre occasion donnera à votre méri
Richelieu et les ministres de Louis XIII, p. 119.

e suis de vous tous, en général et en
ionné serviteur. — Le card. de Riche-

Ier, p. 739.
ièrent pas à Richelieu à l'occasion de son élévation
ouvé dans une vente publique une plaquette contenant
au nouveau cardinal le lendemain de sa promotion.
gnataire de la lettre, Peltier, se félicite « de voir des
nonter aux plus hauts degrés d'honneur. Il rappelle à
la prêtrise et son sacre épiscopal avant l'âge fixé par
alités qu'il a toujours montrées : « Votre incomparable
érudition et l'intégrité de vos mœurs eussent semblé
ècle si on ne vous eût élevé sur un théâtre si éminent. »
tte éloquence qui ravit les États généraux du Royaume
vait su s'acquitter du ministère de l'État ». Ici le com-
la mesure : « Quelles mains, s'écrie-t-il, furent jamais
lans le maniement des affaires publiques ! On ne peut
afic d'une sordide avarice ait jamais souillé votre âme,
tre d'indigne de votre naissance. » Après quoi il
ue Richelieu pendant son premier ministère a répandus
vertus il fallait une récompense : ç'a été la pourpre de
s estiment que l'État n'en peut que beaucoup mieux
que Sa Sainteté ne juge que cette élection ne soit une
se. »
urtout d'être cité : « Oh ! si ce grand monarque veut
digne prélat, quels fruits n'a-t-on pas à en espérer,
mière n'apportera-t-il pas en un temps calamiteux où
t être plus recueillis que jamais ! » Ces paroles sem-
eur de la lettre était sûr de ne pas déplaire au nouveau
ir. Quoi qu'il en soit, il est bon de constater en quels
même avant sa toute-puissance.

il était devenu le chef de la fa
majorat. On lui avait alloué une
comme conseiller du Roi, et la Rei
les deux abbayes de Moreilles et de
plus lieu de craindre pour son aven
qu'il y avait peu d'apparence qu'il re
et se sentant trop attiré par le ma
politiques pour être tenté d'aller repre
de son diocèse, il se démit de son évêc
de Bragelonne, doyen de l'église de Sa
L'acte de renonciation fut signé à
19 mai 1623 (1).

Le 5 juin suivant, le Cardinal adress
au chapitre de Luçon : « Messieurs,
regret que je me suis démis de mon évé
y rendre en personne l'assiduité que
de moi; mais les lois de ma conscien

(1) D. Fonteneau, t. XIV, f° 793. — Bib. nat., fon

e esprit de charité pour tous, et la
rcher vos intérêts que j'ai ci-devant
on que vous avez de tout temps
s conviera, je m'assure, à me rendre
uvenir de moi en vos prières publi-
e je vous en supplie d'affection. Je
e décharge de décimes, que je vous
surée de ce que je désirerais faire
ortante occurrence, et du désir que
vos cœurs, vous vous souveniez de
église et que je suis certainement,
. — Le card. de RICHELIEU (1). »
stre, Richelieu n'oublia pas les pro-
s au chapitre de Luçon d'être pour
Chaque fois que le clergé et les ha-
n influence, ils le trouvèrent disposé
1623, l'année même de sa démis-
ion des commissaires royaux pour

blirait jamais ici. C'est cette esperan
nous fait si librement recourir à vo
religionnaires s'efforcent de se rétabl
s'étant pourvus au conseil du Roi, il
tenu un renvoi de la cause en la Cha
quelle ensuite de ce ils nous ont fait a
nous supplions très humblement Votr
toujours rendue recommandable par
affection paternelle envers ses sujets,
tion d'une cause si juste et si sainte. E
ajoutant l'obligation que nous en auron
sans nombre, lesquelles vous avez acq
élançons nos vœux dedans le Ciel, po
votre santé, qui est très précieuse à tou
sacrons nos vies et nos désirs à l'exécu
dements, comme étant, Monseigneur,
très obéissants serviteurs. Les habitar
janvier 1624 (1). » (Suivent les signat

(1) *Arch. des aff. étrangères.* France, 1696, Poito

droit et laissa à son successeur la
on bénéfice.

lu 30 décembre 1637, le Roi, à la
dinal, prenait le chapitre de Luçon
iale. Cet acte avait une très grande
ıettait les maisons des chanoines et
bri des exactions des gens de
où les logements de troupes étaient
onde comme une calamité, on com-
faveur ait été très appréciée par le
n'ait fait que resserrer les liens de
ıchaient au Cardinal.

lant quinze ans le titre d'évêque
it années qu'il résida dans son dio-
ıeu près continue, il y donna, nous
: toutes les vertus épiscopales, se
ses devoirs et soucieux du progrès

Aquitaine, t. XIV, f° 239. Bib. nat., fonds latin,

leur témoignait était po
efficace.

en Sorbonne avaient éveillé en lui le
la célébrité par l'éloquence et la con-
ı préoccupation des affaires publiques
onne heure de ce dessein; mais les
'il avait données au début de sa car-
s'y arrête et qu'on discute ses titres
ıme écrivain.

n'y avait ni journaux, ni tribune, le
ncipal orateur : orateur populaire par
ic, orateur toujours respecté à cause
était une puissance, parce qu'il était
ic et que seul aussi il pouvait à peu
ner son opinion sur les événements.
les prédicateurs de la Ligue : ils
les maîtres de la capitale. Quand
, il rendit une ordonnance très sé-
inueraient leurs prédications sédi-
'antes, il inséra l'article suivant :

narchie absolue. (*Rev. Hist.*, janvier 87, p. 43.

firent plus appel à la violence. Les
ardentes et si haineuses, revêtirent
polies. L'esprit de charité remplaç
les fougueuses déclarations. Les i
prêchées dans ces mêmes chaires
leurs ennemis les plus passionnés
fut exposée dans une langue dign
ceptes de l'éloquence sacrée fure
tique (2).

Le terrain était donc pour ainsi
abus et de tous les excès qui avaie
catholiques, et Henri IV, en ramen
caractère évangélique, avait non se
de sa politique, puisqu'il avait rédu
doutables adversaires, mais il lui a
les saines traditions qu'elle avait de
Le moment était donc propice pour
ment nommés les précurseurs de B

(1) Isambert, *Recueil des anciennes lois fra*
(2) Lézat, *La prédication sous Henri IV.*
(3) Jacquinet, *Des prédicateurs du XVII*e *si*

b, Aristote à Tertullien, où Mucius
.e saint Étienne, Phocion en regard
faut-il le dire, Régulus auprès du
utes, qui sont celles de l'époque, ne
i la vigueur de ces orateurs, ni leur
'geur de leurs vues, ni la sûreté et
:trine.

buta dans la prédication, il y trouva
res d'une valeur et d'une autorité
tton était le prédicateur favori du
ıe poli, aimable, tolérant, mais dont
d'antithèses et de latinismes, étaient
ɔule de locutions venues du Limou-
Le P. Séguiran, également jésuite,
e de son temps s'il avait un pen
tions subtiles et des termes scolas-
ɜ bouillant et emporté, s'était fait

'i IV n'entendait plus la vérité depuis qu'il s'était

d'orateur et de controversiste : (
savant et le plus éloquent de Fran
lui reprocher certains abus d'esp
peu justes à force d'être subtils,
le style, une solennité exagérée (
briller et d'éblouir ses auditeurs. M
doivent pas faire méconnaître les s
la langue française. C'est à lui qu'el
pleur et de l'harmonie qui caracté
Balzac. Aussi a-t-on pu l'appeler le

En sa qualité d'aumônier du Roi
grande influence sur les prédicateu
sermon à Saint-Merry il recomman
et aux pasteurs de prêcher la Vérité,
la voie la plus sûre pour ramener
plus facilement par ces moyens lén
n'a fait par le fer et les armes, q

›our son diocèse; la seconde fois en Paris pour tenter la fortune et essayer le Marie de Médicis.

rge de grand aumônier de France, du prédicateurs qui devaient se faire en- évêque de Luçon parla plusieurs fois t le carême de 1608. Nous avons même ıande à du Perron d'être dispensé de saint, se réservant de prêcher le jour de :e, pleine de déférence pour l'évêque ›eine d'être citée. « Monseigneur, ayant ement par le sieur du Peyrat, que vous ı cette fête de Pâques devant Sa Majesté, assurer par cette lettre que, faisant état : à vos commandements, je tâcherai en ›us en rendre preuves par effet, exécu- ças de votre part. Mais d'autant, Mon- s quinze jours, je suis travaillé d'une

tionné et très obéissant serviteur. —
Luçon (1). »

Richelieu reparut à la Cour en 161
époque il se fit entendre chaque année
tantes chaires de Paris. « Il prêcha, c
avec des discours animés d'une si gra
zèle de piété si ardent qu'il attira l'ac
Cour. Mais surtout les prédications
Saint-André-des-Arcs ravirent tellem
et de la Reine-mère, qui l'honoraient
sence, qu'ils disent publiquement n'av
reille à personne dont les paroles leu
vivement l'âme (2). »

(1) Avenel, t. VII, p. 317.
(2) André Du Chesne, *Hist. généalogique de la mai*
« Jam quadragesimale stadium eruditis concionib
admiratio auditorum parturit et ad nos transmisit.
Regina interfuerant. Jam aula tota confertim ruebat. Q
aut acuminis aut venustæ orationis curiosus adv

. Luxembourg. Le 22, même chez la
lqu'un vint lui dire que M. l'évêque
.t pas, et s'il lui plaisait que l'on
ı Reine répond : « Oui, mais il n'est
s bien aise, dit le Roi, il ne sera *pas*

s des témoignages relatifs à l'élo-
ıppelons ceux que lui rendaient ses
hère avait une si bonne opinion des
ı évêque, qu'après avoir parlé des
e l'oraison funèbre de Henri IV, il
; des actions dignes de vous, si vous
i. » Deux ans après, l'évêque de
ı Cour il est question de l'envoyer à
rtir les protestants. Sous Henri IV

mero auditorum nec horum spiritus admiration,
em. card. Richelii, p. 61 : « Ses talents pour la
'il fut prié d'aller prêcher à Paris. Il y prêcha un
10 ; la Cour en fut charmée, et le Roi et la Reine
leur présence. » *Vie manuscrite du card. Rich.*

)idot.

15 août 1626, au moment de donn
à la Reine-mère et à Gaston d'Orlé
de la conspiration de Chalais. Le fi
grâce en trahissant tous ses amis
savait l'âme faible et timorée, il v
menaces de la colère céleste. Ap
ments sous forme d'antithèses, ti
prononça avec une vigueur partic
destinés à terrifier le malheureux G
que Dieu s'unit dans le ciel à celle
dit, sa mère et sa fille tout ensemb
unit-il en terre et votre mère et celu
comme votre fils, fils qui vous
craindre toute sa vie, non seulem
mais comme son vrai père, et qu
sans avoir lieu d'appréhender u

(1) *Documents inédits sur l'Hist. de Franc*

e sainte aux fidèles de son diocèse, il
ccents qui conviennent mieux à un pas-
s pour preuve ce sermon, récemment
rononça dans sa cathédrale le jour de la
l venait d'arriver à Luçon quelques jours
ılait profiter de la solennité de cette fête
ıoliques de sa ville épiscopale. Ce dis-
évêque avait sans doute longuement pré-
la première fois qu'il allait paraître dans
édrale, nous permet de juger les défauts
méthode oratoire.

ement commenté le texte qu'il a choisi :
m est, il indique la raison qui l'a décidé
: « C'est pourquoi voyant qu'il a plu à
: la charge de vos âmes et par consé-
teur, je me suis résolu, me rencontrant
eusement en ce lieu, d'embrasser l'oc-

r *l'Hist. de France*. Mélanges, t. III, p. 821.
rité a été publié par le P. Ingold de l'Oratoire, dans la
èse de Luçon, le 22 décembre 1888.

amphigouri, pédantisme et séchere
tères de ces développements orat
heurtés, qu'on ne lirait pas si on n
ils sont sortis (1). »

Mais la seconde partie, par son c
la précision de l'idée et même par
échappe à tous ces reproches.

La transition en particulier est
grâce poétique : « Le prophète Ézé
qui avaient les ailes, les pieds et la
vraie figure de ceux qui annoncent
qu'avec les ailes d'une sainte méd
contemplation plus relevée pour
et que par après ils s'abaissent pour
et qu'ils se rendent si intelligibles
puissent tirer du fruit de leurs dis
que saint Augustin dit : « *Patiantu*

(1) Hanotaux. *Mélanges*, t. III, p. 810.

ɔntenir!

ue Jésus-Christ, en venant sur la terre,
faut, pour qu'il demeure en nous, que
la paix dans nos âmes. » Et ici, Riche-
its de la paix avec une vigueur et une
ıi révèlent l'homme politique. « Dieu, dit-
llement favorisé les armes de notre Roi
ıbles il a mis fin aux misères de son État.
ıs la France armée contre soi-même et
ɜ ses propres enfants. La paix est en ce
est point assez pour inciter le doux Jésus
ıeure avec nous. Il faut qu'il soit en nos
ɔns, et principalement en nos cœurs. »
x, c'est l'unité et l'ordre. « La paix pu-
ıtient par l'obéissance que les sujets ren-
ɜe conformant entièrement à sa volonté
n de son État. »
ɜnt aux villes lorsque les personnes pri-
nt modestement dans le respect qu'elles

gence avec eux. « Je proteste, d
peu que j'ai d'esprit, si peu que j'
nir l'union de laquelle dépend notr

Nous pouvons maintenant nous f
de l'éloquence religieuse de Richel
ni l'onction de saint François de
tique du cardinal de Bérulle; mais
reprocher, comme on l'a fait, l'i
tion littéraire (1). Ce discours est l
quablement lucide et méthodique
la symétrie dans ses développen
idées dans une langue correcte, p
Sans doute on n'y trouve pas les é
cette allure et ce mouvement qui
Mais c'est la parole d'un homme
ce qu'il avance, qui cherche avan

(1) Hanotaux, *Mélanges*, t. III, p. 810.

nommes d'État. Le passage où Riche-
s excès des protestants et contre la pro-
es ecclésiastiques est animé du souffle
quence. Sa protestation contre les duels
le.

ment à la Reine-mère est un chef-
de finesse, de flatterie discrète et déli-
Richelieu tient à la charmer et à mériter

ıorceaux sont d'un éclat qu'il faut signa-
ıste du discours bien des endroits qui
ɔn ne retrouve que les procédés d'une
ɔanale. L'exorde en particulier, où l'ora-
ıe des États à ces solennités païennes,
esclaves pouvaient impunément dire
tres, serait simplement ridicule si l'on
le goût de l'époque aimait ces sortes
e rapprochements. Parfois aussi, il se
ıssements de mots et de métaphores, à

dignation dédaigne ces figures outrée
de commande ; elle n'est éloquente que
et naturelle.

Un autre défaut qui peut être enco
harangue, c'est l'amour excessif d'
Pourquoi, par exemple, remonter aux
que les prêtres ont toujours été appelés
Rois? Pourquoi aussi cette longue é
gnages empruntés aux Pères de l'É
pour condamner les empiétements de
la juridiction ecclésiastique ? Toute ce
peu pédantesque serait beaucoup mie
dissertation théologique que dans
adressé à un Roi de treize ans, à un
nistres qui, à coup sûr, devaient être
patrologie et le droit canon.

Mais ce sont là des défauts pour a
qui ne sauraient faire tort aux qual
remarque dans ce discours. L'ordre y

›n travail plus raisonnablement qu'à
ırfaite connaissance de ce que les Grecs
d'artifice au parler, possède toutes les
ue? Et de qui dois-je attendre une plus
que de celui dont les écrits et la vive
les principaux ornements de notre élo-
ɜ de notre morale; nous donnant, tant
pour le bien vivre, les meilleurs pré-
ı? Il y a bien plus, Monseigneur; pour
dans tout cet ouvrage de l'éloquence
ı cru satisfaire aucunement à ce qui
ɜs forces par l'inscription de votre
t en soi ce que Quintilien disait de
ı que, de son temps, il n'était plus le
bien de cette divine éloquence dont
le idée. Ceux qui seront assez heu-
eprésenter l'agréable ton de vos
réglés de toute votre personne, et

l'aurait pas loué d'une qualité qui
manqué; car alors son compliment
et il savait que les épigrammes étaie
ministre.

Le mérite de Richelieu comme éc
contesté. Nous lisons, en effet, dans l
qu'on admirait les livres de contro
Cardinal et que les vers auxquels
étaient trouvés « clairs, purs et cou

S'il faut en croire les *Maximes e*
duire à la Cour, Richelieu avait en
d'écrire l'histoire de Henri IV. C'
livre qu'il avait pris l'habitude de
les traits qu'il recueillait dans ses
versations. Aussi n'est-il pas invrai
à réunir toutes ces notes éparses p
vrage à l'éloge du prince qui lui ava

(1) La Mothe Le Vayer, 1re partie, t. II, p.

tation d'écrivain. Le premier parut
ce titre : *Les principaux points de*
ie, défendus contre l'écrit adressé au
es de Charenton.
constances l'évêque de Luçon fut
de polémique religieuse contre les
uynes avait éloigné le Père Cotton
le à la Reine, et il l'avait remplacé
mptait bien que ce religieux, à qui
itre de confesseur du Roi, serait
ussi l'employa-t-il dans certaines
près de la Reine-mère dont il fal-
tions et deviner les desseins. Ce
r de l'*Histoire de l'Edit de Nantes*
n *scélérat,* s'était acquis quelque

. . . . . .

eprises dans les *Instructions pour se conduire*

Durand et Mestrezat (1). » Dans l'
au Roi, les auteurs énuméraient l
par les réformés. Ils se vantaien
défendu les prérogatives royales (
dans les derniers États de Paris. I
se dirent naturellement offensés
grand bruit de part et d'autre. Le
faire ; mais le Roi l'évoqua deva
ment de lui dédier des livres s
supprimer celui des ministres (
qu'intervint Richelieu. Il venai
retirer à Coussay, et il était heur
de sa solitude il ne s'occupait
reste, il n'était pas sans habilet
ministres que le Roi venait de
ainsi l'apparence de défendre ce p
que par ce moyen il réussirait à

(1) Benoit, *Histoire de l'Édit de Nantes.*
Charenton parut vers le 12 juillet 1617 ; *Journ*
(2) Le livre des Ministres était précédé (

mble la vérité de la religion catho-
te attaque, c'était donc de la part
reuve de zèle épiscopal, c'était té-
ur les intérêts de son diocèse, et
tte c'était pour défendre son Roi et
t la charge.

dans un autre chapitre les paroles de
e et de tolérance que contient cette
égard des protestants. « Mon devoir,
faire du bien et non du mal, de les
lesser. » Il s'efforce de les convaincre
s doctrines, il a pour leurs personnes
us bienveillantes.

la discussion, il indique clairement le
C'est, dit-il, de faire voir que les mi-
sont mal fondés dans toutes leurs pré-
oute occasion de se louer de nos rois

vre. Mais Richelieu, plus habile, fit de l'épître au Roi
tation.

pour en tirer des aveux précieux à l
vera la vérité de la religion catholiqu

Le livre comprend dix-neuf chapit
consacrés à répondre point par poir
ministres, et les cinq autres contienne
quelles « leur croyance doit être abhor
Il n'y a pas de plan proprement
dant distinguer deux parties : l'une où
gations des ministres et où l'auteur s
sur la défensive ; l'autre dans laquell
l'offensive, il accuse la Réforme d'av
ciennes hérésies, ouvert la porte à tou
dans ses fondements l'autorité même c

Le second chapitre est de beaucoup
c'est même le seul qu'il soit nécessair
cier le talent de Richelieu comme pol
avaient prétendu qu'Henri IV devait s
testants. L'évêque leur répond qu'er
« quand il était fauteur de leur s

econnaître et à les publier. »
estants une autre réponse qui est
s plaignez de nos Rois, leur dit-il.
accordé la liberté de conscience,
ormés l'ont toujours refusée à leurs
rgument sur lequel nous avons déjà
'un des traits les plus originaux et
ique de Richelieu.
ires qu'il a écrit ce livre en six
ontiers qu'il y a là quelque exagé-
coup plus dans le vrai lorsqu'il dé-
J'ai entrepris une œuvre contre
ai pas sans veilles (1). » Cependant
ns le style comme dans la compo-
e des traces de précipitation. Ce
soit médiocre, comme le prétend
visible au contraire que Riche-
ites les sources protestantes du

des questions qui touchent à l'histo
ton s'élève, prend de l'allure, et il n'
traîné par le feu de l'argumentatio
d'une belle venue qui fait songer à

La publication du livre de Richel
une lettre du 14 février 1618, le card
çait au cardinal Borghèse, neveu de

(1) Peut-être lira-t-on avec quelque curiosit
Compagnie de Jésus, dans un livre très intéressant
vrage de Richelieu; on sait que les Jésuites sont
égard. « Richelieu, pour ne pas être trop long,
La théologie, l'Écriture sainte, la raison, les écri
lui fournissaient des arguments sous lesquels il
qu'il choisit sont tellement opportuns, si évide
tant de force, d'une manière si serrée, dans un
précis, qu'ils suffisent pour renverser cet échafau
d'accusations iniques contre l'Eglise que les paste
de dresser en présence du Roi.

« Au reste, cette réfutation porte le caractère d
de ce frisson de haine qui circule dans l'écrit de
empreinte du calme d'une cause sûre d'elle-mê
de cette fermeté tranquille, de cette noble autori
de ce sentiment de compassion et de charité qu'el
les esclaves de l'erreur. » — P. Prat, *Recherche*
de Jésus en France au temps du P. Cotton, Lyo

(2) Bentivoglio, *Lettre* 1078.

t été pendant trois ans l'aumônier
ɔrit de réfuter la *Réponse aux mi-*
ɔn. Mais les preuves lui parurent si
.es sur sa propre religion et ne tarda
holique (1665) ; suivant l'usage, il
ɜion dans un écrit public intitulé : *La*
ɔras, dédié à Nosseigneurs du clergé
étractait ses erreurs et exposait les
(2).

, Richelieu avait pour ainsi dire
l avait demandé que les ministres
ivoque: « S'ils nous font connaître
réance, nous leur serons beaucoup
nous avons plus de peine à la décou-

n 1663 un poême épique, *Jonas ou Ninive péni-*
ns sa 7ᵉ satire :
nu sèche dans la poussière.

second livre religieux. Il parut en
d'*Instruction du Chrétien*. Ce n'est p
théologie proprement dite, bien qu'il
connaissance de la théologie dogmati
essentiellement un abrégé de la doctri
posé en vue du peuple et destiné à être
au prône des messes paroissiales, pou
instructions des curés.

Ce livre répondait à un besoin urge
religion était le mal de cette époque. L
étaient conservées dans la plupart des
fidèles ne connaissaient que très incom
religieuses et morales. D'autre part,
guère compter sur le clergé, qui manq
zèle pour remplir un tel ministère. Co
bien il était urgent de faire pénétrer
jusque dans les esprits les plus simp
au secours des pasteurs qui, dans bea
été incapables de faire des instructions
comme il les aimait, il préféra compo

t ce qu'il désire de tout chrétien, et
sposer à le faire. C'est le but de
ıs dédie à très juste titre, puisqu'elle
»
ɔute qu'il a écrit son livre dans un
ıut étant de paître les colombes
: peuvent chercher leur nourriture

ɪ curés, il leur dit qu'il a fait cet
le sa charge et les aider à remplir la
le lire une leçon de son livre chaque
ɜe paroissiale. Quand la leçon sera
coupera, « désirant, dit-il, non
ıple cette nourriture spirituelle,
soit servie de telle sorte qu'ils la
our cela, il veut que les curés fas-

rétien. Poitiers, 1621.

maire de la manière dont le chrétie
ses devoirs : telle est la substance c
et surtout si pratique. Car c'est là
saillant de l'esprit de Richelieu, c'
les théories spéculatives pour tendr
Avec un rare bon sens et une parfait
ces prédications où l'orateur cherch
âmes, mais un moyen de faire parad
érudition. « Vous avertirez de notre p
tous les prédicateurs qui prêcheront
s'arrêter plus en leurs sermons à ins
qui est de son salut, et l'exciter à faire
der quelque point de doctrine trop
dont la connaissance ne lui est poi
yeux un commentaire très clair et trè
catéchisme l'emporte sur les sermons
plus éloquents.

vierge Marie, il demande comment
ı quel temps, en quel lieu, de qui?
ɜ méthode a l'inconvénient de trop
ns sans fin et les arguties de la
de donner trop de sécheresse au

ɜ dogmatiques, viennent les réflexions
onduite pratique qui s'en dégagent.
ıvement, aucune chaleur, rien qui
'emue. Il semble que l'auteur se pro-
ler à l'esprit et à la raison sans tenir
. D'ailleurs, il ne range pas la sen-
:és de l'âme ; suivant une division
es trois puissances de l'âme sont la
; et la volonté (1). Les sentiments
ıez ses auditeurs sont de véritables
e pour ainsi dire sous la forme de
a humble, s'écrie-t-il, considérant
aissé et humilié jusqu'à l'opprobre

ɔn X.

étrangères envahiront la France et c
l'approche des bandes espagnoles,
village, après avoir lu quelques pa
Luçon, inviteront les paysans à *prier*
cette instruction; et qui sait si ces l
pour le grand Cardinal ne lui seront
bunal de Dieu que d'avoir vu penda
trembler à ses pieds (1)?

L'*Instruction du Chrétien* obtint un
donnant leur approbation (20 octob
augustins déclarèrent « qu'ils avaient
d'une bonne et saine doctrine..., d
peuvent recueillir beaucoup de frui
pour la clarté, facilité et excellence
structions qui s'y trouvent ».

L'ouvrage eut plus de trente éditio
d'évêques l'adoptèrent pour l'usage

(1) Mgr Perraud, *Le Card. de Richelieu évêque e*

is fortifier d'un nouvel appui la religion
le Sénat apostolique d'une nouvelle
ouvant la désignation de Leurs Majestés
ous t'avons récemment décoré de la pour-
effet, de même que les lois de la disci-
raient sagement le triomphe aux soldats
it servi de rempart à la république, et
nnemis, ainsi est-ce avec raison que tu
us grande dignité dans l'Église romaine.
e nous avons à soutenir contre le prince
nce et ta piété ont été dans nos contrées
salut pour abattre l'orgueil des héré-
ie Sainte Vindicte parmi des peuples
jouis, notre très cher fils, non seule-
de la faveur royale et de la munificence
si de la juste renommée due à tes qua-
la splendeur de tes mérites brillait d'un
ublique chrétienne, qu'il paraissait im-

Ce sont là les grands services que l
et attend de toi ; quant à nous, certa
sera pas déçu, nous t'embrassons a
charité paternelle.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie-l
1622, la seconde année de notre pont

On sait que Richelieu ne trompa
pape. Malgré les soucis de la politi
De la perfection du Chrétien, ouvrage
rédigea à l'armée, sous les murs de
sa pensée devait être le complément
Chrétien. Il composa aussi un seco
contre les protestants. Il fut publié
soins de sa nièce, la duchesse d'Aig
vant : *Traité qui contient la méthode
assurée pour convertir ceux qui sont*
ouvrage posthume est la preuve irréc

(1) ZELLER, *Richelieu et les ministres de Louis X*
(2) Commencé en 1636 à Corbie, *la Perfectio*
1639 pendant le siège de Hesdin.

obscure, ou à exposer quelque
essant le salut de la France. Il
sion forte, pittoresque, saisissante,
ée. Lorsqu'il traite au contraire des
échappe le plus souvent au mau-
ue, sa langue est grave, simple et
mais l'homme de génie et surtout
y révèle trop rarement. Par ses livres
l'émule des du Perron, des Bérulle
l'emporte même sur eux par la clarté
n style ; mais il est loin de l'allure
s *Provinciales*. Pour que la prose fran-
immense, il fallait quarante ans encore

redevable à l'évêque.

Entré dans l'Église sans vocatior bénéfice dans sa famille, Richelieu plier à toutes les exigences de sa renonce brusquement aux séduction condamne à une retraite laborieuse logie et se prépare à devenir, comn pion du catholicisme contre les pro

Au lendemain de son sacre, et ap qui l'ont fait remarquer, il a le cou où le retiennent de si brillantes esp à Luçon, au milieu des pauvres p pasteur. S'astreindre, à vingt-trois résidence, alors que la plupart des saient si aisément, ce n'est pas le mais plutôt la marque d'un espri remplir tous ses devoirs.

Pendant les huit années à peu

ie cette période. Elle nous ...
lument inconnu. Ce n'est pas le
ut plier devant lui, et qui, pour
pas devant les mesures les plus
s. C'est un prélat aimable, sédui-
unesse et les grâces de son esprit,
ceux qui l'approchent, régulier
ent pieux, même avec un certain
juste et ferme dans son adminis-
ps accueillant, hospitalier et ser-
. Enfin il se montre à nous avec
urait pas soupçonnée et que les
itique lui feront perdre trop tôt :
ssi est-il aimé de tous ceux qui
énétrée de reconnaissance pour
ères et ses sœurs recourent à lui
le ; ses amis et ses serviteurs lui
nt fidèles dans la mauvaise comme
fin, ses collègues dans l'épisco-
us haute estime. Ils parlent avec

gations qu'elle lui imposa.

Né avec des qualités brillantes, il solides études littéraires et philos faisaient guère les jeunes gens de s tion a peu de prise sur lui ; son es positif. Il est avant tout homme de distinctif de ceux que la Providence les peuples. La théologie, par ses mi tinctions infinies, achève d'affiner donne cette souplesse qui fait les di

Quand cette première éducation tration d'un diocèse l'initie à la prati choses. Les fonctions délicates et chargé lui font acquérir cette expé sable aux hommes d'État, et que tions du génie ne sauraient rempla avait voulu réunir autour de lui

› la question religieuse, qui était
oque, et il est ainsi amené à se
ne de conduite, faite de tolérance
que d'abord à son diocèse et qu'il
te la France.

plein théâtre de la guerre civile,
observer les révoltes des grands.
que ces levées de boucliers font
t à la tranquillité publique. Il est
mais encore la victime des excès
s rebelles ; aussi le voit-on multi-
prières, pour épargner à son dio-
elieu les horreurs de la guerre.
on le charge de négocier avec les
ce de Condé et le duc de Nevers,
evoir. Il n'est donc pas téméraire
ents, auxquels il est mêlé d'une

difficiles à récompenser. Vienne donc
pelé au ministère, il aura pour collab
comme les Bouthillier, le cardinal de E
et le cardinal Henri de Sourdis.

Enfin, comme un diocèse est un ch
cessairement restreint, il a la bonne
par le Poitou aux États généraux. Là
bérations où s'agitent les intérêts non
mais de la France entière. Il peut d
des maux dont elle souffre, des doléa
présentent les trois ordres, des rem
qu'ils proposent. Observateur sagace
blesse du gouvernement en face des
qu'il fait pour éluder leurs demandes
jour où les favoris de rencontre aur
Roi sera obligé de confier le pouvoir à
plus habiles, et plus fortes. Ce chan

ıe Médicis et devenir ministre. Après
ıministration déjà résolue et énergi-
: palais le renverse. Mais cette chute
Avec une merveilleuse dextérité et une
ı ne rebute, il reprend un à un tous
ıses intrigues, il se remet en route, sé-
l redoutable aux autres, et après sept
ence et de souplesse, couvert cette fois
cardinal, il rentre de nouveau au minis-
nde prise de possession est définitive ;
lais dire le Roi, jusqu'à sa mort.

in-8°.
e sous Louis XIII, etc., Paris, 1837-1842, 4 vol.

de Nantes, 1685-1695, in-4, 5 parties.
ra di Francia, Firenze, 1863-1870, 4 vol. in-8°.
hesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Riche-
res charitables, 1878, in-8°.
ichelieu et de ses environs, Tours, 1890, in-8°.
n en France sous le ministère du cardinal
30, in-12, 2 vol.
s curieuses de l'histoire de France, 1re partie,
tie, tomes VI.
table de Luynes, dans le *Journal des Savants*,

niversité de Paris jusqu'en 1600, Paris, 1761,

noble, 1668, in-12.
du Tremblay, Angers, 1889.
hèque historique et critique du Poitou, Paris,

alogique de la Maison du Plessis-Richelieu,

du Poitou, Poitiers, 1828, in-8°, tome Ier.
Poitou. Mémoire au roi par Colbert de Croissy,

le Juste, Paris, 1654.
Richelieu, Paris, 1885, in-8°.

Henri IV, **Lettres missives**, publ. par Berger de
9 vol. in-4°.
Héroard, **Journal**, publ. par E. de Barthélemy et E.
2 vol. in-8°.
Houssaye, **Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Ri**
in-8°.
Ingold, **Archives du diocèse de Luçon**, Paris, 1875, i
Isambert, **Anciennes lois françaises**, tome XV.
Jacquinet, **Les prédicateurs du XVIIe siècle**, avant
in-8°.
Jourdain, **Histoire de l'université de Paris au XVII**
Paris, 1862-1866, 2 vol. in-fol.
Lalane, **Histoire de Châtellerault et du Chatellera**
La Mothe Le Vayer, Œuvres, Dresde 1756, 14 vol
Launoy (de), **Regii Navarræ gymnasii Parisiensis**
Leblois, **Lieu de naissance du cardinal de Riche**
Le Clerc, **La vie du cardinal duc de Richelie**
2 vol.
Le Cointe, **Histoire du règne de Louis XIII**
in-12.
— **Recueil de pièces concernant l'his**
1716-1717, 4 vol. in-12.
Legrain, **Décade contenant la vie de Henri le**
Lelong, **Bibliothèque historique de la Franc**
Levassor, **Histoire de Louis XIII**, Amsterdar

ique de la Cour, Paris, 1645, in-fol.
ıux, Paris, 1872, 4 vol. in-8°.
1624-1652, 4 vol.
lenri IV, Paris, 1862, 4 vol. in-8.
ɔt critiques sur la Compagnie de Jésus en
ton, Lyon, 1876, 5 vol. in-8°.
es du clergé, tome II.
. cardinalis Arm.-Joan. Plessei Richelii,
ıordia, ab ann. rep. f. 1585 ad ann. 1619,
12.
lovici Plessei Richelii, Parisiis, 1653, in-12.
ɔendant le XVIIe siècle, traduction française,

ıal François de Sourdis, Bordeaux, 1867, in-8°.
curieuses faites pendant le règne du conné-
n-12.
cardinalis Richelii, Orléans, 1626, in-4°.
, cardinal di Plessis, duca di Richelieu, Vienna,

ie du P. Joseph Leclerc du Tremblay, Paris,

ɔseph, 1704, in-12.
ction Petitot, 10 vol. in-8°; Coll. Michaud, 3 vol.

épiscopale..... 68
protestants..... 101
'évêque de Luçon..... 122
amis..... 154
que de Richelieu..... 189
le Luçon (1616-1623)..... 226
ır et écrivain..... 258
..... 289
..... 295

la s, [illegible] et Cie, rue Victor Hugo, 7.